



**HAL**  
open science

## Rapport final du programme "Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d'évoluer avec un handicap en milieu rural" (recherche-action)

Mauricette Fournier, Meddy Escuriet, Franck Chignier-Riboulon

### ► To cite this version:

Mauricette Fournier, Meddy Escuriet, Franck Chignier-Riboulon. Rapport final du programme "Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d'évoluer avec un handicap en milieu rural" (recherche-action). UMR Territoires; Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH). 2022, pp.251. halshs-04415707

**HAL Id: halshs-04415707**

**<https://shs.hal.science/halshs-04415707v1>**

Submitted on 24 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Rapport final du programme



facile  
à lire

# Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d'évoluer avec un handicap en milieu rural

Coordonné par Mauricette Fournier

Rédigé par F. Chignier-Riboulon, M. Escuriet et M. Fournier

Une recherche appliquée menée en collaboration avec :




Une recherche appliquée soutenue par :





<b>Responsabilité scientifique du programme</b>	<b>Mauricette Fournier</b> , maître de conférences en géographie, UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne
---	---

<b>Rédaction du rapport final</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Franck Chignier-Riboulon</b>, Professeur des universités en géographie, UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Meddy Escuriet</b>, docteur en géographie, UMR Territoires, (doctorant CIFRE à LADAPT jusqu'en juillet 2020)</li> <li>• <b>Mauricette Fournier</b>, maître de conférences en géographie, UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne</li> </ul>
-----------------------------------	---

<b>Relecture de la partie résultats pour la rendre compatible au format FALC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Marie-Hélène Duplaix</b></li> <li>• <b>Sylvain Magot</b></li> </ul> <p>travailleurs en situation de handicap de l'ESAT hors les murs de LADAPT de Clermont-Ferrand</p>	 <p><b>facile à lire</b></p>
--	--	---

<b>Contributions à la collecte des données, à l'analyse et à la valorisation du corpus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Audrey Broca</b>, stagiaire sur le programme en Master 2 Innovation sociale et développement territorial, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Thierry Delerce</b>, service Études et recherche, LADAPT</li> <li><b>Jérémy Dumas</b>, artiste-illustrateur</li> <li>• <b>Sophie Faustmann</b>, stagiaire sur le programme en Master 1 Gestion des territoires et développement local, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Guénaëlle Kervadec</b>, stagiaire sur le programme en Master 2 Innovation sociale et développement territorial, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Laure Lamothe</b>, stagiaire sur le programme en Master 1 Gestion des territoires et développement local, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Éric Langlois</b>, cartographe, ingénieur d'études, UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Frédérique Van Celst</b>, technicienne en appui à la recherche, UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne</li> <li>• <b>Sophie Vuilbert</b>, ingénieure d'études, chargée de mission sur le programme, UMR Territoires, Université Clermont-Auvergne</li> </ul>
--	--



## Remerciements

L'équipe de recherche remercie sincèrement :

- Les personnes en situation de handicap des différents ESAT partenaires ainsi que les personnels encadrants de ces mêmes structures qui ont accepté de contribuer au programme par des entretiens ou en participant à des ateliers participatifs.
- D'une manière générale, les responsables des ESAT qui ont contribué au bon déroulement de la recherche.

Nous remercions également nos financeurs :

- La Fondation Internationale de recherche Appliquée sur le handicap (FIRAH)
- Le Groupe Agrica,
- Solidel
- Laser Emploi

Nos remerciements vont enfin aux membres du comité de pilotage :

<b>Organismes</b>	<b>Noms des représentants</b>
ESAT de Rochefort-Montagne (AASPH)	• Céline Chalandon, directrice • Luc Eyer
ESAT La ferme de Dienet (ORSAC)	• Philippe Félix, directeur
ESAT Le Colombier–La Blégnière	Laure Garrivier, directrice
ESAT le Habert (Espoir 73)	• Dominique Granjon, directeur ESAT le Habert et ESAT Satrec
Fondation Internationale de recherche Appliquée sur le handicap (FIRAH)	• Élodie Galy
Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT)	• Laurent Rieutort, directeur
LADAPT	• Thierry Delerce (études et recherche) • Jean-Luc Dhedin • Emmanuel Legoff
Mutualité Sociale Agricole (MSA)	Jessica Amoordon
Réseau ASTRA (Agriculture Sociale et Thérapeutique dans la Région Auvergne - Rhône-Alpes)	• Jean Paul Barithel, Président
Réseau Solidel	• Marion Vonfeld
UMR Territoires	• Franck Chignier-Riboulon • Mauricette Fournier • Sophie Vuilbert



## Avant-propos

Le projet, « Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d'évoluer avec un handicap en milieu rural », porté par l'UMR Territoires (Université Clermont-Auvergne) en collaboration avec l'association LADAPT repose sur la nécessité d'éclairer la question du choix des personnes en situation de handicap psychique et mental pour vivre et travailler en milieu rural.

La recherche-action s'est appuyée sur une collaboration entre universitaires et acteurs des Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ruraux. Les quatre établissements partenaires sont situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils sont tous implantés dans des territoires ruraux caractérisés par une faible densité de population, une discontinuité du bâti et de la présence d'activités agricoles (Bouquet et Dubéchet, 2018). Ces quatre ESAT ruraux et/ou agricoles nous ont ouvert leurs portes et ont été à la fois « terrains d'étude » et partenaires privilégiés du projet :

- L'ESAT de Rochefort-Montagne situé dans le Puy-de-Dôme (AASPH)
- Les ESAT associés Le Colombier-La Blégnière situés dans la Loire
- L'ESAT du Habert situé à Entremont en Savoie (Espoir 73)
- L'ESAT « La ferme de Dienet » situé dans l'Ain (ORSAC)

Les différentes phases préalables à la mise en place de cette recherche-action participative et au recueil de données sur les différents terrains ont nécessité une importante étape de lectures et la création d'une base de données sur l'insertion sociale et l'emploi des personnes en situation de handicap, en particulier psychique et mental, en milieu rural, ainsi que sur la notion émergente d'agriculture sociale et thérapeutique. C'est ce dont rend compte **dans une première partie la synthèse de la revue de la littérature.**

Alors que la production scientifique portant sur le handicap a longtemps ignoré les personnes en situation de handicap elles-mêmes, leurs problématiques étant exprimées par des personnes dites « valides » se positionnant comme experts et savants de la question du handicap (Lavigne, Philip, 2016), l'originalité de ce projet de recherche-action est de s'appuyer sur une démarche participative. En effet, **le dispositif méthodologique, présenté en deuxième partie**, a été élaboré de manière à favoriser au maximum l'expression (entretiens) et la participation (ateliers



cartographiques) des personnes en situation de handicap travaillant dans les établissements concernés.

Pour **l'analyse des données et la présentation des résultats, qui occupent la troisième partie**, a primé la posture géographique, domaine d'expertise académique des chercheurs de ce programme. Son intérêt réside dans l'entrée par le prisme territorial. Une phase de diagnostic territorial (appuyé sur un dossier cartographique non repris dans ce rapport final en raison de son volume) a ainsi permis dans un premier temps d'identifier les ressources des établissements et de comprendre dans quelle mesure ils sont connectés avec le territoire dans lequel ils sont implantés. En croisant les éléments issus de ces diagnostics, l'état des lieux des pratiques d'accompagnement des ESAT et les témoignages des travailleurs en situation de handicap (perceptions, représentations, aspirations par rapport à l'emploi, au territoire, à l'espace vécu), il s'agissait d'identifier et de questionner les leviers à actionner, les impulsions à donner pour que les services existants offrent plus de choix de travail et de vie pour les personnes en situation de handicap accompagnées, leur permettant de mener à bien leur projet de vie. Afin de rendre cette partie accessible au plus grand nombre, une écriture « Facile à lire et à comprendre » a été adoptée et deux travailleurs en situation de handicap l'ont relue et validée.

Enfin, dans **une quatrième partie sont présentés les supports d'application** : l'exposition, composée de onze peintures originales créées à partir de témoignages de travailleurs en situation de handicap interviewés au cours du programme qui nous ont paru particulièrement emblématiques de certaines situations et de trois jeux « sérieux » qui prennent appui sur ces différentes illustrations. Chaque peinture cherche à illustrer à la fois le contexte et l'ancrage au territoire de l'ESAT, la perception, par la personne elle-même, de son insertion sociale et professionnelle par l'ESAT et/ou au sein du territoire ainsi que ses aspirations. Quoique différents dans leurs principes (un jeu collaboratif, un jeu de plateau, un outil d'échange avec l'accompagnant), tous ces jeux ont pour objectif principal de faciliter la prise de parole des personnes en situation de handicap et d'engager le dialogue autour de leur perception de l'inclusion sociale et professionnelle et de leur sentiment de bien-être ou mal-être sur le territoire où ils résident. Dans tous les cas, il s'agit de conduire la personne accompagnée à réfléchir sur sa situation présente, sur son avenir, sur ses désirs et ses rêves.

*In fine*, nous espérons que ce travail pourra intéresser toute structure ou toute personne désireuse d'améliorer ses connaissances sur le handicap psychique ou mental et les possibilités d'épanouissement et d'emploi des personnes accompagnées. Il peut s'adresser aux établissements médico-sociaux, en particulier ceux qui désirent réajuster leurs actions et en initier de nouvelles pour le bien-être des personnes qu'ils accompagnent, comme aux élus et décideurs politiques désireux d'œuvrer, sur leur territoire, pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap tout en contribuant à faire changer le regard que la société porte sur la différence et sur le handicap psychique et mental. Enfin, nous espérons que ce document pourra aussi intéresser des chercheurs œuvrant dans le domaine des *disability studies*, de l'insertion sociale et professionnelle ou encore de la géographie rurale.



## Sommaire

Résumés du projet .....	15
<b>Partie 1 – Synthèse de la revue de la littérature</b> .....	21
<b>Chapitre 1 – L’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental</b> .....	21
1. L’insertion professionnelle en France .....	21
2. Le milieu protégé en Établissement et Service d’Aide par le Travail : inclusion, intégration ou exclusion ? .....	28
<b>Chapitre 2 – L’insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap en milieu rural : entre milieu protégé et milieu ordinaire</b> .....	37
1. Des établissements d’accueil et d’accompagnement « protégés » : une offre importante en milieu rural .....	37
2. L’agriculture sociale et thérapeutique : un réenchantement de l’insertion socioprofessionnelle par l’agriculture ? .....	45
<b>Partie 2 – Méthodologie</b> .....	49
<b>Chapitre 1 – Les entretiens semi-directifs</b> .....	51
1. Entretiens avec les travailleurs en situation de handicap des ESAT .....	51
2. Entretiens avec le personnel d’encadrement des établissements .....	54
3. Entretiens avec les acteurs des territoires .....	55
<b>Chapitre 2 – Les ateliers cartographiques participatifs</b> .....	57
<b>Partie 3 – Résultats</b> .....	65
<b>Introduction – « Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d’évoluer avec un handicap en milieu rural » : les ESAT, des outils d’inclusion et de transition</b> .....	65
<b>Chapitre 1 : 4 ESAT ruraux, 4 mondes</b> .....	71
1. « Diénet » dans l’Ain, une exploitation polyvalente .....	72
2. L’ESAT « Le Habert » en Savoie, une ferme laitière .....	77
3. L’ESAT Le Colombier-La Blégnière dans la Loire .....	80

4. L'ESAT de Rochefort-Montagne dans le Puy-de-Dôme, une réalité multisite .....	83
<b>Chapitre 2 : l'ESAT rural, le lieu d'une plurisocialisation</b> .....	86
1. Espace et territoire, l'apport spatial de l'ESAT .....	86
2. L'ESAT, un acteur pivot du paysage social d'insertion .....	89
3. L'apport trop méconnu de l'agriculture sociale et thérapeutique.....	92
<b>Chapitre 3 : L'ESAT rural, entre diversification des publics et attrait du local agricole</b> .....	98
1. Une diversité toujours plus grande des publics accueillis .....	98
2. Un choix du local et du rural.....	106
<b>Chapitre 4 : Bien-être et mieux-être, une vie sociale souvent vectrice d'ancrage et d'intégration</b> .....	112
1. Le Habert, éloignement et autonomie .....	115
2. L'ASPH, un ESAT de bourg de moyenne montagne .....	121
3. La Ferme Diénet, une différenciation habitat et lieu de travail .....	126
4. L'ESAT Le Colombier – La Blégnière, deux sites dans un monde très rural .....	129
<b>Chapitre 5 : L'ESAT, un lieu de transition possible par son implication dans le territoire local</b> .....	134
1. L'ESAT, un acteur de son territoire .....	135
2. Des ESAT intégrés dans la vie locale, pour une transition possible des usagers.....	137
<b>Chapitre 6 : partir, rester ? Entre bien-être territorial des travailleurs et projet de vie : quelle place pour un départ vers le milieu ordinaire ?</b> .....	148
1. L'enjeu de l'invisibilisation .....	150
2. Des travailleurs demandés par des clients locaux .....	155
3. Le milieu ordinaire entre injonction, contraintes locales et positionnements des usagers .....	159
<b>Conclusion : complexité structurelle et opportunités de terrain</b> .....	177
<b>Partie 4 – Valorisation et livrables</b> .....	183
1. Valorisation académique .....	181
a. Organisation de session thématique dans des congrès internationaux .....	183

b. Publications en lien avec le projet.....	184
c. Communications : colloques scientifiques nationaux ou internationaux .....	185
d. Rapport .....	191
e. Mémoires de Master .....	191
2. Posters / infographies présentant divers aspects des ESAT .....	192
3. Méthodologie pour saisir les relations au territoire et le sentiment de bien-être des travailleurs d'un ESAT .....	195
4. L'exposition .....	206
5. Des jeux pour valoriser les illustrations de l'exposition .....	215
<b>Bibliographie .....</b>	<b>235</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>249</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>250</b>
<b>Liste des fiches .....</b>	<b>251</b>



## Résumés du projet

### • Résumé en français

La recherche-action « Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d'évoluer avec un handicap en milieu rural » a été conduite entre février 2019 et septembre 2022. Soutenue dans le cadre de l'appel à projet 2018 « HANDICAP & MILIEU RURAL » par la Fondation Internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH), en partenariat avec Solidel, le Groupe Agrica et Laser Emploi, elle repose sur une analyse des interactions existant entre des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et l'environnement rural dans lequel ils sont implantés. Les ESAT ont été créés par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 (JORF n° 36 du 12 février 2005) en remplacement des anciens CAT (Centre d'aide par le Travail) et accueillent des personnes disposant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH). Rattaché au secteur médico-social et au « milieu protégé de travail », ce type d'établissement propose des expériences professionnelles (production, services, sous-traitance, etc.) et un accompagnement à des personnes dont les capacités de travail ne permettent pas, durablement ou momentanément, l'exercice d'une activité professionnelle en milieu ordinaire.

S'ils sont tous situés en milieu rural, les quatre ESAT partenaires de l'étude s'inscrivent dans un contexte géographique spécifique qui se manifeste notamment par la diversité des activités proposées aux travailleurs qu'ils accueillent, lesquels sont le plus souvent en situation de handicap psychique et/ou mental. Les établissements peuvent avoir des activités de prestation de service (entretiens d'espaces verts, mise à disposition des travailleurs dans des entreprises partenaires)



ou proposer des activités agricoles diversifiées (élevage, maraîchage, etc.) intégrant dans certains cas la transformation sur place des produits de la ferme, la vente directe ou encore leur valorisation.

Le fil conducteur de cette recherche réside, d'une part, dans la mise en évidence et la compréhension des logiques d'ancrage des ESAT dans leurs territoires respectifs. Présents depuis parfois plusieurs dizaines d'années, les établissements représentent un pourvoyeur d'emploi important des territoires dans lesquels ils sont implantés. Au centre d'un réseau de relation dense, ils sont intégrés dans des logiques locales spécifiques qui se manifestent aussi bien par les relations économiques et sociales étroites qui existent entre eux et les entreprises prestataires, les acteurs partenaires, les structures associatives locales ou encore les clients, que par la mise en valeur agricole des ressources territoriales.

Si les ESAT oscillent entre accompagnement médico-social et logique de rentabilité économique, la recherche s'est focalisée, d'autre part, sur les travailleurs en situation de handicap, à la fois bénéficiaires et acteurs principaux du fonctionnement des établissements, qui vivent la ruralité au quotidien. Originaires ou pas du milieu rural, tous ont leur propre trajectoire de vie. En plus du passé, des histoires et des expériences individuelles, la recherche s'est intéressée au présent des travailleurs, à la manière dont ils vivent leur accompagnement, mais également à la façon dont ils se projettent dans l'avenir en exprimant des désirs ou des craintes. Implantés dans des milieux qui se caractérisent par leur faible densité, vivre au quotidien en milieu rural peut représenter une prise de distance bénéfique pour certains travailleurs vis-à-vis de leur passé en ville. Si le fait d'être accompagné en milieu rural résulte d'un choix ou d'une opportunité, cela pose

systématiquement la question de l'accès aux services, de l'inclusion sociale ou encore des possibilités d'emploi en milieu ordinaire.

En croisant opportunités et aspirations, caractéristiques des différents établissements étudiés et réalité vécue de l'accompagnement médico-social, la recherche développe des pistes dans l'objectif de permettre aux travailleurs des ESAT de s'épanouir en vivant, en travaillant et en évoluant en milieu rural.

#### • **Résumé en anglais**

The research-action "Equipping territorial stakeholders to live, work and choose to evolve with a disability in rural areas" was conducted between February 2019 and September 2022. Funded as part of the 2018 call for projects "HANDICAP & MILIEU RURAL" by the International Foundation for Applied Research on Disability (FIRAH), in partnership with Solidel, the Agrica Group and Lazer Emploi, it is based on an analysis of the interactions between French support and work assistance establishment (Établissements et Services d'Aide par le Travail, ESATs) and the rural environment in which they are located. ESATs were created by law n°2005-102 of 11 February 2005 to replace the former centres for work-related assistance (Centre d'Aide par le Travail, CAT) and accommodate people with a recognition of the quality of disabled workers (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)). Linked to the medico-social sector and the "protected work environment", this type of establishment offers work experience (production, services, subcontracting, etc.) and support to people whose work capacities do not allow them to work in an ordinary environment, either temporarily or permanently. The four ESAT partners in the study, although all located in rural areas, are part of a specific geographical context which is reflected in

the diversity of activities they offer to the disabled workers they accommodate, who may be mentally and/or psychologically disabled. The establishments may engage in service provision activities (maintenance of green spaces, placing workers at the disposal of partner companies) or offer diversified agricultural activities (livestock farming, market gardening, etc.), in some cases including on-site processing of farm products, their direct sale or even their valorisation. The guiding principle of this research lies, on the one hand, in highlighting and understanding the reasons why ESATs are anchored in their respective territories. The establishments, which have sometimes been in existence for several decades, are a major source of employment in the areas in which they are located. At the centre of a dense network of relationships, they are integrated into specific local logics that are manifested both by the close economic and social relationships that exist between them and the service providers, partner actors, local associative structures or clients, and by the agricultural development of territorial resources.

While ESATs oscillate between medical and social support and the logic of economic profitability, the research focused, on the other hand, on the disabled workers who are both beneficiaries and the main actors in the operation of the establishments, and who experience rural life on a daily basis. They may or may not be originally from rural areas, but all have their own life trajectory. In addition to the past, individual histories and experiences, the research was interested in the present of the workers, in the way they live their support but also in the way they project themselves into the future by expressing desires or fears. Located in areas characterised by low population density, living in a rural environment on a daily basis may represent a beneficial distancing for some workers from their past in the city. If the fact of

being accompanied in a rural environment is the result of a choice or an opportunity, this systematically raises the question of access to services, social inclusion or employment opportunities in a mainstream environment.

By combining opportunities and aspirations, the characteristics of the various establishments studied and the lived reality of medico-social support, the research develops avenues with the aim of enabling ESAT workers to flourish by living, working and developing in a rural environment.



# **Partie 1 – Synthèse de la revue de la littérature**

## **Chapitre 1 – L’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental**

« Défendre, de nos jours, une activité professionnelle pour des personnes en situation de handicap mental et psychique peut sembler, au regard extérieur, une absurdité sociologique dans les sociétés où l’emploi s’est fait plus rare et a subi de profondes modifications qualitatives. » (Zribi, 2015, p. 23). Et pourtant, le travail reste ce lien qui nous unit à la société, qui nous donne l’accès à un statut social. Surtout, il représente un moyen d’inclusion. Aussi, dans ce chapitre, nous tâcherons de présenter l’insertion professionnelle en France des personnes en situation de handicap, autour de ses enjeux et de ses limites, puis nous tenterons de décrire le milieu protégé, et plus particulièrement les structures médico-sociales d’insertion professionnelle : les ESAT. Enfin, nous nous intéresserons à deux nouvelles approches qui tendent à favoriser l’insertion, à savoir l’emploi accompagné et le principe de pairémulation.

### **1. L’insertion professionnelle en France**

Travailler est un droit fondamental reconnu notamment au sein de l’Union européenne. Aussi, les personnes en situation de handicap psychique et mental ont-elles le droit de travailler, et celui-ci doit être respecté par les sociétés. Cependant, on remarque que les personnes concernées sont « aujourd’hui deux fois plus touchées par le chômage que le reste de la population active » (Zribi, 2015, p. 25). Quand il s’agit d’insertion professionnelle, la quasi-totalité des pays européens

propose trois manières de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap : le milieu ordinaire, le milieu protégé, et les dispositifs d'emploi accompagné (*Ibid.*).

• **Les enjeux d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap psychique et mental**

« L'accès à l'emploi procède dans notre société toujours d'une sélection, un recrutement, une procédure d'admission, bref d'un filtre qui délivre – ou non – d'une autorisation à occuper un emploi » (Brizais, 2013, p.120). Aussi, le travail joue-t-il dans les sociétés occidentales un rôle important pour l'intégration sociale (Rohmer et Louvet, 2006). Pour mettre en exergue l'importance du travail, Brizais s'appuie notamment sur les écrits de Freud pour qui « la possibilité de travailler [est] l'une des trois conditions pour être humain », les deux autres étant de savoir parler et de pouvoir aimer (Freud cité par Brizais, 2013, p.120). C'est ainsi d'ailleurs qu'il définit la bonne santé de l'être humain, puisque chacune de ces trois conditions favorise et engendre la relation et l'interaction avec autrui, ainsi que la possibilité de s'attacher au matériel et à l'immatériel. Ceci revient donc à « intervenir sur le réel pour le transformer » (*Ibid.*, p.120) et constitue une technique pour lier sa vie à la réalité (Bonnet et Arveiller, 2008). Pour Marx (également cité chez Brizais), c'est la capacité à travailler qui détermine notre humanité puisqu'elle est à l'origine de l'inventivité et de la création. De ce fait, l'individu participe à l'utilité sociale (*Ibid.*). Aujourd'hui, le travail se conclut par un contrat. Ce dernier donne le statut officiel de travailleur à un individu. Voilà pourquoi la mère ou le père au foyer ne sont pas considérés comme tels. Travailler signifie également acquérir une certaine « autonomie sociale » (*Ibid.*, p.121) puisque par la rémunération qu'il accorde, l'individu peut accéder à un

logement, s'acheter de la nourriture, s'offrir des loisirs, ce qui va lui permettre de tisser des liens sociaux.

Il existe une ambivalence dans le fait de travailler, car il existe un travail *qui fait du bien*, et un travail *qui fait du mal* (Bonnet et Arveiller, 2008). Par le travail, nous asseyons notre identité, il « est nécessaire à la construction de notre psychisme » (*Ibid.*, p. 836). C'est pourquoi le travail est important pour les personnes en situation de handicap psychique, notamment pour les personnes souffrant de schizophrénie, sujettes à des délires qui peuvent mettre en scène une réalité parallèle. Ainsi, le travail peut-il avoir une vertu thérapeutique. Il lie l'être humain à la société dans laquelle il évolue ; il lui permet de construire des liens sociaux, le rend autonome financièrement et capable de progresser socialement, grâce au statut social reconnu et au rythme qui régule le quotidien. Ces caractéristiques du travail font du bien à l'être humain : « Le travail joue ici manifestement une fonction de support social et donne une sensation de maintien d'une cohérence, de protection contre un trouble auquel il ne faut pas laisser libre cours, qu'il faut savoir canaliser » (*Ibid.*, p.837). Effectuer une activité professionnelle, c'est aussi concrétiser métaphoriquement l'effort combatif contre le handicap. Le travail devient dès lors symbolique d'un processus de guérison. Mais le travail peut aussi être stressant, catégorisant, voire stigmatisant. Il peut être pénible, fatigant et éprouvant : « Le travail amène des représentations dangereuses, il devient une sorte de déclencheur d'un processus de désorganisation qu'il serait impossible de maîtriser » (*Ibid.*, p.837). Aussi est-il indispensable de repenser la notion de *temps* dans les dispositifs d'insertion professionnelle (*Ibid.*).

Dans le monde du travail, les personnes en situation de handicap souffrent d'un double désavantage : d'une part, elles sont



stigmatisées, notamment par l'image que véhiculent certains médias, et d'autre part, « elles cumulent des caractéristiques qui les défavorisent sur le marché de l'emploi », car elles sont souvent moins diplômées, souffrent de plus longues périodes de chômage notamment en raison de séjour en hospitalisation, etc. (Rohmer et Louvet, 2006, p. 50). Aussi, les personnes en situation de handicap font-elles face à une « employabilité limitée » (Blanc, 2006, p. 46), d'autant que, sur le marché de l'emploi, elles entrent en concurrence avec des travailleurs dits *valides*. Par ailleurs, la société contemporaine se caractérise par des changements radicaux : tout va plus vite ; la technologie évolue sans cesse ; le marché du travail, devenu plus compétitif, demande toujours plus de productivité ; la nécessité d'être mobile s'accroît (Rabischong, 2008). Les compétences sociales des personnes en situation de handicap peuvent parfois s'avérer décalées, notamment en raison d'un usage plus intense des outils informatiques relève Blanc (2006) qui ajoute : « Toutes choses égales par ailleurs selon les déficiences, les personnes en situation de handicap semblent en difficulté pour se glisser dans ces moules, car, par exemple, la difficulté d'élocution, une gestuelle désordonnée, une instabilité de caractère et de comportement peuvent nuire à la continuité de l'activité et aux flux de relations sociales au travail ». (Blanc, 2006, p. 46)

Ces personnes font également face à des difficultés d'insertion en raison de problèmes de mobilité : « Il ne leur reste qu'une mobilité de proximité, au sein d'un bassin d'emploi, réduisant leur choix » (*Ibid.*). Ajoutons enfin que les représentations véhiculées par les médias et particulièrement les films (séries policières) peuvent rendre les employeurs particulièrement réticents (*Ibid.*).

Cependant, depuis la loi de 2005, on constate une réelle volonté de permettre aux personnes en situation de « conduire leur projet de vie » (Guillaume, 2007, p. 20). Les personnes en situation de handicap psychique, notamment, bénéficient de dispositifs sociaux et médico-sociaux intervenant en faveur de l'insertion professionnelle. On constate néanmoins que la « démultiplication des acteurs potentiellement concernée pour la mise en œuvre de cette ambition » rend parfois l'action peu efficiente (*Ibid.*).

- **Le parcours d'insertion professionnelle en France pour les personnes en situation de handicap psychique et mental**

Le parcours d'insertion professionnelle français pour les personnes en situation de handicap est très complexe, en raison de l'intervention de nombreux acteurs et dispositifs d'aide à l'insertion et au maintien dans l'emploi.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, le cadre juridique et institutionnel relatif à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap a fortement évolué. Cette loi renforce notamment les sanctions vis-à-vis des entreprises employant au moins 20 salariés qui ne respectent pas l'obligation d'emploi fixée à 6 % de travailleurs handicapés.

Au sein du paysage institutionnel, nombreux sont les acteurs jouant un rôle dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. À l'échelle européenne, le Conseil français des Personnes en situation de handicap s'est donné pour mission d'intervenir auprès des instances européennes et des Organisations Non Gouvernementales (ONG). L'action de l'État se décline par l'intermédiaire de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation

Professionnelle (DGEFP) et la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)<sup>1</sup>. Au niveau régional est mis en place le Plan Régional d'Insertion des Personnes en situation de handicap (PRITH) qui coordonne les actions à mener dans le cadre de l'insertion professionnelle. Le Conseil Régional intervient pour assurer des actions de solidarité « envers des publics en difficulté » – dont les personnes en situation de handicap – qui se traduisent notamment par des formations en lien avec les compétences<sup>2</sup>. Au niveau local, le Plan local pour l'insertion et l'emploi propose des parcours d'insertion individualisés. Le Conseil Départemental pilote et finance les Maisons Départementales des Personnes en situation de handicap (MDPH) créées à la suite de la loi du 11 février 2005. Elles sont chargées d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches<sup>3</sup>. À travers sa Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de handicap, la MDPH délivre aux personnes en situation de handicap une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Cette RQTH est attribuée à la suite d'une évaluation « réalisée par [une] équipe pluridisciplinaire », qui tient compte également du « projet de vie » de la personne<sup>4</sup>. La MDPH joue alors un rôle d'orientation professionnelle des personnes en situation de handicap : elle les oriente soit vers le *milieu ordinaire* soit vers le *milieu protégé*.

Une fois l'orientation en milieu ordinaire envisagée, les personnes en situation de handicap sont à nouveau orientées vers divers dispositifs dont les Organismes des Placement Spécialisés (OPS) et Cap emploi,

---

<sup>1</sup>Crefor Haute-Normandie. (Octobre 2010). Handicap, formation et insertion professionnelle. Paysage institutionnel et éclairage sur les dispositifs de formation et d'insertion. [Document]. Disponible en ligne sur : <https://uhfp.centre-info.fr/2014/webographie2012/pdf/handicap-note.pdf>

<sup>2</sup>*Ibid.*

<sup>3</sup>Maison Départemental des Personnes en situation de handicap [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mdph.fr/> [consulté le 19 septembre 2019]

<sup>4</sup>*Ibid.*

dispositif sous-traitant de Pôle Emploi, uniquement destiné aux travailleurs handicapés du milieu ordinaire, qui tient davantage compte du parcours d'accompagnement individualisé pour la personne, de ses besoins, et de ses capacités au vu du handicap dont elle est affectée. Sont concernés par le milieu protégé : les entreprises privées, les emplois de la fonction publique, qui relèvent du Fonds pour l'Insertion des Personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique (FIPHFP), le secteur de l'économie sociale et solidaire de manière générale et enfin les Entreprises Adaptées (EA). Ces EA fonctionnent comme des entreprises du milieu ordinaire, mais elles ont l'obligation d'employer au moins 80 % de travailleurs handicapés. Les EA sont soumis au Code du travail ; les travailleurs sont salariés et signent un contrat de travail relatif. Toutefois, certaines EA peuvent être considérées comme relevant du milieu protégé au vu de leurs caractéristiques. Néanmoins, les Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT), établissements médico-sociaux, constituent les principales structures du milieu protégé. Une personne en situation de handicap est orientée vers un ESAT lorsqu'elle n'est pas jugée apte à travailler dans le milieu ordinaire.

Aujourd'hui, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique connaît une évolution en France et dans le monde du fait de trois changements : d'une part, on constate une « amélioration des traitements pharmacologiques, plus respectueux des fonctions cognitives » (Pachoud, 2014, p. 32) ; d'autre part, les périodes d'hospitalisation, et par conséquent d'interruption d'activité et de chômage, se réduisent ; enfin, les évolutions juridiques favorisent la réinsertion par l'emploi. La loi de 2005 a reconnu pour la première fois le handicap psychique ; aussi ce handicap est-il davantage pris en compte au sein des dispositifs d'insertion professionnelle et c'est

particulièrement vers le milieu protégé que sont orientées les personnes en situation de handicap psychique et mental.

## **2. Le milieu protégé en Établissement et Service d'Aide par le Travail : inclusion, intégration ou exclusion ?**

C'est notamment grâce à la mobilisation des mouvements associatifs que la loi de 1957 a reconnu officiellement le milieu protégé (Blanc, 2009). Les ESAT accueillent dans leur grande majorité des travailleurs affectés d'un handicap considéré comme « lourd », incluant le handicap psychique ou la déficience intellectuelle (*Ibid.*).

### **• L'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental en milieu protégé**

Les Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) étaient auparavant connus sous le nom de Centre d'Aide par le Travail (CAT). Il s'agit d'établissements à vocation médico-sociale placés sous la responsabilité des Agences Régionales de Santé (ARS). Ils accueillent un public de personnes en situation de handicap (souvent psychique et/ou mental) qui ne sont pas jugées assez autonomes pour pouvoir travailler dans un milieu ordinaire. Aussi parle-t-on de travail « protégé ». Rappelons que lorsqu'une personne en situation de handicap a obtenu la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celle-ci est orientée soit vers le milieu ordinaire, soit vers le milieu protégé. Ce dernier pourrait être défini comme un milieu alternatif permettant à une personne ayant obtenu la reconnaissance de « travailleur handicapé », d'exercer une activité professionnelle dans un environnement aménagé (rythme et méthodes de travail adaptés). Les ESAT redonnent la possibilité à ces individus de s'exprimer à travers une activité professionnelle, d'acquérir des

compétences et des savoir-faire. Ils se positionnent aussi comme des établissements « tremplin » vers le milieu ordinaire, grâce à la mise en place de dispositifs de formation. Aussi, les ESAT offrent-ils des environnements permettant aux travailleurs en situation de handicap de se réintégrer socialement et professionnellement, tout en déployant un accompagnement médico-social et éducatif favorisant l'épanouissement personnel et social de l'individu.

L'orientation dans un ESAT est décidée par les Maisons Départementales des Personnes en situation de handicap (MDPH), par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes En situation de handicap (CDAPH), qui remplacent les anciennes Commissions Techniques d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP). Les CDAPH actuelles ont été créées à la suite de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap<sup>5</sup>. Les CDAPH rendent un constat sur les capacités de travail d'une personne en situation de handicap : lui permettent-elles de travailler, momentanément ou durablement, à temps plein ou partiel, au sein d'une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée ?

L'ESAT apparaît souvent comme une solution pour les personnes en situation de handicap de pouvoir travailler et d'être intégrées socialement. Toutefois, le travailleur handicapé accompagné en ESAT n'est pas considéré comme salarié. Aussi, ne bénéficie-t-il pas d'un contrat de travail (donc du Code général du travail), même s'il reste protégé contre le licenciement, mais d'un contrat de soutien et d'aide par le travail, annoncé dans le Code de l'action sociale et des familles. Ne pas être considéré comme salarié signifie également de ne pas

---

<sup>5</sup>Loi du 11 février 2005 disponible en ligne sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>

bénéficiaire d'un salaire. Le travailleur en ESAT a droit à une « rémunération garantie », versée par l'établissement, qui se situe entre 55,7 % et 100,7 % du SMIC lorsque l'activité professionnelle est exercée à temps plein. Cette rémunération, versée par les ESAT, l'est de manière indirecte par l'État puisque celui-ci accorde une « aide au poste » pour chaque travailleur.

En règle générale, un ESAT est géré par une association gestionnaire. Selon le site Fonda.asso.fr, « Il n'existe pas de définition juridique » de ces associations. Le site précise : « C'est l'observation empirique qui a permis de distinguer divers types d'associations : des associations plus ou moins professionnalisées et gestionnaires de moyens économiques, des associations de type militant, de rencontre ou d'influence. » De manière synthétique, l'association gestionnaire est une association qui exerce une activité économique.

La particularité des ESAT repose sur la présence d'un dispositif d'accompagnement aux soins, très souvent nécessaire pour les travailleurs qu'ils accueillent. « Le projet de soin constitue un fil rouge sur lequel doit s'appuyer la personne souffrant de maladie mentale ainsi que l'équipe chargée de son accompagnement vers l'insertion » (Nonnotte, 2016). Les ESAT se caractérisent également par la prise en compte d'un rythme de travail adapté aux handicaps qui affectent les travailleurs. Dans ces structures, sont prises en compte la complexité des tâches à réaliser, les limitations des individus, les conditions de travail, les envies quotidiennes des travailleurs, etc. (Brizais, 2013). Les ESAT permettent à ce que le travailleur handicapé se sente utile : « l'utilité sociale du sujet, voilà qui peut être l'objectif premier de l'ESAT en tant que cette structure offre avant toute autre chose la possibilité pour l'adulte handicapé d'avoir un emploi » (*Ibid.*, p.123). Protéger la personne en situation de handicap c'est aussi lui garantir

une « situation sociale la plus satisfaisante, considérées les limites que génère son handicap » (*Ibid.*). Mais à trop vouloir protéger, n'aboutissent-ils pas à des processus d'exclusion ?

Depuis leur instauration, les ESAT « ont acquis un savoir-faire indéniable, pourtant ils peinent à offrir les moyens d'intégration et de socialisation à leurs usagers » observe Lavau (2016, p. 4). De fait, ces structures n'accueillant que des personnes en situation de handicap, celles-ci sont toutes regroupées en un seul et même lieu, remettant ainsi en question le concept d'inclusion. À l'origine les ESAT ont été imaginés dans une « logique d'aide par le travail », c'est-à-dire que ces structures ont été « pensées d'emblée comme des moyens d'accès à l'emploi » (Brizais, 2013, p. 122). En s'inscrivant dans une activité économique, les ESAT avaient pour ambition de former les travailleurs de manière à leur donner la possibilité de s'intégrer dans le milieu ordinaire.

Or, au sein d'un ESAT, le travailleur en situation de handicap n'est pas salarié. Son contrat n'est pas intégré dans le Code du travail, mais dans celui de l'action sociale et des familles alors que, comme précisé précédemment, c'est le contrat de travail qui permet la reconnaissance d'un individu comme travailleur (Brizais, 2013). Les travailleurs des ESAT « sont ici admis dans cette *structure médico-sociale* dans le cadre d'une *décision d'orientation* les autorisant à candidater pour une *admission* [et non de recrutement] dans une structure d'aide adaptée à leur handicap » (*Ibid.*, p. 123). Le milieu protégé représente souvent la seule porte d'ouverture vers le monde du travail pour ceux qui en sont exclus. Pour les personnes en situation de handicap, le milieu protégé « est trop souvent la seule [filière] qui permet l'organisation de la vie quotidienne autour d'une activité régulière au prix d'une stigmatisation très marquée ». Ceci est d'autant plus accentué que l'accès à l'emploi



dans le milieu ordinaire revêt une grande complexité (Bonnet et Arveiller, 2008, p.839). Pour ces raisons, l'Union européenne commence à s'interroger sur l'application du droit du travail aux travailleurs français des ESAT et cherche à promouvoir pour ces derniers « la protection habituelle du droit du travail, qui comporte, notamment, le droit à une rémunération équitable et le respect des droits syndicaux » (Zribi, 2015, p. 28).

• **Les ESAT, vers un projet de vie amélioré ? L'emploi accompagné et le principe de pairémulation**

Lorsque les personnes en situation de handicap psychique ou mental sont orientées dans les ESAT, celles-ci se sentent parfois comme dépossédées « de leurs choix tout autant que de leurs parcours » (Bodin et Douat, 2015, p. 105). Romuald Bodin et Éric Douat (2015) se sont entretenus avec des personnes orientées dans ces structures pour comprendre leur point de vue. Ils citent par exemple le cas de Yacine qui a refusé d'aller en ESAT à cause de l'entre soi que l'on peut retrouver dans ces lieux (entre collègues en situation de handicap tout comme entre les travailleurs et les moniteurs et éducateurs) et qui ne veut pas penser cet environnement de travail « comme une deuxième famille » (*Ibid.*, p.106). Dominique, quant à lui, ne pense pas avoir d'autres options pour vivre et travailler en dehors d'un milieu protégé « Pour aller où ? » (*Ibid.*, p.106). De fait, les places en ESAT sont « chères » ; la liste d'attente pour intégrer ces structures est souvent très longue. Le nombre de places en ESAT est « globalement inférieur au nombre de demandeurs » (*Ibid.*, p.107). Pour autant, l'orientation en milieu protégé peut être un choix assumé de la part de la personne. « Certaines personnes en situation de handicap ne pourront faire valoir leur utilité sociale que dans le cadre protégé et des structures

d'accompagnement [...]. Pour ceux-là, le maintien en structure protégée de travail adapté représente une vraie perspective d'insertion » (Brizais, 2013, p. 124). Il est ainsi question de revoir notre vision de l'insertion au regard des normes, de « nos manières de voir et de penser [...] bref notre définition du *bonheur* ne saurait s'imposer à tous comme vérité ». (*Ibid.*, p.124)

La question de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique ou mental est devenue une problématique de recherche importante dans de nombreux pays, en particulier dans les pays anglo-saxons comme le Canada. Ces recherches, portées par Corbière, Durant ou Lloyd par exemple, viennent « remettre en question nos pratiques traditionnelles » (Pachoud, 2014, p. 32). Dans les années 1970, la France était plutôt perçue comme un territoire innovant en termes d'insertion professionnelle pour ces publics. Aujourd'hui, le constat est tout autre et notre modèle, décrit comme trop discriminant, est largement remis en question (Dulieu, Deffarges et Ferre, 2004). Les recherches ont mis en exergue le fait que les symptômes positifs des pathologies psychiques n'impactent que très peu les capacités de ces personnes à travailler (Addington *et al.*, 1991 ; Bowie *et al.*, 2010, dans Pachoud, 2014), remettant ainsi en cause les préjugés médicaux.

L'une des évolutions majeures en termes d'insertion professionnelle repose sur un nouveau modèle de soutien à l'emploi (*supported employment*) reconnu comme très efficace : l'emploi accompagné. Ce dispositif aurait « un taux d'insertion en milieu ordinaire de travail au moins deux fois supérieur à celui obtenu par les pratiques traditionnelles d'aide à la réinsertion » (Bond *et al.*, 2014 ; Drake *et al.*, 2012, dans Pachoud, 2014, p. 32). Il s'agit d'un suivi individualisé qui permet d'accéder très rapidement à l'emploi en entreprise, dans le

milieu ordinaire, et de s'y maintenir. Ce modèle d'emploi accompagné est également appelé modèle IPS (*Individual Placement and Support program*). Il a d'abord été imaginé pour les personnes en situation de handicap mental, puis développé pour les personnes en situation de handicap psychique. Grâce à cette méthode, on dénombre environ 60 % d'insertion après dix-huit mois de suivi individualisé alors que les méthodes traditionnelles stagneraient autour de 24 % (Pachoud, 2014). Le modèle repose sur le principe du *Place and Train* (ou *Working First*), c'est-à-dire le fait d'insérer la personne en situation de handicap directement dans un environnement de travail ordinaire, puis de la former et l'accompagner dans le métier concerné. La formation au travail est alors apportée directement *in situ*. Contrairement au dispositif traditionnel d'insertion qui peut poser des problèmes de coordinations entre les nombreux intervenants du domaine de l'accompagnement, le modèle IPS repose, quant à lui, sur l'accompagnement et le suivi d'un seul intervenant, appelé *job coach*, en général issu lui-même du monde de l'entreprise. C'est pourquoi on note davantage de proximité dans ce rapport d'aide, ce qui favorise l'autonomie et la prise d'initiatives, tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque individu et de son projet de vie. Le modèle IPS mise ainsi sur l'*empowerment* des deux parties, de l'accompagnant et de l'accompagné. L'emploi accompagné se caractérise par huit principes (Becker *et al.*, 2003 ; Corbière, 2012 ; Latimer, 2008 ; Mueser *et al.*, 2014, dans Pachoud, 2014) :

1. « Zéro exclusion » : l'inclusion repose dans le programme IPS sur la seule volonté de travail de la personne en situation de handicap.
2. L'objectif est d'obtenir un emploi en milieu ordinaire et ainsi de bénéficier d'un contrat de travail de droit commun.

3. Il faut que la recherche d'emploi débute le plus rapidement possible.
4. L'intervenant qui accompagne doit établir des relations étroites avec les équipes soignantes de la personne en situation de handicap.
5. On tient compte du profil de la personne qui souhaite travailler, de ses préférences et de ses besoins.
6. La période de soutien n'est pas limitée ; elle est continue.
7. On conseille les personnes en situation de handicap quant aux prestations sociales possibles si l'emploi en milieu ordinaire échoue.
8. Enfin, « un travail d'ajustement du poste » doit être réalisé selon les capacités de la personne en situation de handicap, en lien avec l'employeur.

Dans les milieux protégés, ces modèles d'accompagnement à l'emploi sont rares, ou du moins pas intégrés dans les priorités, à l'exception de quelques structures, comme Messidor<sup>6</sup> ou LADAPT par exemple. Depuis 2018, en France, les dispositifs d'emploi accompagné prennent de l'essor. Cette évolution est une des conséquences de la loi majeure de 2005 qui a représenté une grande avancée sur les questions de *dépossession du choix individuel* pour les personnes en situation de handicap. L'idée de cette loi est de permettre aux personnes concernées de conduire « leur projet de vie » (Guillaume, 2007, p. 26).

Deux principes peuvent être mis en lumière au regard de cet enjeu. On parle d'*autodétermination* lorsque la personne est capable « de

---

<sup>6</sup>Messidor est une association gestionnaire d'établissements de travail protégé. Orienté sur la transition du milieu protégé vers le milieu ordinaire, l'association a notamment mis en place la Franchise Sociale Messidor mettant à dispositions d'autres ESAT leurs méthodes d'emploi accompagné.

prendre en main son destin », de « disposer d'elle-même », d'avoir une réelle autonomie (Dupas et Chouattah, 2017, p. 86). On parle d'*autoreprésentation* lorsque la personne n'est plus seulement un « acteur participatif », mais devient également auteur et acteur de sa parole et de la parole de ses pairs. Ce principe repose sur l'idée qu'une personne joue un « rôle social et politique » (*Ibid.*, p. 87) : « Il s'agit d'une part de mettre à leur disposition tous les outils qui leur permettent de s'organiser, d'échanger ; d'autre part de mettre en place des conditions nécessaires pour que le groupe partage, échange, discute. » (p. 87). On évoquera alors le principe de *pairémulation* qui désigne « des pratiques de transmissions de l'expérience entre personnes en situation de handicap, qui visent à développer les possibilités de celles-ci de choisir leur mode de vie » (Dufour, 2016, p. 97). Il s'agit alors de la mise en relation, de plusieurs personnes en situation de handicap qui vont s'entraider, se conseiller, s'accompagner. « Le trajet de l'une bénéficie au trajet à venir de l'autre, car l'une incarne un mode de vie que l'autre pensait inaccessible pour elle-même » (*Ibid.*). L'expression *pairémulation* (ou *peer counseling* en anglais) désigne alors le fait de « mettre l'accent sur la capacité des personnes en situation de handicap à se transmettre leur expérience tout en participant au changement social » (*Ibid.*, p. 100)

Ainsi, la question du projet de vie des personnes en situation de handicap est de plus en plus centrale. Entre nouveau dispositif d'accompagnement et nouveau principe relationnel, la personne en situation de handicap se voit davantage entendue, soutenue et incluse dans les innovations sociales. Cependant, « les sociétés démocratiques et prospères n'ont pas totalement résolu » les problèmes d'inclusion, ce qui conduit Poizat à se demander « Quelle

inclusion voulons-nous et quel projet politique peut la rendre possible ? » ((Poizat, 2007, p. 15 et 17).

## **Chapitre 2 – L’insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap en milieu rural : entre milieu protégé et milieu ordinaire**

En France, en 2017, les établissements et services médico-sociaux offraient environ 483 000 places à des personnes en situation de handicap (CREAI, 2018). Au sein de ces établissements proposant des missions éducatives, pédagogiques, thérapeutiques, d’insertion ou encore d’accompagnement médico-social, 148 000 places étaient réservées à des adultes en situation de handicap et 335 000 à des enfants. Ces chiffres, dont l’évolution a été croissante depuis la fin des années 1970 (Rapegno, 2014) recouvrent une grande diversité de structures médico-sociales dans le champ du handicap et se traduisent, géographiquement, par une répartition contrastée des places d’accueil sur le territoire français.

### **1. Des établissements d’accueil et d’accompagnement**

#### **« protégés » : une offre importante en milieu rural**

Noémie Rapegno (2014) constate que les dix départements qui concentrent proportionnellement le plus grand nombre de places, à savoir la Lozère, la Corrèze, la Nièvre, le Gers, la Creuse, l’Yonne, les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes, le Tarn-et-Garonne et le Tarn sont des territoires peu peuplés, situés dans des espaces ruraux, souvent des régions montagneuses enclavées. Le département de la Lozère,

qui présente le taux d'équipement le plus élevé, totalisait en 2010 environ 27 places pour 1000 habitants. Les dix départements qui totalisent le plus grand nombre de places ont tous une densité de population inférieure à 65 habitants au kilomètre carré. Parmi eux, « cinq se situent dans les Pyrénées ou dans le Massif central, un département se trouve dans les Alpes, et deux départements sont compris entre les Pyrénées et le Massif central » (Rapegno, 2014, p 138). Comment expliquer cette logique géographique ? Pourquoi les taux d'équipements en établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain ?

Noémie Rapegno ayant travaillé, dans le cadre de sa thèse, sur la répartition de ce type d'établissements et sur les impacts qu'elle peut avoir sur la participation sociale des usagers, avance plusieurs facteurs explicatifs. L'exclusion des villes dont ont pu faire l'objet les personnes en situation de handicap au cours de l'histoire pourrait être un élément de réponse à leur accueil en milieu rural. Loin des villes, loin de la société, leur présence dessinerait ainsi une géographie de la relégation soulignent Sophie Bourgarel et Monique Piteau-Delord qui expliquent qu'historiquement, « la grande période de développement des établissements médico-sociaux pour personnes handicapées a eu lieu au cours des trente dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, à une période où le maintien de la proximité avec la famille était moins prioritaire qu'aujourd'hui » (Bourgarel et Piteau-Delord, 2013, p. 786).

La reconversion de certains anciens sanatoriums, traditionnellement implantés en milieu rural, en structures d'accueil pour personnes en situation de handicap pourrait constituer un autre facteur explicatif. Les forts taux d'équipements seraient ainsi liés au développement d'un savoir-faire et d'une tradition d'accueil (Rapegno, 2014). Au-delà de

ces logiques historiques, la forte répartition des établissements et services médico-sociaux en milieu rural, n'ayant pas été initialement pensée dans une logique républicaine d'égalité des territoires, doit surtout son origine dans la force de l'initiative locale, dans la « présence de personnes ayant su mobiliser et fédérer les habitants ainsi que les acteurs administratifs et politiques autour de projets de création d'établissements » (Rapegno, 2014, p. 152).

Dans ces secteurs ruraux souvent enclavés, à faible densité, la présence d'établissements et services médico-sociaux a constitué une aubaine et une véritable stratégie de développement territorial. En se penchant de manière plus précise sur les exemples lozériens et corréziens, Noémie Rapegno a eu pour objectif de comprendre, dans un premier temps, si les taux d'équipement de ces deux départements ruraux étaient élevés à cause de la présence de quelques gros établissements ou étaient liés à l'implantation d'une multiplicité de petites structures. En s'intéressant à la genèse et aux différentes phases de développement du secteur médico-social dans ces départements, elle a tenté, dans un second temps, de comprendre et de détailler les systèmes d'acteurs expliquant pourquoi ces deux départements ruraux présentent des taux d'équipements élevés. En ce qui concerne le nombre de structures en Corrèze et en Lozère, les logiques sont similaires. En Corrèze, outre la présence de la fondation Jacques Chirac, qui gère de nombreuses structures, une diversité de petites associations est locale, active et gestionnaire d'établissements. En Lozère, « sur les dix associations gestionnaires, neuf sont locales et six gèrent plus de cent places » (Rapegno, 2014, p. 155). Les forts taux d'équipement de ces deux départements ne sont donc pas liés à la présence de quelques établissements à forte capacité d'accueil,



mais trouvent plutôt leur origine dans l'existence de nombreuses associations locales.

En Corrèze, l'exemple de la MAS du Glandier, implantée dans un ancien sanatorium ayant successivement appartenu au département de Paris puis de la Seine en 1920, confirme l'hypothèse de la reconversion (Rapegno, 2014). Cependant, l'exemple de la fondation Jacques Chirac (et le lien fort entretenu entre cette dernière et les élus locaux) illustre le poids des initiatives locales dans la création de centres et services médico-sociaux. En effet, plusieurs maires des communes où sont implantés des établissements sont également membres du conseil d'administration de l'association des Centres éducatifs de Haute-Corrèze et ont fourni des terrains à la fondation Jacques Chirac pour l'installation de ces structures. De plus, en 2010, le Président et le Vice-Président de la fondation Jacques Chirac étaient respectivement maires de deux communes sur lesquelles des établissements médico-sociaux sont implantés (Rapegno, 2014, p 154). Avec 730 postes en équivalent temps plein, la fondation Jacques Chirac était le premier employeur du département en 2010. En Corrèze, les acteurs locaux se sont saisis de la tradition d'accueil initiale et l'ont perpétuée dans une logique économique, garantissant des emplois aux habitants du territoire.

En Lozère, l'hypothèse de la tradition d'accueil a été également retenue par Noémie Rapegno. En effet, « l'Association lozérienne de la lutte contre les fléaux sociaux » (ALLFS), créée en 1937, tire son origine du Comité d'hygiène et de préservation antituberculeuse. L'ALLFS, tout comme l'association « Les amis de l'enfance », était à l'origine de deux des associations à vocation sociale qui n'avaient pas comme vocation première l'accueil de personnes en situation de handicap. Pourtant, elles ont ouvert des établissements spécialisés

dès les années 1960 pour l'ALLFS et 1970 - 1980 pour l'association « Les amis de l'enfance ». L'association « l'éducation par le travail », créée en 1971, a quant à elle centré dans un premier temps ses activités autour de l'accueil d'enfants et adultes en situation de handicap à travers la gestion d'un Institut Médico-Pédagogique (IMP) et d'un Centre d'Aide par le Travail (CAT). Noémie Rapegno explique que, comme en Corrèze, plusieurs associations lozériennes ont impliqué des élus locaux dès leur création. Par exemple l'action de l'association le Clos du Nid, créée sous l'impulsion de l'abbé Oziol, comme l'association des résidences Saint-Nicolas, a été relayée par les élus locaux, en particulier par Jacques Blanc, maire de la commune lozérienne de La Canourgue et rapporteur à l'Assemblée nationale de la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées. Aujourd'hui, une grande partie des emplois lozériens dépendent directement du médico-social. Pour une population active totale de 34 000 personnes, les emplois directs dans ce secteur sont évalués à 4 500 et se situent surtout sur le nord-ouest du département. (Marasovic, 2013 cité par Chignier-Riboulon, 2018). Franck Chignier-Riboulon et Mauricette Fournier expliquent que de nombreux emplois indirects sont générés par le secteur médico-social en Lozère. Les centres se fournissent dans les pharmacies locales, font entretenir leurs véhicules dans les garages du territoire ou font appel aux artisans du secteur pour l'entretien des bâtiments (Chignier-Riboulon et Fournier, 2017 ; Chignier-Riboulon, 2018). Dans des départements ruraux comme la Lozère ou la Corrèze, la tradition initiale d'accueil et de soin de personnes ayant la tuberculose s'est au fil du temps transformée en une filière médico-sociale d'accueil des personnes en situation de handicap, très importante économiquement. Dans cette translation, un rôle majeur a été joué par les acteurs politiques locaux qui ont vu dans

l'opportunité médico-sociale une ressource pour leur territoire et qui continuent d'œuvrer pour le développement de ce secteur.

Alors que certains territoires ruraux se sont donc très tôt spécialisés dans l'accueil de personnes en situation de handicap, la surreprésentation des départements ruraux dans le classement du nombre de places d'accueil a toutefois tendance à progressivement s'estomper. Comme le soulignent Sophie Bourgarel et Monique Piteau-Delord, « l'évolution des comportements familiaux comme sociétaux face au handicap amène au lent comblement de cette géographie de l'éloignement. Les écarts entre taux départementaux d'équipement diminuent lentement, sans trop modifier le classement des régions (Bourgarel et Piteau-Delord, 2013, p. 786).

Bien que vectrice de développement pour ces territoires, l'implantation en milieu rural de nombreux établissements d'accueil et d'accompagnement pour personnes en situation de handicap soulève problèmes et interrogations si on se place du point de vue des personnes concernées et de leur famille. En effet, « le suréquipement des territoires ruraux implique un plus grand isolement pour les résidents, un éloignement des équipements intermédiaires socioculturels et sportifs ainsi qu'un éloignement des familles et un accès aux transports difficile » (Rapegno, p. 144).

Pour comprendre dans quelle mesure le milieu rural peut être un frein ou un atout pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap, les enquêtes menées dans le cadre du présent projet de recherche se focalisent sur le projet de vie des personnes et sur les moyens mis à leur disposition pour le réaliser. Dans quelle mesure une situation en milieu rural peut-elle influencer les projets de vie des personnes qui y sont accompagnées ? Quelles possibilités d'épanouissement et de réalisation des projets de vie offre le milieu

rural ? Quels sont les atouts et les freins de l'espace rural en termes d'insertion sociale et d'insertion professionnelle pour les personnes qui sont en capacité de travailler ?

Peu de ressources bibliographiques abordent des problématiques liées à l'insertion sociale ou professionnelle des personnes en situation de handicap spécifiquement dans les espaces ruraux. À l'échelle internationale, citons les travaux de Margaret Booyens, Ermien van Pletzen et Theresa Lorenzo (2015) qui se sont penchés sur les dynamiques d'insertion en milieu rural de personnes en situation de handicap dans le sud de l'Afrique. Ils ont mis en évidence la complexité des contextes ruraux comme facteur contrariant l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. En Afrique du Sud, au Botswana comme au Malawi, ont été relevés comme principaux freins à l'insertion l'effet négatif généré par la pauvreté et les appréhensions des communautés vis-à-vis du handicap. Au Québec, un collectif de jeunes chercheurs s'est intéressé aux problèmes d'accessibilités aux services pour les personnes en situation de handicap vivant en milieu rural, plus précisément à la question de l'accès aux loisirs (Roult *et al*). Cependant, ils ont remarqué que la taille démographique réduite des communautés rurales facilite les échanges entre les personnes handicapées et le reste de la population. En 2009, l'International Labour Organisation, a publié un guide en huit volumes présentant la méthode TREE (*Training for Rural Economic Empowerment*). Cette méthodologie vise à promouvoir l'autonomisation économique des zones rurales pauvres. Le huitième numéro est spécifiquement consacré à la question de l'insertion en milieu rural des personnes en situation de handicap. À travers un ensemble de processus stimulant la création d'initiatives et

mettant en place des séances de formation professionnelle, cette méthode a notamment porté ses fruits au Bangladesh (ILO, 2009). En France, si l'on s'en tient à la question de l'insertion professionnelle, quelques travaux établissent un diagnostic de la question à une échelle territoriale particulière, qui peuvent inclure les espaces ruraux (Zaffran, 2005 en Aquitaine ; Vuilbert pour l'Allier, 2017) ; d'autres présentent la spécificité de l'agriculture sociale et thérapeutique (ASTRA, 2014), ou traitent de la question de l'emploi de personnes en situation de handicap sous l'angle de la production alimentaire (les légumeries pour Abadie et *al.*, 2017).

La reconnaissance du handicap psychique, depuis la loi de 2005, a fait émerger des questionnements quant à la manière d'accompagner les personnes concernées vers l'insertion sociale et professionnelle. Les personnes en situation de handicap psychique peuvent être orientées par la MDPH vers deux types d'accompagnement, le milieu protégé ou le milieu ordinaire, par l'intermédiaire d'un accompagnement de pôle emploi ou de Cap emploi et des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Ces structures ont pour vocation d'accompagner vers l'emploi diverses catégories de personnes en difficulté face au marché du travail (chômeurs de longue durée, jeunes de moins de 26 ans en difficultés bénéficiaires des minimas sociaux, mais aussi travailleurs handicapés). Les SIAE peuvent donc répondre aux besoins des travailleurs handicapés ne relevant pas du milieu protégé, mais qui ne peuvent accéder directement à l'emploi.

Étudiant le département de l'Allier, Sophie Vuilbert et Mauricette Fournier soulignent cependant que rares sont les personnes en situation de handicap psychique (déclaré et reconnu, notamment par la RQTH) à être orientées vers les SIAE (Vuilbert et Fournier, 2020). Elles constatent également plusieurs freins à l'insertion sociale et

professionnelle des personnes en situation de handicap psychique. En se focalisant sur les actions menées par les SIAE, les auteures ont montré que le manque de clarté dans les dispositifs et de coordination entre les différents acteurs de l'insertion était générateur de difficultés et de freins à la réalisation du projet de vie des personnes concernées. Replaçant ces constats dans un contexte territorial dominé par la ruralité, ces travaux mettent en évidence les difficultés d'accès aux structures d'accompagnement, situation renforcée par le manque d'offre de transport public en milieu rural. De fait, les enquêtes menées auprès de différents professionnels des SIAE mettent en évidence que la majorité des travailleurs handicapés accompagnés résident à plus de 15 km des pôles urbains où sont localisées les structures (Vuilbert, 2017). Au final, Sophie Vuilbert et Mauricette Fournier mettent en évidence les discordances existant entre territoires vécus des personnes en situation de handicap et territoires administratifs des SIAE (Vuilbert et Fournier, 2020). Ces constats font écho à ceux établis par le réseau ASTRA : « Il y a un manque de solutions sociales et professionnelles à long terme pour des personnes qui ne peuvent pas retourner dans le milieu de travail ordinaire » (ASTRA, 2014).

## **2. L'agriculture sociale et thérapeutique : un réenchancement de l'insertion socioprofessionnelle par l'agriculture ?**

Compte tenu de la faiblesse voire l'absence, dans les espaces ruraux, d'offre de transport structurée pour se rendre sur son lieu de travail, l'agriculture sociale et thérapeutique peut alors constituer une solution d'insertion pour les personnes en situation de handicap psychique. Notion récente, l'agriculture sociale et thérapeutique, ou *social farming*, a été définie par un groupe de chercheurs rassemblés dans le cadre d'un projet financé par la Commission européenne comme

l'ensemble des « *pratiques agricoles visant à promouvoir la réadaptation et les soins des personnes défavorisées et/ou à l'intégration des personnes ayant une faible capacité contractuelle* »<sup>7</sup>.

Les dispositifs, variés, mis en œuvre pour promouvoir ces pratiques, font s'entrecroiser le secteur agricole, y compris dans ses dimensions économiques, au domaine de la santé et à celui de l'insertion sociale et professionnelle des personnes considérées comme les plus fragiles ou les plus marginalisées (personnes en situation de handicap - notamment mental et psychique (Elings, 2012), chômeurs de longue durée (Fortier, 2003), voire détenus en fin de peine (Gautier et Lalaubie, 2018, etc.).

Les diverses initiatives s'appuient toutes sur la fonction thérapeutique prêtée à l'agriculture, dans l'objectif final de promouvoir l'inclusion sociale (Di Iacovo et O'Connor, 2009 ; Doidy, et Dumont, 2014 ; Stoessel-Ritz, 2017). Joël Zaffran soulignait par exemple en 2005 que le travail à la ferme, souvent basé sur un schéma de travail collectif et familial, présente une organisation différente de celle de l'entreprise, permettant une plus grande souplesse et une polyvalence plus importante (Zaffran, 2005). En matière d'insertion sociale et professionnelle, il avait constaté que le travail agricole pouvait se présenter, en milieu rural, comme une alternative pertinente.

L'intérêt croissant pour l'agriculture sociale et thérapeutique s'est traduit au cours de la décennie passée par la publication de travaux portant sur des expériences conduites tant en Europe (Wydler et Picard, 2010 ; Fazzi, 2011 ; Assouline, 2014 ; Bassi *et al.*, 2016) qu'aux États-Unis (Hassink et Van Dijk, 2006 ; Doidy, et Dumont, 2014). Ces travaux ont surtout cherché à mettre en évidence l'impact de ces

---

<sup>7</sup> *Projet So Far (Social-Farming)*, avril 2008, *Document de synthèse sur l'agriculture à vocation sociale et thérapeutique en Europe*. URL : <http://chamoisedestjean.free.fr/SOFAR%20doc%20de%20synth%E8se%2001%2004%2008.html>

pratiques sur les personnes concernées, plus rarement sur les territoires (Assouline, Marron, 2017).

En France, deux types d'établissements mobilisent plus particulièrement l'agriculture sociale et thérapeutique avec « une finalité d'insertion sociale et de réhabilitation des individus» (Doidy, Dumont, 2014) : les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et les Établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Dans la mesure où trois des quatre ESAT ruraux partenaires pratiquent l'agriculture sociale et thérapeutique, la présente recherche-action constituait également une opportunité pour observer ses effets : cette pratique permet -elle d'inverser les logiques d'exclusion et de relégation sociospatiale ? Le « réenchantement de l'agriculture par le travail social » relevé par Doidy et Dumont (2014) se traduit-il aussi pour les travailleurs en situation de handicap par un réenchantement de l'insertion socioprofessionnelle par l'agriculture et une amélioration de la justice sociospatiale ?





## Partie 2 – Méthodologie

Après une phase préparatoire de rencontres sur chaque terrain (chaque ESAT partenaire), auxquelles ont participé tous les membres de l'équipe, un double dispositif méthodologique a été mis en place. Afin de cerner les spécificités du travail dans un ESAT rural, de comprendre les projets individuels des travailleurs, mais également de recenser les liens qui unissent les établissements et leurs territoires d'implantation, plusieurs entretiens semi-directifs et ateliers participatifs ont été organisés.

Dans un premier temps, des entretiens individuels ont été menés, en vis-à-vis, de septembre 2019 à mars 2020, avec les travailleurs en situation de handicap et le personnel d'encadrement des ESAT par Sophie Vuilbert, chargée de mission sur le programme. Ils ont été complétés par d'autres échanges avec divers acteurs du territoire qu'ils soient habitants, élus, commerçants ou clients des établissements. Démarrés sur certains sites dès septembre 2019, ils ont été interrompus pendant la pandémie et se sont poursuivis sur la période juillet-septembre 2020, mais alors, contrairement aux précédents, parfois par téléphone, voire par réponse à des questionnaires écrits, en raison des perturbations engendrées par de la crise sanitaire.

Cet ensemble d'échanges a été retranscrit par Sophie Vuilbert pour les entretiens ayant donné lieu à une prise de notes (quand les personnes interrogées n'avaient pas autorisé l'enregistrement de l'entretien) et par Sophie Faustman et Andrey Broca, stagiaires sur le programme, pour les enregistrements audio. L'ensemble de ce corpus a été rassemblé dans un volumineux « recueil des entretiens

individuels » (607 pages) qui a servi de base à l'analyse qualitative des données.

En parallèle, un atlas cartographique, finalisé en juillet 2020 par Laure Lamothe, stagiaire sur le programme, avait pour objectif de contextualiser les données qualitatives recueillies par des informations statistiques. 36 items ont été cartographiés pour chacun des quatre sites (soit 144 cartes réalisées à la même échelle afin de faciliter les comparaisons entre territoires) relevant des domaines suivants : démographie, économie, social, formation, logement, équipements, agriculture.

Si les entretiens individuels ont pu être relativement épargnés par le contexte sanitaire, il n'en a pas été de même pour les ateliers participatifs (avec les travailleurs des ESAT comme avec la société civile de chaque territoire). Ces actions, initialement prévues d'avril à juin 2020, ont été dans un premier temps reportées aux mois de septembre et d'octobre 2020. Quatre ateliers ont pu être réalisés en septembre 2020 sur les territoires de Saint-Paul-de-Varax dans l'Ain (ESAT « La Ferme Diénet ») et Saint-Pierre-d'Entremont en Isère (ESAT « Le Habert »). Néanmoins, seuls ceux concernant les travailleurs des ESAT ont réellement pu être mis en œuvre dans de bonnes conditions ; ceux à destination des autres habitants du territoire n'ont suscité en effet qu'une faible participation, en raison certainement des craintes engendrées par la pandémie malgré le protocole sanitaire appliqué dans les ateliers. Le climat d'insécurité et d'incertitude vis-à-vis de la crise sanitaire et les nouvelles directives gouvernementales ont ensuite conduit à l'annulation par les responsables locaux des ateliers participatifs prévus en octobre 2020 sur les deux autres sites (Rochefort-Montagne dans le Puy-de-Dôme pour ESAT « ASPH » ; Crémeaux et Bussy-Albieux dans la Loire pour

l'ESAT Le Colombier-La Blégnière). Une nouvelle (et dernière) programmation a alors été envisagée pour le printemps 2021, à nouveau annulée pour cause de confinement.

Ajoutons enfin que si les travaux de terrains prévus dans le programme ont été limités pendant le printemps et l'été 2020, dans l'objectif de maintenir le lien avec nos partenaires et documenter la situation exceptionnelle à laquelle ils devaient faire face, cette période a été mise à profit pour réaliser des entretiens à distance (téléphoniques ou en visioconférence) avec les responsables de plusieurs ESAT de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous souhaitons connaître d'une part, comment les établissements avaient pu s'organiser pour assurer *a minima* leur mission de soutien médico-social à destination de leurs travailleurs et, d'autre part, sous l'angle économique, comment ils avaient géré l'arrêt ou la réduction de leurs activités de production. Cette étude empirique a notamment montré la capacité des ESAT dont l'activité est fondée sur l'agriculture sociale et thérapeutique à faire face aux crises, sanitaires et/ou économiques (Escuriet, Fournier, Sanson, 2021).

## **Chapitre 1 – Les entretiens semi-directifs**

### **1. Entretiens avec les travailleurs en situation de handicap des ESAT**

Ces usagers, engagés dans un parcours médico-social en milieu rural, mais également habitants du territoire à part entière ont été interrogés sur leur travail quotidien dans les ESAT ainsi que sur les activités qu'ils réalisent. Afin de saisir avec précision les raisons qui les ont conduits à

être accompagnés dans un établissement rural, l'accent a été mis sur la compréhension de leurs parcours et de leurs récits de vie.

À la manière de différents travaux contemporains (Martouzet, 2013 ; Olmédo, 2015, Oloukoï, 2016 ; Feildel *et al.*, 2016) s'inscrivant dans le champ de la géographie culturelle et plus particulièrement de la géographie « par la culture » (Guinard, 2019), les entretiens se sont également focalisés sur les affects et les ressentis qu'ils associent et éprouvent en milieu rural. Guinard (2019) identifie deux types de géographies culturelles, la géographie « de la culture » et « par la culture ». Si la géographie « de la culture » renvoie à une « géographie du fait culturel » qui étudie le caractère spatial d'objets culturels (lieux sacrés, musées, etc.), la géographie « par la culture » fait référence à une approche culturelle des faits géographiques. Cette dernière, ambitionne de « comprendre des objets géographiques, y compris ceux qui ne sont pas culturels, selon une approche qui serait culturelle en ce sens qu'elle prendrait en compte la manière dont ces objets sont perçus, représentés, imaginés » (Guinard, 2019, p. 44).

La recherche-action s'est donc nourrie dans un premier temps de différents entretiens menés auprès des travailleurs des ESAT sur la base du volontariat. À la suite de rencontres au cours desquelles l'équipe leur a présenté les objectifs de l'étude, plusieurs travailleurs des ESAT ont manifesté un réel intérêt pour cette recherche, qui s'est traduit notamment par de nombreux échanges informels tout au long de la période d'enquêtes sur le terrain et par le nombre de personnes qui ont accepté de témoigner et de partager leur expérience. Les entretiens se sont déroulés soit sur le lieu de travail soit pendant les temps de pause. Toutefois, préalablement aux entretiens, des temps d'échanges

ont été organisés dans le but, d'une part de prendre connaissance du quotidien des travailleurs, d'autre part de créer un lien.

Ajoutons qu'au plan méthodologique nous ne pouvons ignorer la particularité du handicap psychique et mental dans le cadre d'une étude reposant sur la parole, le discours des personnes concernées. En effet, si le handicap mental impacte les capacités intellectuelles et d'apprentissage, la communication, la socialisation ou encore la stabilité émotionnelle, les personnes souffrant de troubles psychiques se trouvent elles aussi dans une situation de « vulnérabilité » (Muller, 2011). Pour ces dernières, cette notion est notamment liée à une altération des capacités à traverser une situation difficile, du rapport à l'autre et à soi, impliquant une stabilité émotionnelle en constante évolution. Aussi, pour évoluer dans le monde réel, la notion de spatialité et d'environnement physique et social (Fougeyrollas et Noreau, 2007) est essentielle. L'état émotionnel influence de manière notoire la capacité à vivre en société, à effectuer certaines tâches, à s'exprimer ou encore à évoluer au sein d'un groupe (Pachoud *et al.*, 2009). En revanche, un contexte sécurisant favorise le lien et l'échange. Aussi, dans le cadre des entretiens, la confiance a dû s'instaurer afin de faciliter la parole. Néanmoins, témoigner de son parcours de vie, de son histoire mobilise des émotions. Afin de maintenir un climat de bienveillance, les entretiens ont été adaptés pour tenir compte des spécificités inhérentes à chaque participant. Ceci a eu parfois pour effet une perte d'information dans certaines situations, et ce malgré l'attention apportée à ne pas censurer ou trop cadrer l'échange afin d'encourager l'expression d'informations. Au total, 35 travailleurs en situation de handicap ont pu être interrogés dans les différents ESAT partenaires selon la répartition suivante :

- ESAT La Ferme Dienet : 11 personnes

- ESAT Le Habert : 6 personnes
- ESAT Le Colombier-La Blégnière : neuf personnes
- ESAT ASPH de Rochefort-Montagne : neuf travailleurs

## 2. Entretiens avec le personnel d'encadrement des établissements

Les échanges avec le personnel d'encadrement (éducateurs spécialisés, moniteurs d'atelier) proche des travailleurs en situation de handicap interrogés avaient pour objectif de comprendre l'histoire des établissements, leur ancrage territorial local et les spécificités des accompagnements menés.

Au total, 16 entretiens ont été réalisés avec le personnel d'encadrement des établissements selon la répartition suivante :

ESAT La Ferme Dienet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 moniteurs d'atelier</li> <li>• la coordinatrice médico-sociale</li> </ul>
ESAT Le Habert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 éducateurs spécialisés</li> <li>• le chef de service</li> <li>• 1 moniteur d'atelier</li> </ul>
ESAT Le Colombier-La Blégnière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 moniteurs d'atelier, dont le moniteur principal</li> </ul>
ESAT ASPH de Rochefort- Montagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le chef de service de l'ESAT</li> <li>• le chef de service du Foyer d'accueil médicalisé (FAM)</li> <li>• le chef de service du Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le chef de service du Service d'accueil de jour (SAJ)</li> <li>• le chef de service du Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)</li> <li>• 1 moniteur d'atelier</li> <li>• 1 éducateur spécialisé</li> <li>• 1 éducateur technique spécialisé</li> </ul>
--	---

### **3. Entretiens avec les acteurs des territoires**

Les entretiens réalisés avec les autres acteurs du territoire avaient pour objectif d'une part de contextualiser, à diverses échelles, les témoignages des travailleurs et d'autre part d'identifier les liens existant entre les ESAT et leurs territoires d'implantation. Ainsi, par exemple, pour l'ESAT du Habert, les rencontres avec des personnels de la Maison Départementales des Personnes Handicapées de Savoie, de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, du Parc Naturel Régional de Chartreuse et de la Chambre d'agriculture ont apporté des éclairages sur l'ancrage de l'établissement dans son territoire et les relations établies, à l'échelle locale comme départementale, avec les acteurs institutionnels (principalement les collectivités territoriales).

Enfin quelques entretiens ont été menés avec des habitants de la commune (principalement des commerçants et leurs clients) afin de mesurer leur connaissance de l'ESAT ainsi que l'image qu'ils se faisaient de l'établissement et de ses travailleurs.

Au total, 24 entretiens ont été menés avec les acteurs et habitants des territoires. Ils ont concerné :



<p>Dans l'Ain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le directeur de la Communauté de Communes de la Dombes</li> <li>• madame le maire de Saint-Nizier-le-Désert</li> <li>• la gérante de la boulangerie</li> <li>• un commerçant de la commune</li> <li>• le gérant de l'épicerie de Saint-Paul-de-Varax</li> <li>• un agriculteur à Villette</li> <li>• une co-gérante d'exploitation laitière à Villars-les-Dombes</li> </ul>
<p>En Savoie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des salariés de la communauté de communes Cœur de Chartreuse</li> <li>• le responsable insertion professionnelle au service adulte de la MDPH de Savoie</li> <li>• la chargée d'évaluation au service adulte de la MDPH de Savoie</li> <li>• la responsable de la mission biodiversité aménagement paysage au Parc naturel régional de Chartreuse</li> <li>• la chargée de mission économie du Parc naturel régional de Chartreuse</li> <li>• le conseiller territorial à la Chambre d'agriculture rattaché au Parc naturel régional de Chartreuse comme responsable de la mission agriculture</li> <li>• une commerçante de Saint-Pierre - d'Entremont</li> <li>• une employée de commerce</li> </ul>
<p>Dans la Loire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le maire de Crémeaux</li> <li>• la gérante du bar de la commune</li> <li>• un agriculteur</li> </ul>

Dans le Puy-de-Dôme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le maire et le premier adjoint de Rochefort-Montagne</li> <li>• une gérante d'hôtel à La Bourboule</li> <li>• un pharmacien à Rochefort-Montagne</li> <li>• une gérante de café/librairie associatif</li> <li>• un couple de gérants de camping</li> </ul>
---------------------	---

## Chapitre 2 – Les ateliers cartographiques participatifs

Dans le souci d'inclure le plus grand nombre d'habitants des territoires dans le processus de recherche, plusieurs ateliers participatifs avaient été envisagés en complément des entretiens semi-directifs. Ces ateliers devaient concerner d'une part les travailleurs des ESAT, d'autre part les autres habitants des territoires concernés (élus locaux, société civile). L'intérêt de l'atelier participatif est de donner la parole et/ou laisser s'exprimer des personnes qui ne se sentent pas à l'aise lors de réunions plus formelles. C'est aussi un moyen de modéliser, par le biais d'activités à coloration plus ludiques, des idées qui n'apparaîtraient pas forcément lors d'une discussion. Comme mentionné en introduction, seuls ceux de l'Ain et de la Savoie ont pu être menés à bien par Sophie Vuilbert et Audrey Broca en septembre 2020.

S'inspirant des jeux de reconstruction spatiale (Guy et Depeau, 2014 ; Ramadier et Bronner, 2006 ; Ramadier et Depeau, 2006 ; Tratnjek, 2015) ou encore de la démarche des entretiens cartographiques (Escuriet, 2021) ces ateliers ont mobilisé, comme support d'échange et de discussion, un dispositif méthodologique apparenté à l'univers de la cartographie participative, c'est-à-dire un dispositif qui regroupe « des réalités très diverses, mais qui

renvoient toutes à un processus d'élaboration collective de représentations cartographiques par un ensemble de personnes n'appartenant pas exclusivement au milieu de la cartographie institutionnelle » (Noucher, 2013, p. 6).

Tout comme pour la démarche des entretiens cartographiques permettant de s'intéresser à la subjectivité et à ce que représentent les fréquentations spatiales, les ateliers sont allés au-delà du simple recueil de lieux sur la carte en offrant la possibilité aux participants de questionner leurs pratiques spatiales. En effet, la notion de pratique spatiale convoque l'expérience du lieu et par extension de l'espace, la fréquentation, mais également les significations, ce qu'évoque le lieu et l'espace fréquentés. En effet, si la fréquentation d'un lieu est passive, la pratique confère à l'action spatiale une dimension plus personnelle : « Pratiquer les lieux, c'est en faire l'expérience, c'est déployer, en actes, un faire qui a une certaine signification ; on se focalise alors fondamentalement sur les manières dont les individus font avec les lieux » (Stock, 2006, p. 6).

Selon le public concerné (travailleurs des ESAT ou autres habitants des territoires) les objectifs de ces ateliers, et par voie de conséquence la méthodologie utilisée, ont été un peu différenciés. Pour les travailleurs en situation de handicap, il s'agissait principalement d'interroger la notion de bien-être, en s'appuyant notamment sur le travail mené par Lise Bourdeau Lepage (2020), ainsi que les pratiques spatiales, tandis que, pour les acteurs de la société civile, il s'agissait plutôt de réfléchir d'une manière générale à la question de la prise en compte du handicap en milieu rural, puis à la manière des jeux de territoires

(Lardon, 2013), se concentrer sur l'intégration locale de l'ESAT et ses travailleurs.

Ainsi, dans une première étape, les travailleurs des ESAT avaient pour consigne de dessiner leur lieu de vie idéal (ESAT Le Habert) et/ou de s'exprimer à son sujet (ESAT de Dienet). À cet effet, plusieurs photographies représentant différents types d'espaces et de métiers ont été affichées au mur dans le but d'aider si besoin les personnes à imaginer un lieu de vie et de travail dans lequel ils pourraient se sentir heureux (Figures 1 et 2).

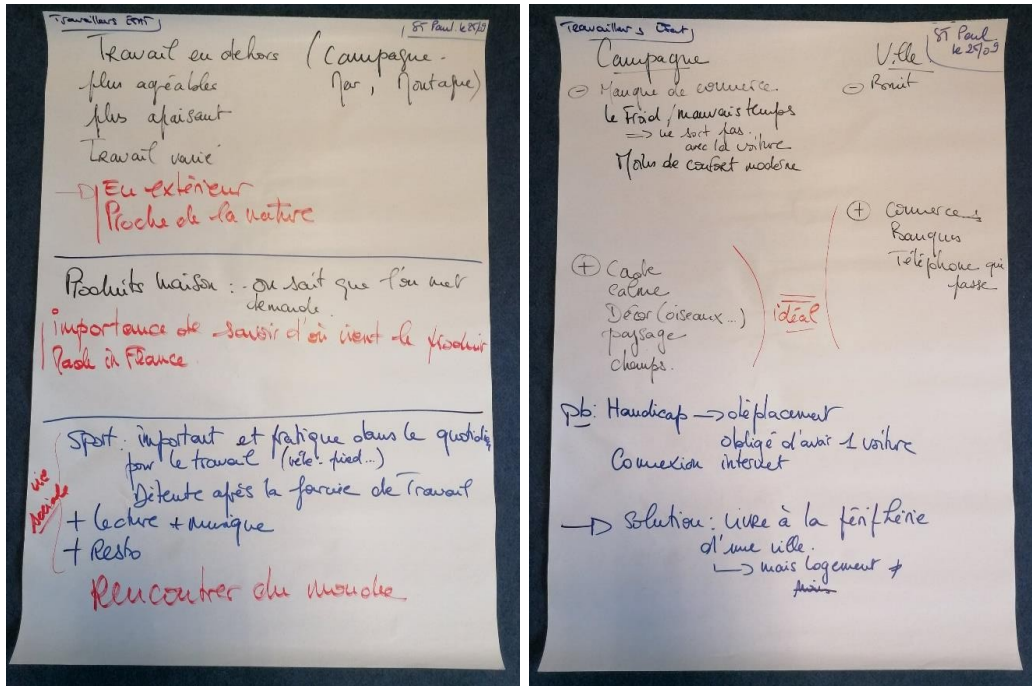
**Figure 1 : Le lieu de vie idéal. Atelier participatif avec les travailleurs du Habert (Photo : Sophie Vuilbert, septembre 2020).**



Pour la seconde étape, destinée à approfondir la question des pratiques spatiales, un fond de carte, élargi au bassin de vie des territoires dans lesquels les ESAT sont implantés, a été proposé aux participants qui devaient matérialiser, à l'aide de briques de couleur, les lieux de leur quotidien avant de s'exprimer sur ces lieux et ce qu'ils représentent pour eux ; chaque couleur correspondant à un domaine particulier, les briques rouges représentant les lieux relatifs à la santé, les noires au

travail, les bleues à l'accompagnement social et à l'emploi, les vertes aux loisirs et enfin les jaunes aux lieux commerciaux (Figures 3 et 4).

**Figure 2 : Le lieu de vie idéal. Atelier participatif avec les travailleurs de Dienet (Photo : Sophie Vuilbert, septembre 2020)**










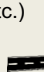
**Figure 3 : Méthodologie des ateliers participatifs : tableau d'association des couleurs/activités**

THÈMES	COULEURS
SANTÉ Docteurs, pharmacies, psychologues, etc.	
LOISIRS Sports, cinéma, sorties, etc.	
COMMERCES Supermarché, boulangerie, boucherie, magasin de vêtements, etc.	
TRAVAIL Missions liées à l'ESAT, travail en entreprise, etc.	
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET À L'EMPLOI Pôle Emploi, Cap Emploi, MDPH, Assistantes sociales, etc.	

**Figure 4 : Les lieux de vie. Ateliers participatifs avec les travailleurs de l'ESAT de Dienet (à gauche) et du Habert (à droite). Photo : Sophie Vuilbert, septembre 2020**



**Figure 5 : Grille d'interprétation du ressenti dans les activités quotidiennes**

THÉMATIQUES	CE QUE JE SAIS FAIRE : C'EST <b>FACILE</b> <b>DIFFICILE</b> OU <b>PAS D'AVIS</b>	CE QUE J'AI ENVIE DE FAIRE : C'EST UN <b>SOUHAIT/ENVIE</b> <b>IMPOSÉ</b> OU <b>PAS D'AVIS</b>	CE QUE JE RESENS : C'EST <b>AGRÉABLE</b> <b>DÉSAGRÉABLE</b> OU <b>PAS D'AVIS</b>
COURSES (alimentaires, vestimentaires, etc.)  			
MÉDICAL (prendre un rendez-vous, se rendre à un rendez-vous, aller à la pharmacie, etc.) 			
LOISIRS (sports, cinéma, sorties, etc.)  			
EMPLOI / TRAVAIL			
DÉPLACEMENTS (transports, lieux, etc.)   			

Une fois les briques placées sur la carte, les participants avaient ensuite pour consigne de remplir, à l'aide de gommettes, un tableau permettant

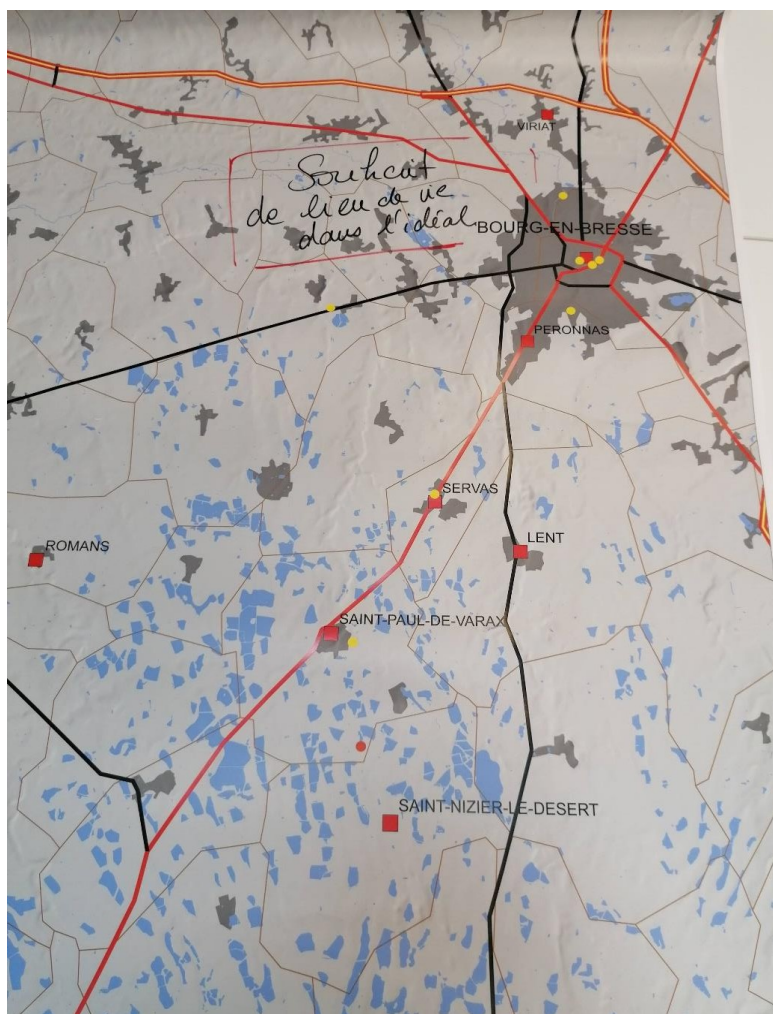
d'éclairer leurs choix. Conçu à partir de la typologie des lieux ayant servi à recueillir les données sur les pratiques spatiales, cet outil devait permettre de préciser les blocages auxquels les personnes peuvent être confrontées dans leur quotidien, mais également de mettre en lumière les lieux associés à un sentiment de bien-être (Figures 5 et 6).

**Figure 6 – Les ressentis dans les activités quotidiennes. Atelier participatif avec les travailleurs de l'ESAT du Habert (Photo : Audrey Broca, septembre 2020)**



Pour approfondir ce point, les participants ont été enfin invités à coller une gommette sur la carte pour indiquer leur lieu de vie idéal, celui où ils souhaiteraient habiter et vivre (Figure 7).

**Figure 7 : Le lieu de vie « idéal ». Atelier participatif avec les travailleurs en situation de handicap de l'ESAT de Dienet (Photo : Audrey Broca, septembre 2020)**

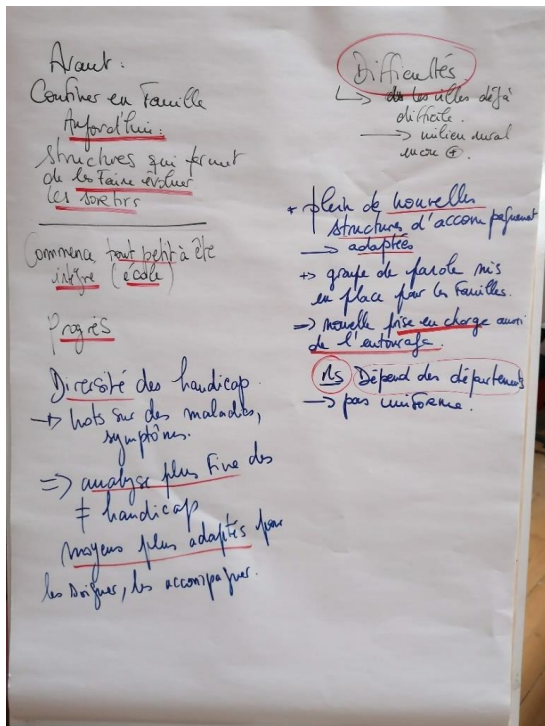


Concernant les ateliers réalisés avec les travailleurs en situation de handicap des ESAT, précisons d'une part que les participants étaient naturellement volontaires (ces ateliers se déroulant hors du temps de travail, il leur a bien été indiqué qu'ils étaient libres, à tout moment, de renoncer à leur participation), d'autre part qu'un travail de concertation et de préparation avait été conduit en amont avec les équipes des structures partenaires. Enfin, pour garantir l'attention des participants au cours des ateliers, plusieurs temps de pause avaient été prévus.



Concernant les ateliers avec les autres acteurs des territoires, il leur a d'abord été proposé de réfléchir sur la question du handicap en milieu rural (Figure 8). Puis, après avoir initié une réflexion autour de la question de l'ancrage territorial de l'ESAT et de l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés dans ces structures, il leur a été demandé de construire une carte mentale matérialisant leur perception des interrelations sur le territoire, et plus particulièrement l'insertion de l'ESAT dans ce système de relations (Figure 9).

**Figure 8. Le handicap en milieu rural. Atelier participatif avec les habitants de Dienet. Photo : Sophie Vuilbert, septembre 2020**



**Figure 9. Modélisation du territoire et ancrage de l'ESAT. Atelier participatif avec les habitants de Dienet. (Photo : Sophie Vuilbert, septembre 2020)**



## Partie 3 – Résultats

### **Introduction : « Outiller les acteurs des territoires pour vivre, travailler et choisir d'évoluer avec un handicap en milieu rural » : les ESAT, des outils d'inclusion et de transition**

Nous avons tenté de respecter au mieux les critères FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Assez régulièrement il y a des répétitions, de mots ou d'idées pour rappeler des éléments au lecteur, et ne pas le perdre en chemin.

Le texte a été relu et accepté par deux personnes en situation de handicap de l'ESAT hors les murs de LADAPT de Clermont-Ferrand. Il s'agit de Marie-Hélène Duplaix et de Sylvain Magot.

Cette recherche-action est issue de la collaboration entre des enseignants de géographie de l'Université Clermont-Auvergne, l'association LADAPT, des membres de plusieurs Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) agricoles et ruraux. L'entrée étant géographique, l'analyse ne se réduit pas à l'ESAT, mais prend en compte son territoire d'action et les personnes qui vivent sur cet espace. Cette approche collaborative et participative avait pour but de faire exprimer le plus grand nombre de personnes, avec des entretiens, individuels et collectifs, et des ateliers.

En premier lieu, l'idée était d'entendre les travailleurs handicapés. En effet, ils ont longtemps été les oubliés des recherches les concernant.

Les personnes dites « valides » parlant pour eux au nom d'une expertise analytique ou de terrain (Lavigne, Philip, 2016). Précisons que dans le

texte, travailleur, usager, bénéficiaire ou travailleur en situation de handicap ont le même sens.

En second lieu, des personnes participant à leur vie sociale et territoriale ont également été incluses dans l'enquête de terrain. Ces personnes sont les intervenants des ESAT, mais aussi des gens de l'extérieur (habitants du territoire, clients, maires...). Chacun apportant un regard utile à la compréhension des personnes et des lieux. Ces personnes vivant au contact ou à proximité des travailleurs en situation de handicap ont un autre regard sur les usagers. Leur analyse est complémentaire de celle des travailleurs.

Chaque ESAT répond à une même définition juridique. En revanche, son contexte géographique est chaque fois différent. Le contexte géographique intègre au moins les relations économiques, sociales et politiques. Ces relations sont tissées localement au fil du temps, entre les différents habitants du lieu. Ce contexte n'est donc pas figé. Il change, notamment par l'action de certains, par exemple un nouveau directeur de l'ESAT, un nouveau maire ou un nouveau commerçant. L'intérêt de prendre en compte le contexte local est multiple. C'est comprendre la vie des travailleurs dans leur environnement social et géographique. C'est aussi estimer les opportunités d'évolution possible vers le milieu ordinaire, et en faire émerger davantage. Dans cette perspective, pour outiller les acteurs du territoire, l'ambition est de favoriser une interconnaissance locale. Ainsi, plus les usagers sont connus et reconnus à l'extérieur, plus les gens voient la qualité du travail plutôt qu'une personne en situation de handicap. Cette reconnaissance de la personne par son travail l'intègre dans les environnements qu'elle fréquente. Autrement dit, progressivement, la personne se normalise, dans le sens qu'elle est vue comme n'importe qui.

L'objectif du travail c'est aussi de comprendre chacun des territoires où se trouve un ESAT, avec ses relations humaines et économiques. Ces relations sont plus faciles à analyser dans le monde rural. Car il y a moins d'habitants et souvent plus de proximité spatiale et sociale. Ces relations sociales sont néanmoins riches, et demeurent complexes. De plus, la proximité géographique n'entraîne pas forcément de la considération ou de l'envie d'entrer en contact avec d'autres. Dans tous les cas, ces relations sociales construisent un univers particulier, dans lequel chaque travailleur en situation de handicap vit au quotidien. Cet univers fonctionne à 2 échelles, celle de l'ESAT et celle de l'espace environnant. Chaque univers d'ESAT est différent d'un autre. Il est un petit monde.

Outils des territoires c'est faire une géographie contextualisée, une géographie de terrain. Les statistiques, les entretiens, les observations locales, les questions de distances et d'accessibilité... sont des éléments pour observer ces univers. En effet, tous ces éléments interviennent dans la vie du travailleur en situation de handicap. Celui-ci perçoit, analyse, est influencé par tout ce qui entre dans sa vie locale. Les ateliers, les déplacements personnels ou pour le travail (livraisons, mises à disposition), les loisirs, les bars ou le terrain de football sont à la fois des endroits et des activités. Mais ils sont plus que cela, ils sont des lieux de sociabilités. Des endroits où on rencontre les autres, où on parle avec eux, où on ressent les attitudes, quelles qu'elles soient. Le but est alors de comprendre et de voir les relations et les représentations spatiales, car cela concerne la vie de l'utilisateur. Les représentations sont les idées qu'un être humain, ou qu'un groupe humain, se fait d'un lieu. Les perceptions des lieux et des gens qui les habitent sont aussi importantes que les relations humaines ou le travail proprement dit. Elles

peuvent permettre de se sentir bien ou mal, ou d'avoir envie de rester ou de partir.

Les divers éléments d'analyse de l'environnement ont pour premier objectif d'aborder la qualité de vie ressentie par les interrogés. Le second objectif est de percevoir le projet d'avenir du travailleur. Cela pose des questions sur leur bien-être. Cela pose aussi des questions sur leurs désirs. Veulent-ils, par exemple, continuer à travailler dans l'ESAT ? Veulent-ils changer de métier, de travail ? Veulent-ils faire des formations, des stages ? Veulent-ils tout simplement partir ou rester ? Regarder l'espace de vie, c'est alors regarder ce qui peut constituer un équilibre de vie. C'est aussi regarder ce que peut faire une personne dans son espace connu. Pour évoluer, pour changer de travail, mais pas seulement. Car l'humain n'est pas que du travail. C'est bien sûr choisir d'aller dans le milieu ordinaire ou c'est choisir de rester où on est. Dans tous les cas, l'accompagnement est nécessaire, car tout n'est pas simple et possible. Et ces personnes restent souvent longuement fragiles.

Les ESAT sont des structures originales : elles ont deux missions principales.

Elles doivent d'une part accueillir des personnes dont les capacités de travail ne leur permettent ni de travailler dans une entreprise ordinaire, ni dans une entreprise adaptée.

Elles doivent d'autre part participer à la vie économique, par leur production de biens ou de services.

Cette double vocation est difficile, car ces structures sont doublement engagées : elles ont pour but de contribuer à l'épanouissement de leurs usagers, mais aussi de maintenir un équilibre financier.

À ces éléments s'ajoute que la France a signé la convention de l'ONU sur les personnes en situation de handicap et la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Or, la volonté idéologique et

politique, depuis une vingtaine d'années, est d'accroître le passage dans le milieu ordinaire, au nom de l'égalité des personnes et de la non-discrimination. Ces personnes sont depuis davantage impliquées, de droit, dans l'évolution de leur parcours de vie.

Cette idée a notamment été reprise par la représentante de l'ONU en visite en France en 2017. Son rapport sur la France<sup>8</sup> souligne la faiblesse du passage vers le milieu ordinaire. La France est donc considérée comme en retard. À la suite de ce rapport, la secrétaire d'État chargée des personnes en situation de handicap a réagi et a décidé d'accélérer ce passage, au nom d'une transformation nécessaire<sup>9</sup>. Les ESAT subissent de fait une pression pour être plus « inclusifs », avant tout par une augmentation des départs vers le milieu ordinaire.

Pourtant, les divers entretiens montrent que la situation est plus complexe. Le problème ne provient pas uniquement de la structure qui ne changerait pas, ou pas assez vite. Les désirs ou les projets de vie des personnes en situation de handicap jouent aussi. Ils ne veulent pas forcément partir ou changer.

Cela n'est pas surprenant. Quand on étudie une population spécifique, ici les personnes en situation de handicap, on se focalise dessus, et on réfléchit à partir de ce groupe. Mais le monde est plus large.

Ainsi, ne pas vouloir changer ses habitudes, se sentir bien dans un lieu, ne pas vouloir en partir est très fréquent. Ce comportement est aussi celui d'un grand nombre de personnes « valides ». Répétons-le, avoir ses habitudes, sa tranquillité de vie, son train-train, cela concerne une large partie de la population, tout comme l'attachement à un coin, à un

---

<sup>8</sup> <https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/ONU%20Rapport.pdf>

<sup>9</sup> <https://informations.handicap.fr/a-rapport-onu-handicap-france-deja-marche.php>

lieu. Ce sont donc les mêmes réalités, et personne ne pousse ces « valides » à changer.

Nuance et modestie sont présentes dans l'analyse d'une situation. Le changement n'est pas toujours obligatoire ni nécessaire. Un équilibre de vie existe que les gens soient valides ou vivent avec un handicap.

L'étude a demandé aux gens comment ils se sentent et ce qu'ils veulent faire. Et souvent, ils se sentent bien et veulent rester plutôt tranquilles.

Les ESAT étudiés sont alors perçus comme des lieux d'inclusion, car les travailleurs s'y trouvent plutôt bien. Bien entendu, rien n'est fermé. L'idée de ce travail de compréhension d'un lieu et de ses habitants, dont les travailleurs, est de suggérer des évolutions possibles. Et les ESAT sont bien des lieux de transition, car les personnes peuvent rester ici avant de faire autre chose.

Dans tous les cas, les relations aux autres, ceux qui vivent avec ou près des travailleurs, sont fondamentales. La quasi-totalité des usagers a parlé en bien des moniteurs, des encadrants. Ces personnes les aident, les accompagnent au quotidien. Et puis vivre dans le milieu rural, et parfois très rural, est une situation généralement appréciée. Sauf pour une partie de ceux venus de villes. Pour une majorité d'individus, le rural signifie paix, tranquillité. L'agricole est souvent un plus, car il y a une production directement visible. Et les bénéficiaires des ESAT savent qu'ils y ont participé. Et pour ceux qui s'occupent des soins aux animaux (moutons, vaches), la relation décrite est un véritablement attachement. Ils les aiment et cela participe à leur équilibre de vie... et de lieu.

## Chapitre 1 – 4 ESAT ruraux, 4 mondes

Les quatre établissements partenaires de l'étude sont situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (Figure 10). Il s'agit des structures suivantes :

- ESAT agricole (à dominante handicaps psychiques) : la ferme de Dienet dans l'Ain  
ESAT agricole : Le Habert en Savoie
- ESAT agricoles (à dominante handicaps mentaux) : Le Colombier-La Blégnière, ESAT associés dans la Loire.
- ESAT non agricole en milieu rural : scierie menuiserie de l'ASPH dans le Puy-de-Dôme.

Ces ESAT sont tous implantés dans des territoires ruraux. La ruralité n'est pas toujours aisée à définir. Elle est la plupart du temps caractérisée par une faible densité de population, une discontinuité du bâti et la présence d'activités agricoles (Bouquet, Dubéchet, 2018). Cette définition très classique, très statistique, n'est pas toujours vraie sur le terrain. La périurbanisation, le besoin de se déplacer, la demande de loisirs et donc l'influence des villes est à prendre en compte. La périurbanisation est l'installation de personnes dans des communes rurales, mais travaillant dans des communes urbaines. Cette périurbanisation est le plus souvent visible par les lotissements. De plus, l'espace rural et la ruralité ne sont pas toujours perçus ou définis de la même manière selon les usagers et les lieux. Certains y sont plus attachés, car ils en viennent. Cela a toujours été leur vie. D'autres sont venus à la campagne pour trouver une sérénité. Mais rien n'est généralisable, les perceptions sont parfois contraires entre deux



endroits : chez nos répondants il existe une grande différence entre ceux des ESAT de la Loire et ceux de l'ESAT de Rochefort.

En 2018, la France compte 1 500 ESAT. Seuls 339 sont des ESAT ruraux et 187<sup>10</sup> sont agricoles. Dans les départements choisis, ces établissements sont tout aussi minoritaires :

<b>Tableau 1 : Nombre et type d'ESAT pour les départements concernés par l'étude</b>			
<b>Départements</b>	<b>Nombre d'ESAT</b>	<b>Dont ESAT ruraux</b>	<b>Dont ESAT agricoles</b>
Ain	14	6	2
Loire	19	3	2 (ceux de l'étude)
Puy-de-Dôme	22	7	0
Savoie	8	3	2

Sources : CREAI-ASA.

Les caractéristiques communes des ESAT partenaires sont un environnement à taille humaine, pouvant faciliter leur intégration sociale et locale, et une situation en milieu rural. Cependant, chacun des 4 ESAT a des caractéristiques propres.

## **1. « Dienet » dans l'Ain, une exploitation polyvalente**

La ferme Dienet est implantée à Saint-Paul-de-Varax depuis 1989. C'est une exploitation de grande taille avec plus de 160 hectares. Elle propose une variété de métiers grâce à la polyvalence de ses productions et services.

---

<sup>10</sup> Chiffres DREES, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère des Affaires sociales et du Ministère de l'Économie, et CREAI-ARA, Centre de Régional d'Études, d'Actions et d'Informations-Auvergne-Rhône-Alpes.

**Figure 10 : Les ESAT partenaires du projet**

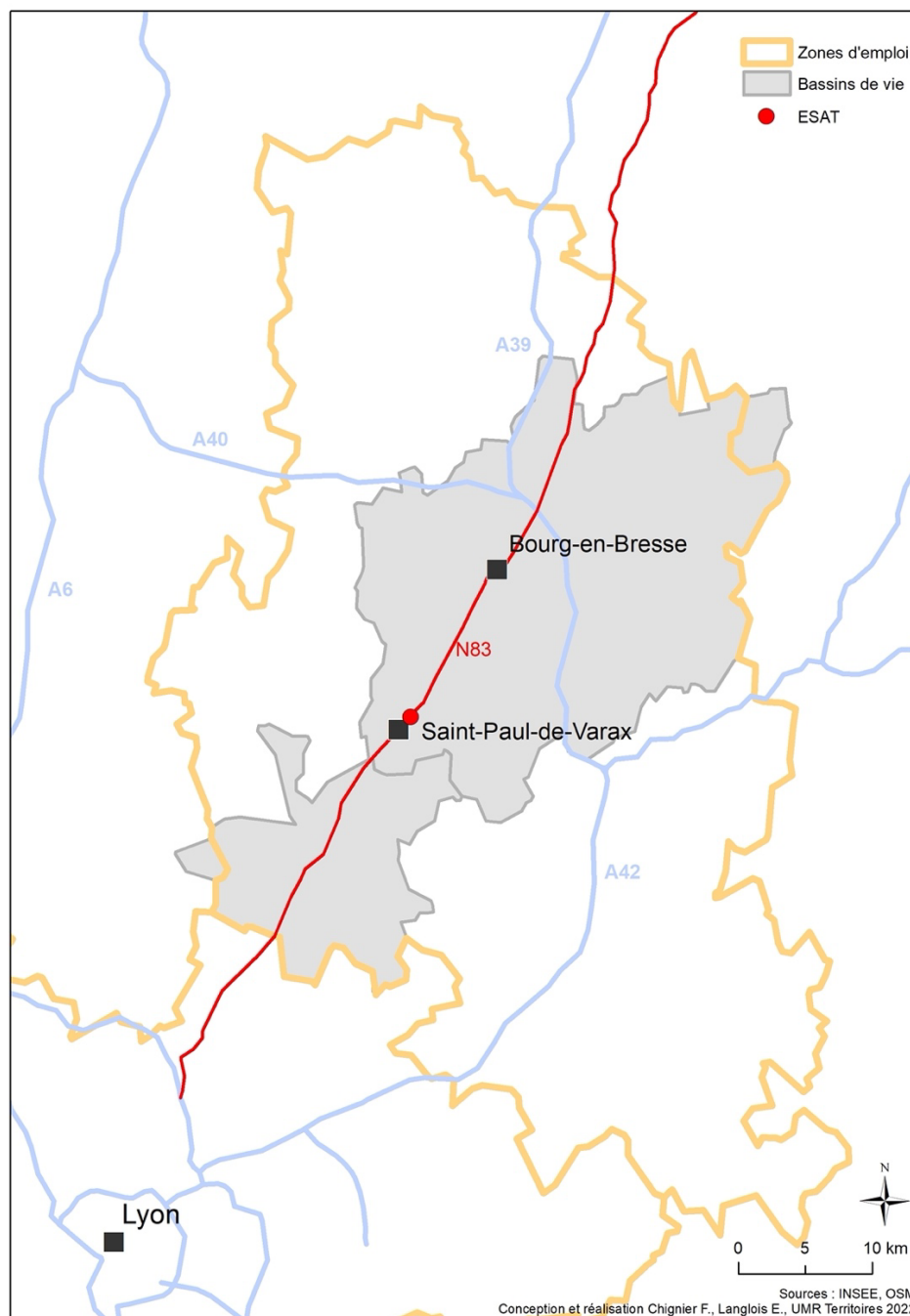


**a. Une intégration dans le bassin de vie de Bourg-en-Bresse**

L'ESAT « La ferme Dienet » se situe à Saint-Paul-de-Varax dans le département de l'Ain (Figure 11). Cet ESAT est souvent appelé Dienet ou tout simplement la Ferme. L'établissement est implanté sur un plateau céréalier avec des étangs. Ce plateau se nomme la Dombes. La commune est incluse dans le bassin de vie et la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse, et est à proximité de la zone d'emploi de Lyon. Le bassin de vie est l'espace de déplacement des personnes pour un service ou un commerce. La zone d'emploi est l'espace de déplacement des personnes pour aller à leur travail ou en chercher un. La commune est située sur l'axe routier Bourg-Lyon, ce qui facilite les déplacements. C'est néanmoins la ville de Bourg-en-Bresse qui est la plus attractive

pour l'ESAT. Cette proximité entraîne une périurbanisation de la commune. Des lotissements ont été construits et des activités, surtout commerciales, ont été installées le long de la route principale, la nationale 83 (Figure 11).

**Figure 11 : L'ESAT Dienet, une inscription dans le bassin de vie de Bourg-en-Bresse**



Ils ont été choisis en partenariat avec l'association LADAPT. Leurs caractéristiques communes sont un environnement à taille humaine, pouvant faciliter leur intégration sociale et locale, et une situation en milieu rural. Cependant, chacun des 4 ESAT a des caractéristiques propres.

**b. La reconnaissance d'une agriculture polyvalente en vente directe**

Une des caractéristiques du site est la polyvalence de sa production. Et une partie de la production est commercialisée en vente directe. La ferme travaille également à une autosuffisance par l'utilisation d'une partie des productions agricoles pour nourrir les élevages. Cela réduit les achats à l'extérieur et garantit le volet local et fermier des produits. Le laboratoire transforme les productions en charcuteries, en plats préparés... La taille et la diversité des productions permettent l'existence d'un atelier de mécanique pour entretenir le matériel agricole.

Élevages (Bovins, ovins, porcins, volailles)	Pisciculture (élevage des poissons)	Héliciculture (élevage des escargots)	Mécanique	Maraîchage
Bois de chauffage	Espaces verts	Laboratoire de transformation	Vente directe à la ferme	Mise à disposition

De plus, d'autres travailleurs s'occupent d'activités annexes, comme le bois de chauffage ou l'entretien d'espaces verts. Enfin, certains d'entre eux sont mis à disposition de particuliers ou d'entreprises pour l'entretien de jardins ou pour effectuer des travaux agricoles. Au final, cet ESAT offre une grande diversité d'emplois et de métiers.

### c. Les principales données en 2020

L'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Directeur</li> <li>• 13 encadrants moniteurs à plein temps</li> <li>• 1 coordinatrice médico-sociale</li> </ul>
Nombre de travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 70</li> </ul>
Profil médical du plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schizophrénie</li> <li>• Déficience intellectuelle avec Troubles associés</li> <li>• Bipolarité</li> <li>• Cérébrolésion</li> </ul>
Origines géographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département de l'Ain</li> <li>• ou départements voisins</li> </ul>
Qui les oriente ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Institutions spécialisées IME (Institut MédicoÉducatif)</li> <li>• CPA (Centre hospitalier psychothérapeutique de l'Ain)</li> <li>• Structures de réorientation professionnelle spécialisées, familles</li> </ul>
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 52 hommes</li> <li>• 18 femmes</li> </ul>
Moyenne d'âge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 41 ans</li> </ul>
Prise en charge spécifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous tutelle : 30 personnes</li> <li>• Suivi SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) : 34 % de l'effectif</li> </ul>
Les travailleurs sont essentiellement logés sur Bourg-en-Bresse	

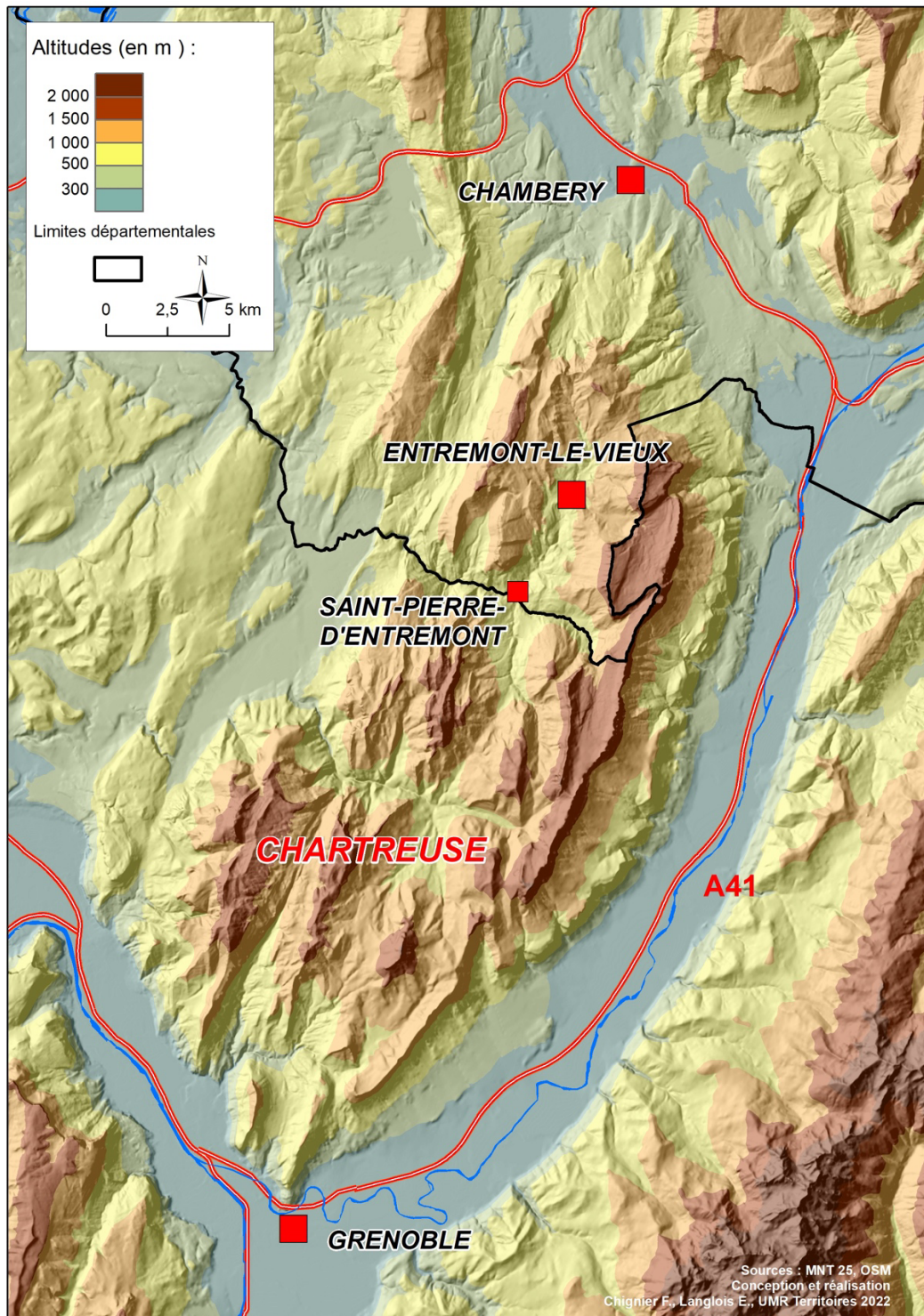
## 2. L'ESAT « Le Habert » en Savoie, une ferme laitière

L'originalité de cet ESAT est sa situation en montagne. Il est situé sur la commune d'Entremont-le-Vieux. À cause du relief, ce village est éloigné des villes proches. Cela renforce la vie locale et des formes d'autonomie (pour une monographie développée sur l'ESAT du Habert, voir Escuriet, Fournier et Vuilbert, 2021).

Figure 12 : L'ESAT Le Habert est inclus dans le bassin de vie de Chambéry



**Figure 13 : Entremont-le-Vieux, une commune enclavée en Chartreuse**



### **a. Une ferme de montagne**

La commune d'Entremont-le-Vieux se situe statistiquement dans le bassin de vie et d'emploi de Chambéry (Figure 12). Elle est géographiquement proche de cette ville (moins de 20 km à vol d'oiseau). Elle est néanmoins

enclavée dans le Massif de la Chartreuse (Figure 13), et l'accès à Chambéry n'est pas si aisé. L'environnement est un paysage de prairies de montagne, de versants abrupts et de sommets rocheux. Avec des hivers froids et souvent neigeux.

### **b. Une diversification des activités**

Le fondement de l'exploitation est la ferme laitière avec la production de fromages. La localisation de l'ESAT sur la commune d'Entremont s'explique alors par la reprise de trois exploitations laitières qui devaient cesser leur activité. La création de l'ESAT du Habert participe donc au maintien de l'activité agricole sur le territoire. L'ESAT a également repris l'auberge locale, qui fait aussi bar. Les autres travailleurs sont occupés à divers métiers, les espaces verts ou les travaux viticoles. Et certains sont mis à disposition de particuliers ou d'exploitants.

Élevages (bovins, porcins)	Restauration (Auberge)	Fromagerie
Travaux viticoles	Espaces verts	Mises à disposition

### **c. Les principales données en 2020**

L'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Directeur</li> <li>• 6 moniteurs d'atelier</li> <li>• 1 cadre éducatif</li> <li>• 1 secrétaire comptable</li> </ul>
Nombres de travailleurs	• 37
Profil médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 sont reconnus avec un handicap psychique</li> <li>• 2 avec un handicap mental, à titre principal</li> </ul>
Origines géographiques	Majoritairement Savoie et Isère
Qui les oriente ?	• Suites d'hospitalisation



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)</li> </ul>
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 hommes</li> <li>• 6 femmes</li> </ul>
Moyenne d'âge	25-35 ans

À cause de l'isolement, les usagers sont logés sur Entremont ou sur les communes voisines de Saint-Pierre.

### **3. L'ESAT Le Colombier–La Blégnière dans la Loire**

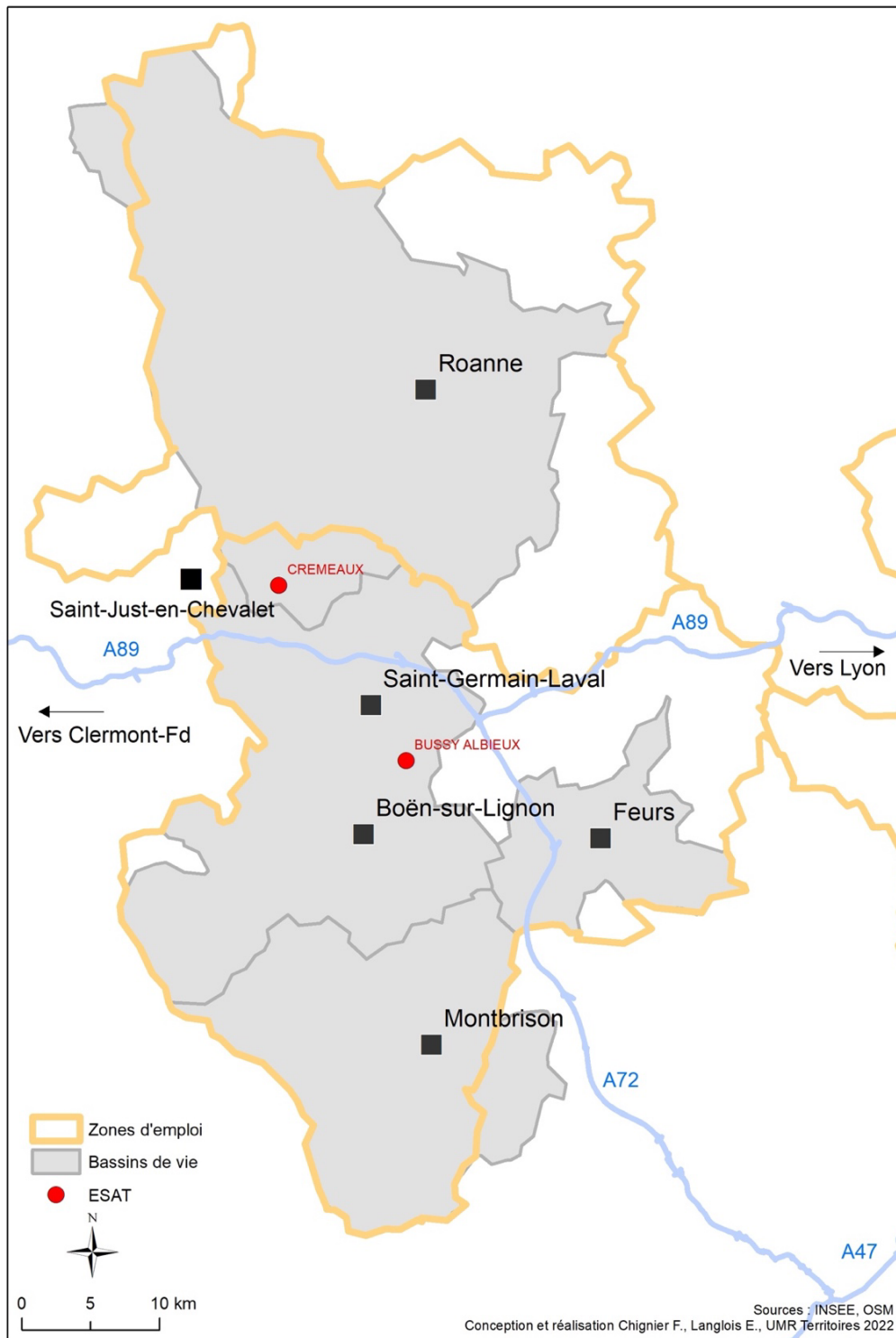
L'ESAT Le Colombier–La Blégnière se situe sur les communes de Bussy-Albieux et Crémeaux dans la Loire. Cette association de 2 ESAT provient de 2 histoires. En 1985, un médecin de Saint-Germain-Laval souhaitait trouver une solution pour accueillir des patients en déficience mentale. Traditionnellement, ces personnes travaillaient dans des fermes avant la mécanisation. L'ESAT Le Colombier de Bussy-Albieux en est issu. En 1993, les élus de Crémeaux ont le même projet sur leur commune, l'ESAT La Blégnière est créé. L'association « Le Colombier–La Blégnière » est une fusion des deux associations.

#### **a. Une double localisation à proximité de petites villes (Figure 14)**

Une des caractéristiques de ces 2 établissements est leur environnement. L'un (La Blégnière) est partiellement dans la zone d'influence d'une ville moyenne, Roanne. D'autres influences existent comme celle de Saint-Just-en-Chevalet, un gros bourg rural. L'autre (Le Colombier) est à proximité de bourgs et petites villes, comme Boën, Saint-Germain–Laval ou Feurs. Les clients des 2 structures ne sont donc

pas forcément les mêmes. Et les usagers fréquentent plusieurs petits bassins de vie proches.

**Figure 14 : L'ESAT Le Colombier-La Blégnière à la croisée de petits bassins de vie**



## b. Des activités souvent complémentaires

Cette complémentarité permet un éventuel passage des travailleurs d'une structure à l'autre. Elle permet également de répondre à plus de besoins des clients.

À Bussy-Albieux (Le Colombier) :

Horticulture	Floriculture	Maraîchage
Légumerie	Espaces verts	Mise à disposition

À Crémeaux (La Blégnière) :

Élevage (poulets, canards)	Abattoir de volailles	Maraîchage
Bois de chauffage	Espaces verts	Mise à disposition
Lingerie		

## c. Les principales données en 2020

L'encadrement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Directrice</li><li>• 1 moniteur d'atelier principal sur chaque site</li><li>• 5 Moniteurs d'atelier à Bussy-Albieux</li><li>• 5 Moniteurs d'atelier à Crémeaux</li><li>• 1 psychologue (du SAVS)</li><li>• 3 personnes au service administratif</li><li>• 2 agents d'entretien (1 pour chaque site)</li><li>• 2 cuisinières (1 pour chaque site)</li></ul>
Nombre de travailleurs	• 80 travailleurs (41 au Colombier et 39 à la Blégnière)
Trouble principal stipulé à l'entrée de l'ESAT	<ul style="list-style-type: none"><li>• 67 personnes en déficiences intellectuelles</li><li>• 13 avec des troubles du psychisme associés ou non à une déficience intellectuelle</li></ul>
Origines géographiques	Département

Qui les oriente ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IME</li> <li>• MDPH</li> <li>• Assistantes sociales</li> </ul>
Répartition (fin 2014)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 hommes</li> <li>• 20 femmes</li> </ul>
Moyenne d'âge	42 ans
Suivi SAVS	69 personnes
Logement	Environ 90 % des travailleurs vivent à domicile en autonomie (avec un suivi SAVS souvent)

#### **4. L'ESAT de Rochefort-Montagne dans le Puy-de-Dôme, une réalité multisite**

L'ESAT ASPH se situe à Rochefort-Montagne (Figure 15), une commune du massif des monts Dore, une moyenne montagne. Il a été créé par un ancien maire vétérinaire. Il voulait développer le travail du bois, une activité importante dans ce secteur forestier, et offrir une activité professionnelle aux travailleurs en situation de handicap.

Si certains ESAT sont davantage appelés par leur lieu d'implantation que par le nom de l'association qui les gère, ce n'est pas le cas de l'ASPH.

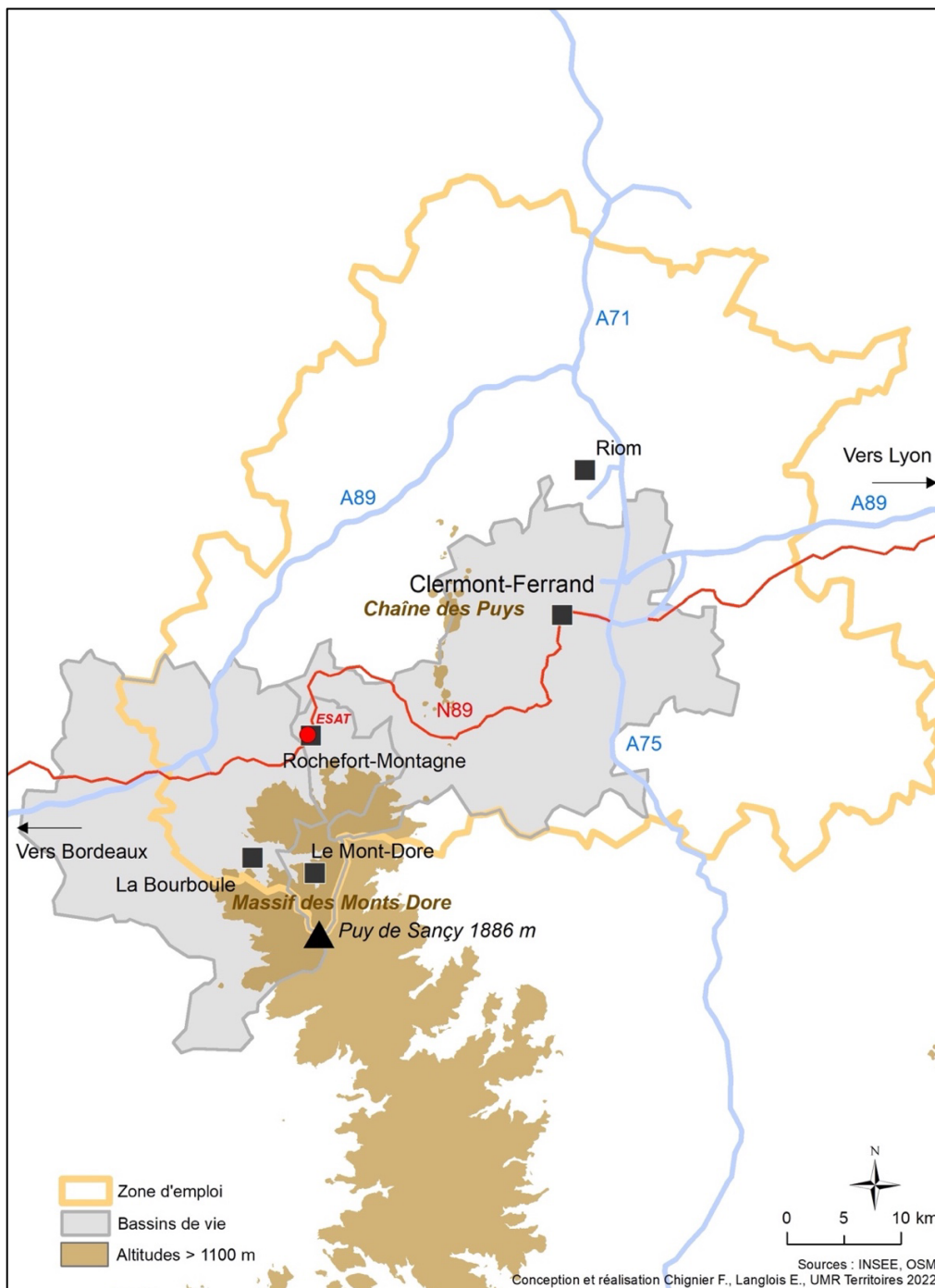
L'association pour l'Adaptation Sociale et Professionnelle des Handicapés (ASPH) assure la gestion de l'ESAT. Elle gère également 4 autres établissements : un Foyer Adultes Handicapés (FAH), un Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement (SAJH), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et un Foyer Occupationnel d'Internat (FOI).

##### **a. L'attraction de Clermont-Ferrand (Figure 15)**

Les divers équipements sont implantés sur Rochefort-Montagne, La Bourboule et Le Mont-Dore. Ces 2 petites villes des monts Dore sont aux

pieds du Sancy, le massif le plus élevé des monts Dore. Elles offrent commerces et services. Malgré un certain éloignement (environ 30 km), c'est néanmoins Clermont-Ferrand qui attire par son offre plus grande et son côté très urbain.

**Figure 15 : L'ESAT de Rochefort-Montagne, proximité de petits bassins de vie et attraction de Clermont-Ferrand**



## b. Une offre polyvalente

La base historique du site est le travail du bois. Cependant, cette base s'est diversifiée au fil du temps. Elle offre désormais un éventail de services, et de métiers pour les travailleurs.

Caisserie et Scierie	Blanchisserie	Menuiserie	Espaces verts
Sous-traitance (couture, cartonnage, etc.)	Restauration	Mise à disposition	Hygiène des locaux

## c. Les principales données en 2020

L'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 directrice</li> <li>• 2 chefs de service</li> <li>• 11 encadrants techniques, dont des moniteurs ou éducateurs techniques,</li> <li>• 2 ouvriers techniques</li> </ul>
Plusieurs intervenants au sein de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• éducateurs spécialisés</li> <li>• moniteurs éducateurs</li> <li>• moniteurs d'atelier</li> <li>• conseillère en économie sociale et familiale</li> <li>• acteurs médicaux et médico-psychologiques</li> <li>• services administratifs</li> </ul>
Nombre de travailleurs	Environ 70 travailleurs
Trouble principal à l'entrée de l'ESAT	Une majorité de déficiences intellectuelles
Origines géographiques	La majorité vient du département
Qui les oriente ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MDPH</li> <li>• Hôpital psychiatrique</li> </ul>
Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 places au sein du Foyer Adultes Handicapés (FAH)</li> <li>• 45 places dans le parc privé</li> </ul>

## **Chapitre 2 : l'ESAT rural, le lieu d'une plurisocialisation**

Par son action et son accompagnement, l'ESAT et ses services participent à socialiser les usagers dans un grand nombre de domaines. L'ASPH en est un bon exemple, avec la variété de services qu'elle offre. Pour les travailleurs, leurs encadrants et tous les habitants d'un lieu, l'espace n'est pas neutre. Des relations sociales sont établies sur ces espaces. Ce sont des lieux de vie sociale porteurs de sentiments humains, entre les hommes bien entendu, mais aussi vis-à-vis des lieux habités et fréquentés. Cette dimension spatiale et humaine des ESAT est également à mettre en relation avec les apports d'une agriculture avant tout sociale.

### **1. Espace et territoire, l'apport spatial de l'ESAT**

Dans cette relation à l'espace, l'ESAT joue un rôle important, puisqu'il est un acteur spatial local. En effet, il travaille sur un périmètre d'action et entretient des relations sociales et commerciales avec les acteurs (communes, entreprises) de ce périmètre. Mais l'ESAT n'est pas qu'un acteur économique et d'insertion. Il est constitué d'hommes et de femmes différents. Ces êtres ont des relations personnelles avec leur environnement local.

Ils le vivent au quotidien, et pas seulement au travers des paysages ou de leur travail. Ils le vivent dans leurs relations aux autres, dans leurs mobilités, dans leurs désirs de loisirs. Ils le vivent aussi dans les images qu'ils en ont, la montagne alentour (au Habert) ou les commerces de proximité (ESAT de la Loire). Selon leurs perceptions de l'espace, et des hommes qui y vivent et y travaillent, ils ressentent un désir, de rester, de bien-être, ou de partir.

Pour mieux comprendre ce rapport à l'espace social et ses conséquences, les géographes ont tendance à distinguer l'espace et le territoire, car ils n'ont pas le même impact sur les individus.

### **a. Les espaces, des lieux socialisés**

Le mot espace est très global. Il est utilisé dans un grand nombre de situations. Il peut s'agir tout aussi bien d'une zone d'activité, d'un lieu de travail ou d'une salle de réunion d'une association. L'espace est un lieu socialisé, même si la population est faible. Les personnes qui l'occupent tissent des relations entre elles, et avec celles de l'extérieur. C'est une socialisation. Cette socialisation s'exerce à plusieurs échelles, celle de l'ESAT, celle d'un atelier ou d'un service au sein de l'ESAT, celle du village, celle du lieu du logement.

Ces différents lieux ne socialisent pas de la même manière. Les normes sociales, les acquis, les formes de relations aux autres seront différents. Chaque individu se sentira plus ou moins bien face aux normes locales de socialisation, ou bien face aux personnalités des individus, ou bien encore face aux sentiments individuels ou collectifs qui s'expriment.

Tout homme ou tout groupe humain a une opinion sur les lieux, et sur les personnes qui les occupent. Ainsi, ceux des ateliers ont une opinion sur ceux des bureaux, ceux de tel atelier sur un autre atelier. De même, tel village, tel café est porteur d'une image de la part des habitants, en situation de handicap ou non. Dans ces conditions, comme pour toute société humaine, il existe une hiérarchisation des lieux.

Cette hiérarchisation est exprimée par des personnes ou des groupes de personnes. Elle est une opinion, et tel lieu est préféré à tel autre. Et celui-ci est préféré à un troisième. « J'aime (ou je n'aime pas) ce coin » ou « je veux aller ici, car... ».



Cette valorisation et cette dévalorisation des endroits connus se traduisent par des sentiments, de bien-être, de mal-être, d'envies d'y revenir, ou pas, ou de partir...

### **b. Les territoires, une logique d'appartenance**

Le mot territoire est très souvent utilisé, avant tout dans les politiques publiques. Dans ces politiques et dans son usage commun, il équivaut fréquemment à espace. Pourtant, en géographie, il a un sens plus sentimental.

Il définit une relation plus ou moins forte entre un lieu et un homme, ou un lieu et un groupe d'hommes. Cette relation est sentimentale. La personne ou le groupe se sent attaché à un espace. Grâce à ce sentiment d'attachement, l'espace devient un territoire.

Cet attachement à un lieu, ou appropriation est un sentiment plus ou moins durable. Pendant son existence, cet espace territorialisé (ou territoire) mobilise celui qui l'aime. Il peut le défendre, le revendiquer, en parler en bien, et désirer fortement y rester.

Plus l'individu y est attaché, plus ce territoire participe à son identité, à son bien-être aussi. Il peut se définir par ce territoire en soulignant son attachement (« j'habite là, j'aime ce coin ». Il peut même s'y identifier : « je suis d'ici », « ici, c'est chez moi ». Cette identification territoriale contribue plus ou moins à son désir d'y rester. Car il connaît le lieu, parfois depuis longtemps, qu'il l'aime, que ce territoire le rassure. Ce lieu est très réel : des paysages connus, des formes de villages ou de bâtiments, des rues, des chemins, des animaux, des commerces et souvent des hommes qui le font vivre. Il y a donc aussi des relations humaines qui attachent à un endroit.

Le même endroit est donc à la fois un espace et un territoire. Tout dépend qui en parle. Pour certains, il est un espace où ils travaillent, puis

qu'ils quittent pour rentrer chez eux. Ils n'y sont pas attachés plus que ça. Pour d'autres, il est aussi un lieu auquel ils sont attachés, qui est une référence (les amis, le café fréquenté, les prés et les chemins connus), et qu'ils ne veulent pas quitter, ou pas facilement.

## **2. L'ESAT, un acteur pivot du paysage social d'insertion**

Le système de la ferme ou encore de la scierie décroïssonne l'image classique de l'ESAT. Il permet d'investir l'espace d'une façon innovante dans le cadre du secteur social et médico-social. Il est un élément structurant dans le parcours d'une personne en situation de reconstruction. Ce système de la ferme lui permet parfois de s'émanciper de conduites addictives, notamment par son caractère « protégé ».

« Loin de l'alcool et la drogue » (Entretien José, le Habert, septembre 2019).

C'est aussi le moyen pour d'autres d'assurer la continuité d'un parcours d'insertion connu depuis l'enfance ou l'adolescence à travers des structures telles que les IME et IMPro (Instituts Médicoprofessionnels). Cette relation partenariale des ESAT a aussi une dimension spatiale, telle qu'elle a été décrite précédemment.

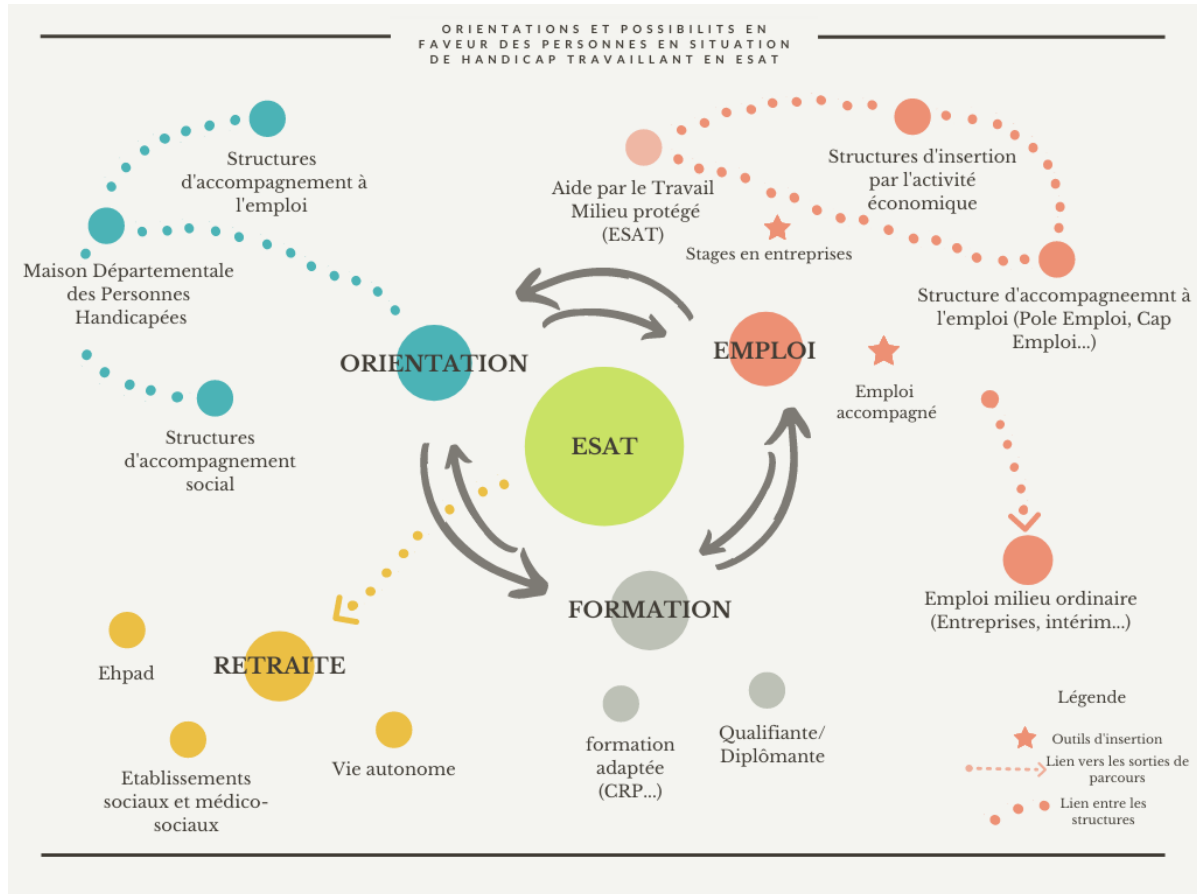
### **a. Un fonctionnement partenarial et spatial**

Les ESAT sont donc situés au cœur d'un parcours de vie et participent à une double dynamique locale. Celle de la proximité et celle de l'organisation partenariale.

Sur le volet éducatif, les connexions avec les différents acteurs sociaux et médico-sociaux sont constantes. En premier lieu, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) constitue l'un des partenaires majeurs de l'ESAT. Elle oriente vers le milieu protégé les

personnes possédant une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et nécessitant un accompagnement spécifique.

**Figure 16 : L'ESAT au centre d'un système partenarial**



Réalisation : UMR Territoires, Sophie Vuilbert et Audrey Broca, 2020

Le travail mené dans le cadre de l'insertion professionnelle avec les différents acteurs du territoire s'organise autour de liens étroits. Car toute insertion nécessite un partenariat renforcé avec les acteurs référents. Le travail est mené en co-construction entre le travailleur et son référent ESAT. Ce travail s'effectue à l'aide du projet personnalisé, et s'appuie sur l'évolution médicale, et sur les particularités du poste de travail. Une stratégie d'insertion est alors définie. Ce suivi permet de répondre aux besoins éventuels de formations ou de stages, afin d'être au plus près des souhaits individuels et des compétences requises par un employeur.

Ce dernier s'intéresse d'ailleurs aussi bien au savoir-être qu'au savoir-faire.

Les partenariats tissés avec les autres acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ne sont pas toujours aisés. Ils facilitent néanmoins le passage d'une structure à l'autre afin d'optimiser l'avancée en compétence du travailleur/bénéficiaire. Ils représentent également la possibilité d'accéder à une situation stable et pérenne. Ainsi, chaque étape mise en œuvre au sein des différentes structures constitue le parcours global de la personne. Ceci fait de l'ESAT un acteur pivot (Figure 16) pour les travailleurs qu'il accueille et accompagne, car il est au cœur d'une plateforme à multiples choix d'orientation.

### **b. Des fonctionnements départementaux impliquant plus ou moins les ESAT**

Les partenariats existants au sein de chaque département entre les ESAT et les MDPH ne connaissent pourtant pas d'harmonisation des pratiques. La MDPH de Savoie a un fonctionnement plus incluant des ESAT que d'autres. Elle a mis en place une Équipe Pluridisciplinaire d'Évaluation (EPE) spécifique ESAT. Les ESAT du département sont à tour de rôle représentés afin de participer à l'orientation des travailleurs en situation de handicap vers une structure adaptée. Ces EPE tiennent compte du projet de la personne et de ses capacités. Ces aspects ont été travaillés en amont avec la MDPH. Ainsi, la structure d'accueil est véritablement partie prenante dans les décisions d'orientation.

En revanche, cette pratique n'est pas connue partout. Chaque département a sa propre gestion des relations avec les différents partenaires des MDPH. En conséquence, la MDPH du Puy-de-Dôme ou encore celle de la Loire ne font pas participer les ESAT à la prise de décision ou tout au moins à la réflexion collective.

Cette disparité se retrouve également au centre de l'accompagnement auprès d'autres partenaires médicaux et sociaux. Clairement, des partenariats sont privilégiés de longue date. L'ESAT du Habert assure une continuité des soins en collaboration avec l'hôpital. La Ferme Dienet entretient une proximité historique avec le centre psychothérapeutique de l'Ain (CPA). Par contre, le SAVS de la Loire rencontre davantage de difficultés avec les infirmiers ou psychiatres du secteur, pour maintenir un partenariat efficient dans le cadre de l'accompagnement des usagers (Entretien SAVS, Le Colombier–La Blégnière, mars 2020). Chaque situation est donc différente.

### **3. L'apport trop méconnu de l'agriculture sociale et thérapeutique**

Le parcours de vie des personnes en situation de handicap, qu'il soit psychique ou mental, présente parfois une réalité encore trop présente et trop douloureuse pour envisager une stabilisation de l'état de santé. Dans ce cadre, une réinsertion sociale et professionnelle stable et pérenne n'est pas immédiatement envisageable. Aussi, dans certains cas, il peut être nécessaire de sortir la personne de son environnement quotidien, afin de lui permettre de se reconstruire (Nonnotte, 2016).

L'ESAT agricole constitue une alternative adaptée à un état psychique peu stabilisé. Par son caractère innovant, ses activités et son environnement, il est un espace de reconstruction, d'apprentissage, de valorisation et d'apaisement. L'ensemble de ses spécificités tend à favoriser la construction d'une identité professionnelle (Demeule, 2016), notamment par l'acquisition de savoir-faire et savoir-être.

#### **a. Une reconstruction de soi par une insertion dans une réalité concrète**

Le principe de la ferme ou encore de la scierie constitue une innovation dans le cadre du secteur de l'accompagnement social et médico-social.

Il permet de recréer un lien à soi et à l'autre par l'intermédiaire d'un outil concret et utile. Les travailleurs s'insèrent ainsi dans le réel. Ce réel est l'outil agricole.

Cet outil agricole favorise l'ancrage dans une réalité bienveillante, avec un renvoi aux besoins primaires et physiologiques dans un premier temps. Se nourrir ou nourrir les autres grâce à son travail est concret et utile socialement. Par la suite, il est possible de retrouver l'estime de soi, avec davantage de confiance en soi grâce au travail. Le travail étant une sécurité. Le milieu protégé constitue un premier élément sécurisant, favorable à la guérison ou à la stabilisation, loin des tentations négatives. Il est renforcé par l'aspect rural évocateur de liberté pour nombre d'ouvriers.

« [...] il y a les valeurs de la terre [...] là on travaille des choses qui sont un peu ancestrales. Tous ceux qui sont ici ont fait le choix de s'orienter vers le rural. [...]. Ça peut être un moyen pour certains de se reconstruire ailleurs, dans un endroit plus calme, loin des sollicitations de la ville. »

(Entretien éducateurs, Le Habert, septembre 2019).

« Ben la montagne j'connais, j'habite à la montagne. Faut pas mettre en film, j'tiendrai pas en ville, ah non, en ville j'm'y f'rai pas. À la campagne oui. "J'aime mieux m'occuper d'mes bêtes. Même si c'est dur l'été, l'été c'est dur, les parcs, les foins, les moniteurs sont aux foins, ils nous laissent tout seuls pour la traite, des fois on est tout seuls sans eux, ils font les foins. » (Entretien Pierre, Le Habert, septembre 2019).

Par leurs activités, ces établissements permettent de mettre en mouvement les personnes en situation de handicap. Ce mouvement est une production à des fins commerciales et par conséquent utiles à la société.

« [...] quand il arrivait là il a dit : mais on arrive dans une ferme, on voit les gens marcher, travailler, mais sans bruit. Ils ont tous une activité, simplement ils sont tout seuls donc ils se disent bah on va au magasin, on voit une personne qui amène de la salade, l'autre là-bas qui va gratter, l'autre qui va passer parce qu'avant on avait le garage qui était là-bas maintenant il va passer avec le tracteur pour... et puis repartir alors que dans d'autres ESAT, [...] c'est tout cloisonné » (Entretien moniteur 1, La Ferme Dienet, octobre 2019).

### **b. Une prise de conscience du respect de soi**

L'agriculture sociale et thérapeutique permet à l'individu de prendre conscience de l'importance du respect de soi, tant physiquement (hygiène notamment) que psychiquement.

« [...] prendre soin d'un animal va permettre de se projeter sur eux, mais du coup de se voir dans l'animal et prendre conscience qu'il faut aussi prendre soin de soi pour bien aller dans la vie. » (Entretien moniteur 1, Le Habert, septembre 2019)

Outre l'aspect innovant du cadre thérapeutique, cette approche partagée par les ESAT agricoles de la recherche-action met en lumière des pratiques plus proches du respect de l'environnement. Les moniteurs valorisent des pratiques de cultures proches du biologique ou encore des cultures basées sur un système raisonné. Le mot proche indique ici que ces pratiques ne sont pas labellisées, mais les façons de faire sont les mêmes. Cette approche valorise encore plus la personne employée, puisqu'elle participe à une démarche mise en avant socialement.

« L'agriculture sociale et thérapeutique casse le modèle unique de l'agriculture impulsée par l'ÉTAT et la FNSEA. [...]. On se base sur une méthode moins intensive. »

(Entretien J. P. Barithel, président du Réseau Agriculture Sociale et Thérapeutique en Région Auvergne-Rhône-Alpes (ASTRA), septembre 2020)

« [...] on essaye de travailler beaucoup avec tout ce qui est microorganismes de terre » (Entretien moniteur 1, La Ferme Dienet, octobre 2019)

« Mais le maraîchage et l'élevage euh voilà sont euh... j'ai une vétérinaire qui me suit au niveau de l'élevage avec l'utilisation de plantes, enfin j'utilise pas de produits vétérinaires, très, très peu, une fois, très rarement »

(Entretien moniteur 2, Le Colombier–La Blégnière, novembre 2019)

Ce système de production oblige les moniteurs d'atelier à avoir une connaissance aiguisée des différentes techniques de culture et d'élevage, notamment afin de garantir une production suffisante pour la vente.

« [...] on n'est pas dans la mono... culture, le mono... élevage hein on fait de tout. Ça demande beaucoup de technicité et surtout de respect et puis ben de comprendre comment fonctionnent tous les animaux hein. Les dindes, acidifier l'eau, pourquoi on acidifie l'eau, pourquoi on fait pas que les poulets... ça c'est beaucoup de choses qu'on leur demande, mais... voilà il faut aussi que eux ils sachent pourquoi. C'est pas de dire 10 coups de pompe pour mettre de l'acide, l'acide c'est pourquoi est-ce qu'on met de l'acide c'est pour pas qu'il y ait de flagellés, etc. donc il faut qu'ils en



soient conscients. » (Entretien moniteur 1, La Ferme Dienet, octobre 2019).

### **c. Des résultats en savoirs, savoir-faire et savoir-être**

Ces apprentissages se traduisent par une montée en compétences. Ces compétences ne se limitent pas à des savoirs ou des savoir-faire, ce sont également des savoir-être. Le secteur agricole requiert de la technicité au quotidien afin de pouvoir mener à bien le travail demandé. L'évolution des travailleurs se fait au sein de structures en intérieur pour certains, mais aussi en extérieur pour d'autres, notamment pour les bêtes laissées au pâturage. Cette spécificité demande aux individus d'acquérir une certaine autonomie, mais aussi d'obtenir la confiance des moniteurs. Les tâches agricoles ou liées au bois favorisent au final la revalorisation et l'estime de soi. Les usagers retrouvent de la dignité.

« Il y a quand même des connaissances hyper techniques. Nous, on doit faire une production de lait, qui s'accorde avec le marché du fromage, donc, on va pas faire vèler nos vaches en hiver. Le fromage on en mange beaucoup au printemps, à partir du printemps, l'été, avec tous les touristes que l'on a, ça carbure, donc, il faut que l'on ait des vèlages à ce moment-là. Donc, tu vois c'est assez technique et il y a un ouvrier qui travaille là-dessus, sur le planning de reproduction. Donc, du coup, planning de reproduction veut dire quantité de lait » (Entretien moniteur 1, Le Habert, septembre 2019).

« [...] j'pense que là, plus ça va, et plus on améliore les conditions de ben tout ce qui est récoltes euh, semences euh, on améliore tout pour que ce soit le plus près

possible du bio et que ce soit qu'on arrête pratiquement les machines quoi. » (Entretien Titouan, Loire, novembre 2019).

La complémentarité des activités proposées via les différents ateliers permet aux ouvriers des ESAT de percevoir l'ensemble de la chaîne de production, allant de la culture, de l'élevage à la vente, tout en passant par la transformation. C'est une valorisation du travail qu'ils fournissent. Et cela renforce leur sentiment d'utilité et de rôle social. Rappelons-le, l'activité agricole est formatrice. Les compétences acquises peuvent en plus être valorisées par une certification telle que la conduite de tracteur, un diplôme obtenu par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) ou une autre formation, valorisable dans le cadre d'une insertion professionnelle hors ESAT.

L'exigence du milieu agricole redonne un rythme de travail, mais aussi de vie à ces personnes. Car, à cause de leurs troubles et déficiences, elles évoluent avec des parcours de vie en manque de repères. Par exemple, cela suppose de réapprendre ou d'apprendre le travail en équipe.

Tous ces savoir-faire et savoir-être sont des éléments vecteurs d'insertion sociale dans un premier temps. Dans un second temps, ils favorisent l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Ils peuvent dès lors rester sur place, mais en étant plus autonomes, ou intégrer le milieu ordinaire ou adapté. Par ailleurs, même si nous l'évoquons peu ici, le rapport à la nature constitue un élément de restructuration, de réparation et de résilience (Bonneyoy, 2017) favorisant l'insertion.

## Chapitre 3 : L'ESAT rural, entre diversification des publics et attrait du local agricole

Les ESAT sont un outil d'insertion sociale et professionnelle. Ils accueillent des personnes en situation de handicap n'ayant pas une autonomie suffisante pour travailler en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée.

Une des principales évolutions des dernières années est l'accroissement de la part des travailleurs souffrant d'un handicap psychique. L'autre constatation est l'attrait du local, et plus spécifiquement de l'agricole.

### 1. Une diversité toujours plus grande des publics accueillis

	France			Auvergne- Rhône-Alpes	Échantillon étude
	2006	2010	2017	2018	2019/2020
Handicap intellectuel	73	71	64	66 %	66 %
Handicap psychique	18,6	21,5	23	27,8 %	33 %

Sources : Sénat, 2015 ; IGF-IGAS, 2019 ; Creai-ara, 2020 ; DREES, 2020

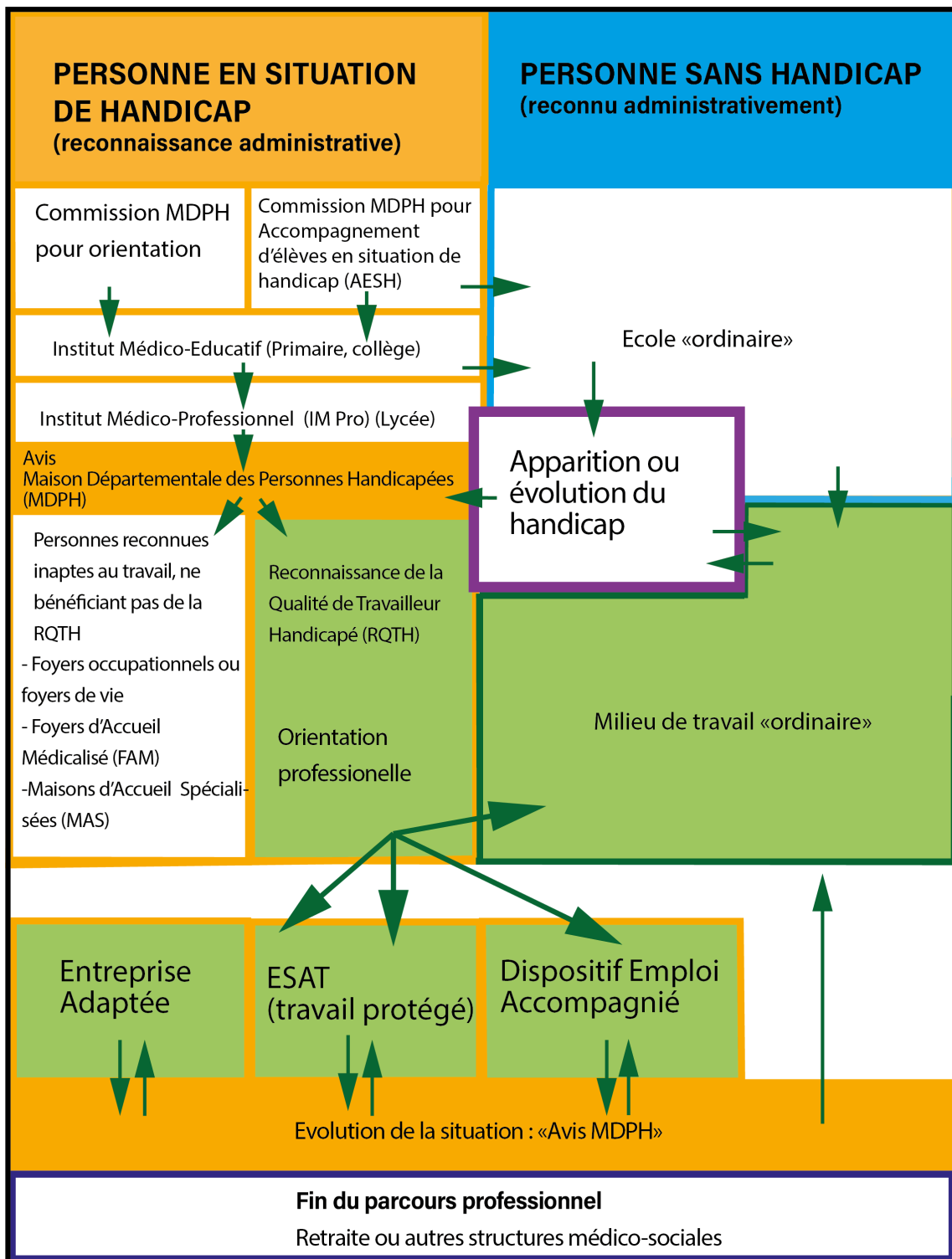
Cette donnée est observable à toutes les échelles géographiques, comme le montre le tableau. L'exemple de l'ESAT de Dienet complète le tableau en présentant plus précisément la diversité des personnes accueillies. Malgré cette diversité, les handicaps intellectuels et psychiques restent les plus nombreux.

<b>Tableau 3 : Répartition des usagers de l'ESAT Dienet par type de handicap</b>	
<b>Troubles principaux</b>	<b>Nombre d'usagers</b>
Troubles psychiques	32
Déficiences intellectuelles	23
Troubles du comportement et de la Communication	6
Cérébrolésés	4
Troubles du langage et des apprentissages	2
Autismes et Troubles envahissants du Développement	2
Déficience motrice	1
Déficience auditive	1
<b>Troubles associés</b>	<b>Nombre d'usagers</b>
Troubles psychiques	4
Déficiences intellectuelles	10
Troubles du comportement et de la communication	3
Troubles du langage et des apprentissages	1

Source ESAT Dienet.

Surtout, cette diversification des publics a un impact sur les encadrants. Leur travail et leur approche des travailleurs en sont changés. Et ils sont partagés entre satisfaction et inadaptation.

**Figure 17 : Les parcours d'entrée en ESAT**



Source : Meddy Escuriet, **Mauricette** Fournier et **Théo** Sanson (2021) « Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) français face à la pandémie de COVID 19 : le rôle du territoire et de la proximité dans l'adaptation à la crise. », *Revue Interventions économiques*, n° 66, DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14003>.

Afin d'intégrer un parcours en ESAT, plusieurs possibilités d'admission sont prévues :

- Il peut s'agir d'orientations directes de familles en quête de solutions.
- Ou bien ce sont des orientations après des hospitalisations de longues durées.
- Ou des personnes venant de structures d'accompagnement à l'emploi.
- Ou encore de parcours de réadaptations spécifiques avec un travail autour de la thématique de la vie professionnelle.

Néanmoins, en amont d'une proposition d'entrée en ESAT, les personnes intéressées sont accueillies pour un stage. Généralement, ce stage est d'une durée de trois semaines. Cette période de stage a 3 objectifs :

- Tester la personne sur l'atelier et le métier choisis.
- Lui faire prendre conscience du rythme de vie quotidien mené à l'ESAT. Ce rythme concerne aussi bien les activités de travail que la vie au sein du foyer d'hébergement, s'il existe.
- L'objectif est également de confronter les candidats aux contraintes du milieu rural.

L'orientation se concrétise dès lors que la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) donne son accord. Cette commission siège à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

### **a. Les parcours classiques**

La diversification des parcours de vie à l'entrée est maintenant une réalité. Toutefois, pour l'instant, une majorité vient toujours d'un parcours classique. La figure 17 résume le parcours classique (partie gauche du

schéma). Cette information met en relief l'évolution des profils accueillis au sein de ces structures médico-sociales. Ces structures étaient davantage destinées par le passé à des individus suivant un parcours médico-social du milieu protégé dit plus « classique ». Les personnes étaient issues des Instituts MédicoÉducatifs (IME) et des Instituts MédicoProfessionnels (IMPro), puis poursuivaient par un parcours en ESAT.

### **b. La forte croissance des arrivées depuis le milieu ordinaire**

Les parcours avec une vie professionnelle antérieure en milieu ordinaire et une entrée faisant suite à une rupture sociale concernent désormais un plus grand nombre de personnes. La rupture sociale a différentes origines, par exemple la maladie, une rupture sentimentale, un mal-être au travail ou une perte d'emploi. Ces parcours peuvent aussi correspondre à des personnes venant du parcours classique, qui ont travaillé auparavant dans l'ordinaire. Ces entrées sont habituellement organisées avec un travail sur le projet de vie. Mais d'autres situations existent :

- Une orientation faisant suite à des parcours d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle dans des structures du service public de l'emploi telles que Cap Emploi, ou à partir de structures d'insertion.
- Un parcours en centre de réadaptation et rééducation
- Une hospitalisation en psychiatrie.

Les travailleurs participant à l'étude présentent davantage de troubles psychiques que les moyennes nationales et régionales. Les troubles de schizophrénie ou de bipolarité sont les plus fréquents. Dans l'ensemble, les profils représentés sont des personnes soumises à diverses addictions par le passé (alcool, drogue). Ou bien elles ont connu un

parcours en hôpital psychiatrique, impliquant des phases de rupture sociale, avec parfois des actes d'autodestruction.

Il existe néanmoins des différences entre les établissements.

- Les 3 ESAT agricoles reçoivent plus de travailleurs avec des troubles psychiques que celui de Rochefort.
- L'ESAT de Rochefort-Montagne propose des activités de caisserie-scierie dans le secteur du bois. Cet ESAT emploie un public présentant davantage une déficience intellectuelle, avec parfois des troubles associés. Et encore, si l'évolution est moins marquée que pour les autres ESAT, elle existe : « de moins en moins de handicapés mentaux, et davantage de handicapés psychiques » (moniteur 4 de Rochefort).

Dans ces conditions, le travail des personnels d'encadrement change.

### **c. Un personnel encadrant en demande de formation pour l'accueil des nouveaux publics**

Les entretiens réalisés auprès des personnels travaillant auprès des usagers montrent qu'ils subissent ce changement de public. De fait, ils sont partagés sur l'augmentation du nombre de travailleurs souffrant de problèmes psychiques (Tableau 4).

Ces nouveaux travailleurs ont des avantages. Ils sont plus diplômés et plus compétents. Ils comprennent plus vite et mieux. Ils sont plus autonomes au travail et dans leur vie sociale. Par exemple, un plus grand nombre possède le permis et une voiture. Et, habituellement, ils repartent plus facilement vers le milieu ordinaire. En revanche, leurs réactions sont plus imprévisibles. Avec eux, les jours se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Dans ces conditions, une partie des moniteurs ne sait pas toujours comment réagir et agir. Ils aimeraient davantage être formés. Ils souhaiteraient aussi mieux connaître le profil médical des arrivants.



#### **d. Attendre pour entrer en ESAT agricoles**

Tous les travailleurs font un stage préalablement à une entrée possible en ESAT. Comme cela a déjà été dit, ce stage a plusieurs objectifs.

Cette phase de stage est indispensable dans le processus de choix ou de l'acceptation de la proposition d'orientation.

<b>Tableau 4 : Les perceptions des travailleurs avec troubles psychiques par les encadrants</b>		
	Aspects positifs	Aspects négatifs
Encadrant 1 Le Colombier, La Blégnière	« plus compétitifs, un niveau plus élevé »	
Encadrant 2 Le Colombier, La Blégnière	« comprennent plus vite, pas besoin de répéter »	« des réactions parfois vives et inattendues »
Encadrant 3 Le Colombier, La Blégnière	« ils sont plus malins que les déficients intellectuels... »	« Il n'y a pas égalité entre les travailleurs, comme ils sont plus malins, ils défendent mieux leur intérêt » « La MDPH ne donne pas d'info sur la pathologie. Cela nous permettrait pourtant de mieux faire face » « On manque de formation pour suivre ces pathologies »
Encadrant 3 Le Habert	« Sont plus autonomes, viennent presque tous en voiture »	

Encadrant 4 Dienet	« L'accroissement du nombre d'utilisateurs avec des troubles psychiques, c'est plus de confort, car sont plus autonomes et comprennent vite »	
--------------------	---	--

Dans chacun des ESAT observés, les métiers sont variés. Cette variété est parfois discrète et peu connue à l'extérieur : par exemple, des mécaniciens, des soudeurs ou des électriciens sont nécessaires pour s'occuper et réparer le matériel (tracteurs bien sûr, mais aussi matériel d'abattoir, de laiterie, de fromagerie...). Ce ne sont donc pas directement des métiers agricoles ou de travail du bois.

Par ailleurs, le marché est fréquemment tendu. Concrètement, il y a plus de demandes que de places, surtout pour le Habert et Dienet. Cela se traduit par de l'attente et par une multiplication des stages. Par exemple, il est demandé trois périodes de stage à Dienet avant d'être accepté.

Cette exigence permet au candidat d'être sûr ou plus sûr de venir.

Plus largement, cette perspective de stabilité est intéressante pour tous.

- C'est tout d'abord un avantage pour la structure. Les gens qui viennent sont ainsi plus motivés. Dans la même perspective, les équipes encadrantes de l'ESAT garderont plus longtemps ce nouveau travailleur. La stabilité des équipes est importante pour la structure, car la rotation perturbe le travail et sa productivité. La rotation est le départ de bénéficiaires et l'arrivée de nouveaux bénéficiaires.
- C'est ensuite essentiel pour l'équilibre des équipes et des hommes, car connaître et avoir l'habitude de travailler avec des collègues rassure. Les gens se connaissent, et connaissent la personnalité, les

qualités et défauts de l'autre. Ils connaissent aussi sa façon de travailler, de se comporter. Ils s'adaptent et se positionnent en fonction. Cela permet la constitution de binômes ou de trinômes.

Donc des petites sous-équipes qui bossent bien ensemble.

Cette nécessité du stage est soulignée par la plupart des usagers.

Certains regrettent néanmoins les délais d'attente et les listes d'attente.

C'est malgré tout positif dans leur discours. La multiplication des stages d'entrée permet de voir ou de connaître plusieurs métiers (entretien 2 à Rochefort, entretiens 2 et 8 à Dienet, entretien 4 au Habert). Dans tous les cas, ce n'est pas perçu négativement, même s'ils ont dû attendre.

## **2. Un choix du local et du rural**

Les travailleurs accueillis au sein des ESAT proviennent majoritairement du département d'implantation. Cela s'explique à la fois par le désir des personnes, par les difficultés à entrer dans un ESAT, et par le travail des services d'accompagnement (MDPH, par exemple). De la même manière, une grande majorité de répondants ont choisi le rural. Il existe néanmoins une certaine disparité suivant les structures d'accueil. Par exemple, 5 répondants sur 9 de Rochefort-Montagne préfèrent vivre en ville.

Mais c'est aussi le seul établissement qui ne pratique pas l'agriculture.

### **a. Le choix du local**

Le local est une notion floue. Les limites entre départements sont une réalité administrative et de gestion. Une coupure donc, mais parfois une coupure illogique. Ainsi, par exemple, la Chartreuse est une montagne partagée entre l'Isère et la Savoie (Figure 13). Par ailleurs, la référence à un département lointain est importante pour quelques-uns, comme Camille (entretien 2 à Rochefort-Montagne). Cependant pour la grande

majorité des autres il est davantage un repère dans leur parcours qu'un territoire d'appartenance. C'est le cas de Nicolas (entretien 3 du Habert). Il vient de Cambrai, mais il vit à Chambéry depuis 1989.

Cette idée d'espace local est aussi très variable, car venir du département ne fait pas tout. Le local est fréquemment une petite zone. À Rochefort-Montagne, le local est la petite région autour (avec La Bourboule, Le Mont-Dore). Cela signifie que ceux qui viennent de plus loin, mais du même département (de Clermont, de Riom) ne se sentent pas de cette petite région. Ils ne l'apprécient donc pas toujours (sentiment d'isolement, par exemple), malgré les paysages et les services et commerces locaux.

À cela s'ajoutent des liens spécifiques reliant au local : les relations entre une structure et un ESAT sont parfois centrales. Les divers entretiens (travailleurs, encadrants et administration) à Dienet ont montré un lien fort avec le CPA (le Centre Psychothérapeutique de l'Ain). Dans la Loire, l'IME du Taron est cité plusieurs fois. La MDPH en Savoie.

Par-delà les départements et le rôle des organismes d'intervention sociale, il existe des différences entre les sites dans la perception du local :

- À Rochefort-Montagne, 5 répondants sur 9 ne viennent pas du département. Le recrutement est plus large qu'ailleurs. Aucun ne vient vraiment du coin. Cela se ressent sur leur perception.
- À Dienet, tous aiment le lieu, Saint-Paul-de-Varax, mais personne n'y habite. Ils habitent essentiellement sur Bourg-en-Bresse ou à proximité.
- Dans les deux ESAT de la Loire, tous sont également heureux de vivre et travailler dans leur petite région. Cependant, ils viennent tous des communes proches, du nord-ouest ou du centre de ce

département. Ils ne sont donc pas dépayés. Il y a même une continuité de leur trajectoire de vie, du point de vue spatial.

- Au Habert, les répondants aiment tous le lieu, qui est particulier, car montagnard et très ouvert sur des prairies. 3 sur 6 viennent de 2 départements voisins, l'Isère et la Haute-Savoie. L'Isère est un département géographiquement coupé en deux, avec une plaine à l'Ouest et les Alpes à l'Est. Et la partie sud de la Chartreuse est dans cette partie montagnarde de l'Isère (Figure 13).

### a. Le rural, un choix assumé

Si un certain rejet du rural est parfois visible (« je préfère la ville », entretien 1, Rochefort, « la campagne ça me lasse », entretien 6, Rochefort), une forte majorité aime ce rural. « La campagne » comme ils disent. Ce goût pour le rural est souvent lié à la proximité, et la plupart des travailleurs en sont issus. Par-delà le « j'aime (ou pas) », d'autres sentiments apparaissent (Tableau 5).

<b>Tableau 5 : Le goût pour le rural</b>	
« aime travailler à l'extérieur », car « moins de stress », « plus détendu », « apaisant »	Entretiens 2, 4, 5, 8, 9 et 10 Dienet
« Le calme », « l'absence de bruit », « pas de voiture »	Entretiens 5 Dienet, entretiens 1, 2 9 Loire
« Liberté » « Y a pas de murs »	Entretiens 1, 3 Loire, entretiens 4, 6, Le Habert
« pureté », « espace », « oxygène »	Entretiens 6, 9, Dienet, 2 Loire, 1, 2, 4, 5, 6 Le Habert

Source : entretiens réalisés de septembre 2019 à mars 2020.

Le cas de Rochefort-Montagne est à part. Ceux qui aiment le rural n'en disent pas grand-chose, à part qu'ils l'aiment. Les autres voudraient être en ville. Plus surprenant ceux de Dienet soulignent nettement le plaisir à travailler dehors, et ils en ont besoin à plus d'un titre. Cela n'est pas dit de la même manière dans la Loire et au Habert, peut-être car ils habitent sur place ou à proximité. En revanche, ils mettent l'accent sur la liberté ou le calme. Les idées d'espace, de nature, de verdure, de grand air reviennent également.

La question du choix du milieu rural et de l'activité agricole s'explique aussi par un intérêt pour le rural parfois plus présent chez certains.

« [...] La ville : Non. C'est tout enfermé. Tu as des voisins en haut et en bas. On peut rien faire. Comme à Boën, je suis tout seul. Et puis, y a pas de cours, pas de jardin, c'est que du goudron. Y a pas de barrière et tout, c'est les jeunes qui passent. J'ai trouvé une petite maison à la campagne. Je commence à chercher des maisons à acheter ou à louer en campagne. Qu'a une cour, un petit jardin. C'est dommage à Boën y a pas de maison. Je voudrais pas quitter Boën moi. » (Entretien Gabin, Le Colombier–La Blégnière, octobre 2019) »

Le choix du rural c'est aussi retrouver une activité permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances. C'est encore mettre en pratique des savoirs par un métier agricole, parfois déjà exercé par le passé.

Enfin, les entretiens révèlent que la campagne représente un moyen de retrouver une certaine sérénité de vie.

« [...] moi j'aime bien le côté campagne où c'est un peu plus isolé, y a moins de passages à niveau, ou des voitures, etc.

J'aime bien quand c'est tranquille et qu'on entend les petits oiseaux chanter, les vaches, les moutons. » (Entretien Titouan, Le Colombier–La Blégnière, octobre 2019)

Le cas de l'ESAT La Ferme Dienet met en lumière une situation originale : un lieu de résidence, principalement centralisé sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse, et en même temps le souhait d'intégrer un établissement agricole.

Lors d'un atelier (Figure 2), les échanges avec les différents travailleurs ont fait ressortir le besoin de dissocier vie professionnelle et vie personnelle. D'un côté le désir de services à proximité, en ville donc. De l'autre, exercer une activité agricole leur permet d'accéder à un rythme de vie et de travail plus adapté à leur déficience, dans un cadre qu'ils jugent plus épanouissant. Leur vie quotidienne est donc décomposée en 2 espaces et 2 périodes, complémentaires.

« [...] c'est apaisant, voilà l'agriculture n'est pas anxiogène pour moi l'industrie l'est un peu. » (Entretien Fabien, La Ferme Dienet, novembre 2019)

« [...] on est quand même un rythme un peu plus cool, [...] apporte de nouvelles compétences et valorise » (Entretien Patrick, La Ferme Dienet, novembre 2019)

Malgré les avantages de la situation, certains inconvénients sont relativement partagés, tels que le manque de transports. Ce sont des freins à la mobilité et à des activités sur place (Figure 2). À cela s'ajoutent des connexions limitées au réseau internet. Cela les incite aussi à rester en ville.

Ces inconvénients ne remettent pas en cause une vision d'une meilleure qualité de vie ou de travail dans un environnement naturel, proche de la nature, des animaux et d'un retour aux valeurs primaires, comme produire sa nourriture ou celle des autres.

## **b. L'agricole, le choix du plus grand nombre**

Les encadrants ont souvent souligné la diminution du nombre d'usagers venus du monde agricole. Sur les 3 ESAT agricoles, la culture agricole reste malgré tout encore bien présente, soit par les travailleurs eux-mêmes, soit grâce à leurs parents lorsqu'ils sont (ou étaient) agriculteurs. Dans ce dernier cas, ils ont baigné dans un milieu agricole qui les a formés.

À Dienet un seul répondant (sur 11) vient de l'agriculture ou de parents agriculteurs. Dans la Loire ils sont 5 sur 9, et au Habert 3 sur 6. Même si ces chiffres ne sont pas très élevés, la faiblesse du nombre d'agriculteurs dans la population active française est aujourd'hui bien en deçà. Et cette culture agricole encore présente facilite certains travaux, comme les tâches en abattoir au Colombier–La Blégnière ou à Dienet. Les personnes ayant exercé en qualité d'agriculteur ou d'aide agricole par le passé, ou étant issues d'une famille d'agriculteurs, sont généralement attirées par des ateliers d'élevage ou de culture. Au Habert, les 3 travailleurs issus du monde agricole ont fait part de la réelle nécessité de continuer à exercer dans ce secteur. De même, les 5 travailleurs de culture agricole de l'ESAT de la Loire et celui de l'Ain ont déclaré ce même ressenti. La culture agricole facilite le choix de métiers ou de tâches agricoles.

Pour eux, c'est un retour aux sources nécessaire dans le cadre de leur reconstruction.

« J'y suis né d'dans [...] j'ai un boulot, j'aime bien, j'aime bien mes tarines » (Entretien Pierre, septembre 2019). Les tarines sont une race de vaches des Alpes.



Pour d'autres sans passé agricole, l'agricole peut être un choix. Par exemple, au Habert 5 des 6 personnes interrogées ont fait le choix de l'ESAT principalement pour ses activités agricoles. À Dienet, c'est aussi le cas pour un des répondants.

« Des gens qui viennent de Lyon et c'est souvent pour faire de l'élevage. Pour la partie agricole, travailler auprès d'animaux. » (Entretien Coordinatrice, La Ferme Dienet, 2020).

## **Chapitre 4 : Bien-être et mieux-être, une vie sociale souvent vectrice d'ancrage et d'intégration**

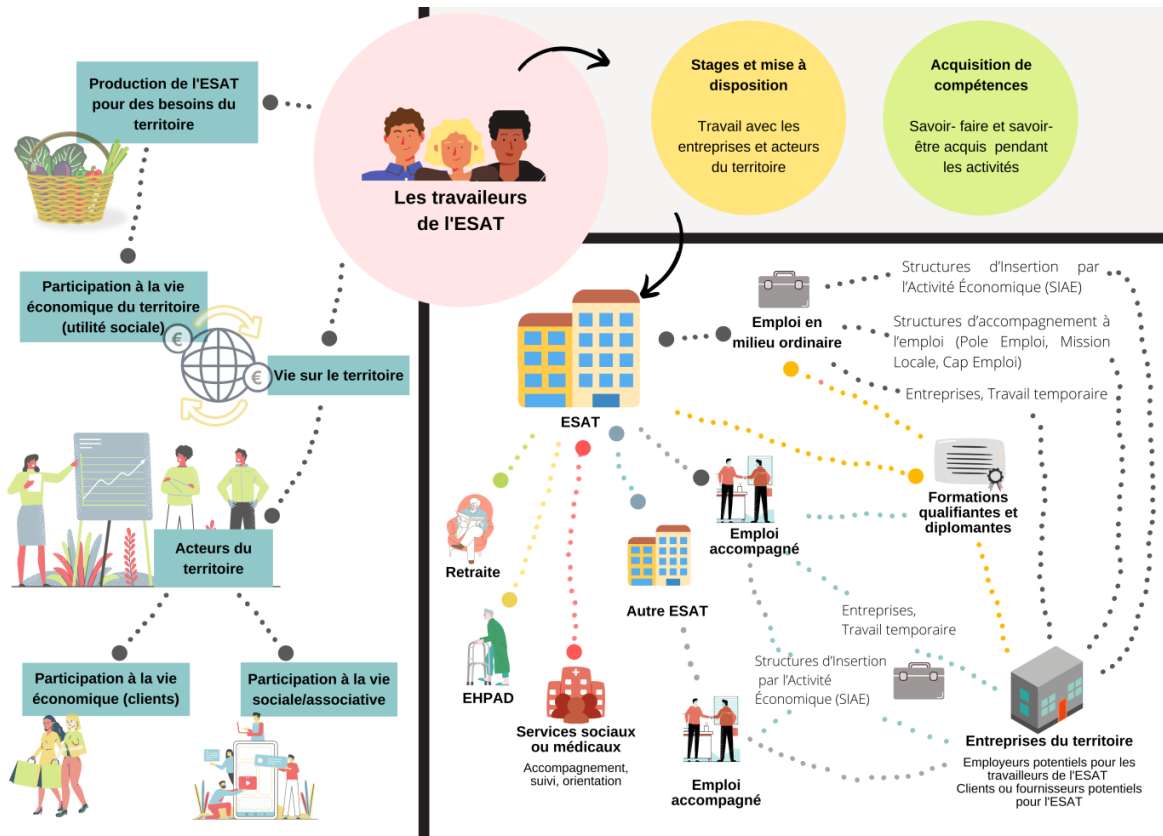
La question de l'ancrage au territoire des personnes en situation de handicap travaillant au sein des Établissements et Services d'Aide par le Travail est double. Le premier volet est l'ancrage professionnel lié à l'activité exercée dans la structure d'accueil. Le second est la vie sociale développée hors de l'établissement, dans le territoire proche (Figure 18). Cette idée d'ancrage est à relier à l'idée de territoire et d'attachement (Chapitre 2).

L'ancrage au territoire est donc la territorialisation de la personne. Cet ancrage se fait habituellement sur le lieu de résidence. Il est plus ou moins fort selon les personnes.

L'intégration locale passe partiellement par la vie sociale. La personne n'est pas qu'une habitante. Elle est une consommatrice de produits et services (pain, coiffeur, bar, médecin, par exemple). Elle peut également participer à des activités (associations, vie politique). Elle devient alors davantage impliquée. Plusieurs niveaux d'intégration locale existent, car

chaque personne est singulière et n'a pas la même territorialité, donc elle n'a pas les mêmes formes d'attachement au lieu.

Figure 18 : L'ESAT dans son territoire d'action



Conception et réalisation : UMR Territoires, Audrey Broca et Sophie Vuilbert, 2020.

Être singulier, c'est être différent des autres. Et toutes les personnes, « valides » ou en situation de handicap sont différentes les unes des autres. Le bénéficiaire d'un ESAT est une personne comme une autre. Sa personnalité lui donne une identité propre. Grâce à son identité, elle apporte un nouvel élément à la construction sociétale par le rôle qu'elle y joue. L'espace est social, car c'est un lieu avec des relations humaines (Chapitre 2).

Concrètement, sa vie sur place a une influence sur le lieu. Bien entendu, plus la personne est présente dans l'espace public et dans l'action collective (sport, associations locales), plus son influence est grande.

L'espace public peut être une rue, un café, un restaurant, un local d'association... il est public, car des personnes s'y retrouvent et échangent, discutent entre elles. Ces relations, ces échanges en font un espace social.

Les conséquences sur l'espace dépendent également de la taille de la population et de son éloignement d'un centre urbain influent. Pour le dire autrement, l'influence des personnes est plus grande dans un petit village.

Les travailleurs, ou usagers, des ESAT ont un avantage sur les autres individus, ils sont encadrés dans leur vie quotidienne. Dans sa vocation sociale, la structure accompagne la personne en situation de handicap pour retrouver une stabilité et un cadre de vie en lien avec son état du moment. Il y a bien sûr l'accompagnement professionnel pour que chacun soit bien dans son travail. Il y a également l'accompagnement social.

L'accompagnement social permet aux usagers de s'ancrer encore davantage dans la vie sociale du territoire. Sauf pour la Ferme Dienet dont les ouvriers vivent en grande partie sur la commune de Bourg-en-Bresse. Dans les autres cas, les bénéficiaires vivent majoritairement sur le territoire d'implantation des ESAT. Ils participent à la dynamique de la commune et du territoire (Figure 18). En qualité d'habitants, les personnes travaillant dans les ESAT permettent le maintien ou le développement de services et de besoins divers. Aussi, elles sont actrices de cette dynamique à travers leur participation au sein d'associations, mais aussi au niveau économique en devenant clientes des services de proximité.

L'aspect géographique est donc important. La situation des 4 ESAT n'est pas comparable. Chaque ESAT est dans un contexte particulier :

- 2 ESAT proposent un foyer d'hébergement attenant à la structure. Il s'agit du Habert en Savoie et de l'ASPH dans le Puy-de-Dôme.
- Les ESAT de l'Ain et de la Loire, n'ont pas de parc d'habitation locatif, ce qui implique un hébergement autonome des travailleurs. Mais dans le cas de l'ESAT de la Loire, les bénéficiaires n'habitent pas très loin de leur lieu de travail.
- Les fonctionnements et les problématiques posés sont donc chaque fois différents.

## **1. Le Habert, éloignement et autonomie**

Dans les Alpes, un habert est un chalet de montagne. Il sert d'étable et de fromagerie. Cela signifie qu'il est sur le versant, en altitude, et souvent éloigné du village. Cet éloignement est un avantage, car il permet une vie de village. Il est aussi un inconvénient, car certains services sont loin, et nécessitent un moyen de transport individuel (voiture) ou collectif (car ou bus).

### **a. Faciliter l'intégration dans la population : des logements répartis sur deux communes**

Le foyer d'hébergement du Habert est composé de 13 unités de vie qui se répartissent sur les communes d'Entremont-le-Vieux et des deux Saint-Pierre-d'Entremont (Figure 19).

Les ouvriers de l'ESAT du Habert sont, à 80 % de l'effectif total (donc la grande majorité), logés dans l'une des 13 unités de vie. Les autres sont dans le privé. Ceci permet de créer et renforcer le lien social entre les usagers. Cela permet aussi de favoriser l'accompagnement social dispensé par les éducateurs.

« Y a une chose qui m'choque par rapport à ici, une maison qu'y a ici, là-bas de mon côté, c'est marrant ici c'est une famille. Y a juste le jardin

qu'est famille quoi. Le jardin, tout est ouvert. Faut avoir, c'est, ça me marre moi. » (Entretien Thomas, septembre 2019)

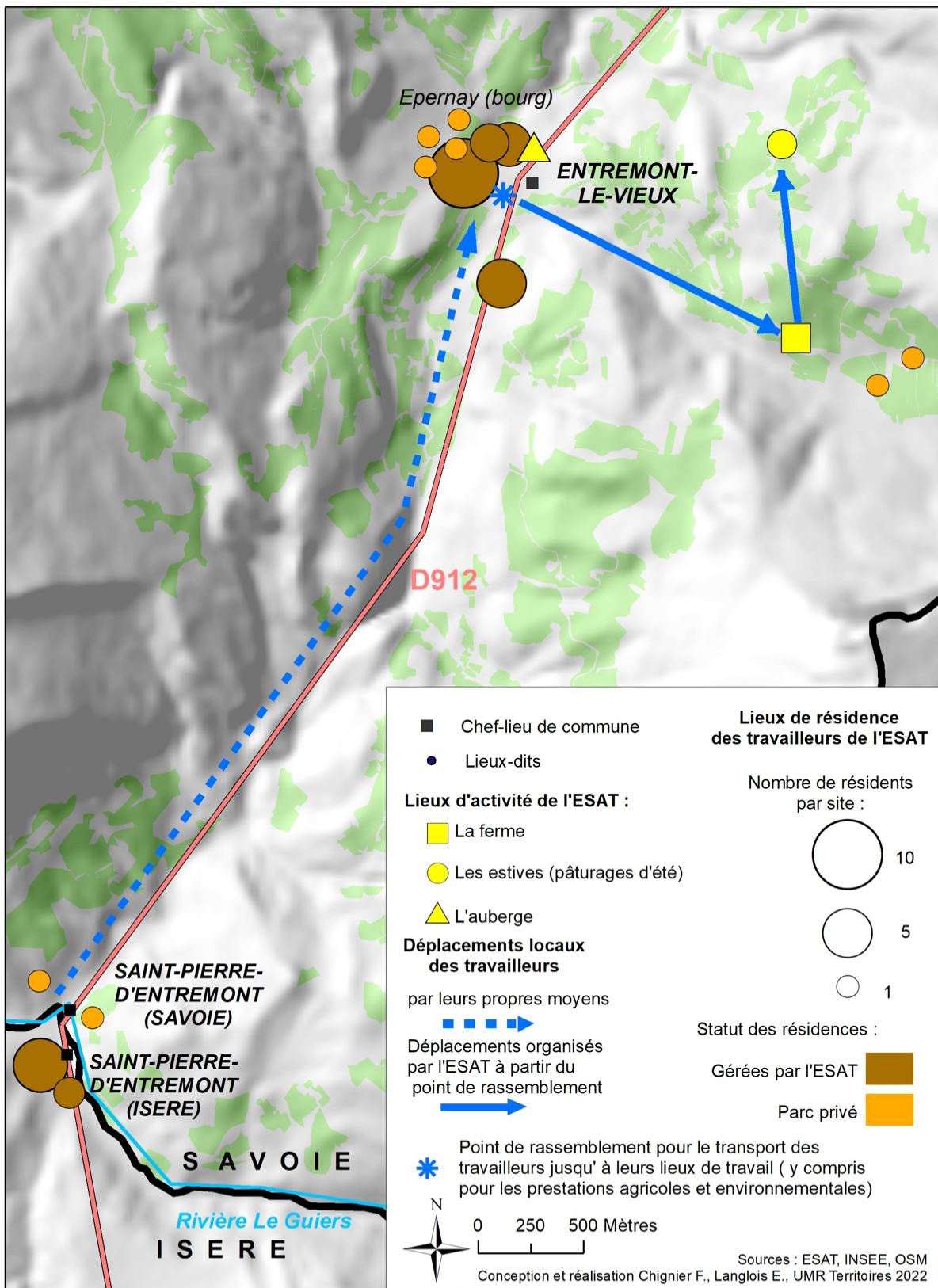
La configuration du foyer incite à une intégration favorable à la société civile, mais aussi à l'acquisition d'une autonomie et à la prise d'initiatives. Ces lieux de vie plus petits qu'un hébergement en foyer classique apportent également un sentiment de sécurité et une prise en charge plus individuelle.

### **b. Une vie quotidienne organisée le long des vallées**

Comme les lieux d'habitation, la vie quotidienne des travailleurs est répartie tout le long des petites vallées de la Chartreuse, comme celle du Guiers (Figure 19). Entremont-le-Vieux est le bout d'une vallée. Elle se termine par un cirque. Un cirque est un fond de vallée entouré de montagnes abruptes. La commune d'Entremont-le-Vieux n'offre guère de commerces et services, sauf l'auberge communale gérée par l'ESAT. Les communications ne se font que vers le Sud, vers les communes de Saint-Pierre qui sont de petits centres de services de montagne. L'une est dans le département de l'Isère et l'autre dans celui de la Savoie. Elles se font face de chaque côté d'une petite rivière, le Guiers.

Ces petits services de proximité sont une opportunité. Ils donnent la possibilité de s'intégrer pleinement à la vie du territoire en étant un acteur à part entière, et en consommant local. En effet, les supérettes, les bars, le médecin, les infirmiers, mais aussi certains loisirs (cinéma communal ou encore associations sportives) offrent cette possibilité. Cette proximité permet également aux habitants des communes d'Entremont-le-Vieux et des deux Saint-Pierre-d'Entremont (Isère et Savoie) de connaître les travailleurs de l'ESAT. Selon les encadrants, ils sont peu stigmatisés par la population et même relativement bien intégrés.

Figure 19 : Les lieux de vie et de travail du Habert



**Figure 20 : L'atelier participatif du Habert, avec la participation de travailleurs et de 2 élus locaux**

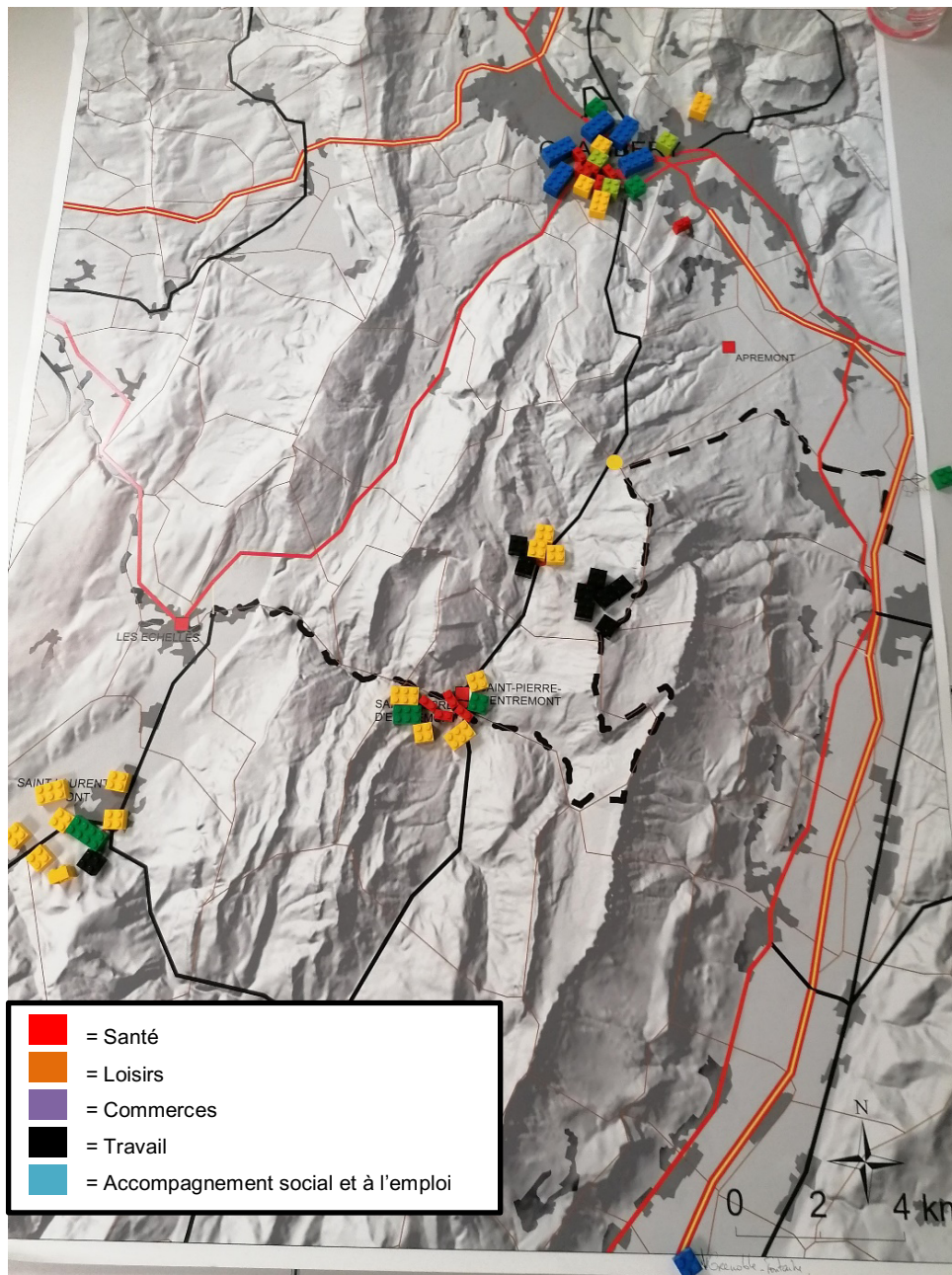


Photo Sophie Vuilbert.

### **c. La mobilité et l'autonomie, une nécessité**

Toutefois, ces 3 communes restent des villages, avec environ 500 habitants chacun. En conséquence, pour des besoins nécessitant des commerces plus importants, ou bien des rendez-vous médicaux spécialisés, il est nécessaire de se rendre plus loin (Figure 20), à Saint-

Laurent-du-Pont ou surtout à Chambéry. Chambéry et son agglomération sont à environ 20 kilomètres d'Entremont-le-Vieux. Ce n'est pas loin, mais la montagne est une coupure. Dans ces conditions, ceci sous-entend un besoin d'autonomie et pose la question de la mobilité chez les travailleurs. Cette autonomie est déjà utile dans le cadre de leur activité professionnelle, car 10 d'entre eux résident sur les 2 communes de Saint-Pierre-d'Entremont (Figure 19).

Sur Le Habert, peu de transports en commun sont présents. La plupart sont situés à Chambéry et ses alentours. La vallée est peu desservie. Les bus départementaux passent 3 fois par jour. Ce n'est pas si mal pour un village, mais insuffisant pour une desserte utile à tous. Ceci implique une rigueur et une autonomie de la personne en situation de handicap.

Face à cet enclavement et à la faiblesse de la desserte, les encadrants poussent à l'autonomie, en travaillant notamment sur l'obtention du permis de conduire, mais aussi sur la prise des transports en commun. À l'entrée en parcours au sein du Habert, peu sont en possession d'un permis de conduire valide, soit parce qu'ils ne l'ont jamais passé, soit en raison d'une suspension de ce permis.

Le projet d'autonomie de la personne est alors coconstruit avec les éducateurs. L'objectif est le passage du permis de conduire ou l'acquisition d'un véhicule sans permis.

« [...] on les incite à sortir de la vallée aussi. Aller à Chambéry [...] Le passage du permis ou que la personne soit autonome dans son déplacement [...] il y en a qui ont des deux roues, des voitures sans permis, parce que c'est la localisation qui engendre tout ça. » (Entretiens Encadrants 2, 3 et 4, Le Habert, septembre 2019).



La stratégie adoptée est individualisée, s'adaptant aux besoins et aux freins repérés. Plusieurs volets à l'accompagnement à la mobilité sont mis en œuvre. Ceci se traduit par une aide à la préparation du code, par une mise en relation avec les auto-écoles, avec parfois une aide financière. Dans certains cas, cela passe par une préparation et un travail sur l'estime de soi. L'aide accordée dans le cadre du permis de conduire est de 50 % des frais.

« Je suis en train de passer mon permis. [...] Ils (La direction du Habert) financent pas, mais ils me remboursent euh, la moitié des leçons que j'aurai pris [...] pour l'instant, c'est marche à pied, véhicule de la ferme, et puis le bus quand je dois aller à l'auto-école et puis le samedi. » (Entretien Vincent, Le Habert, septembre 2019).

L'implication de l'ESAT dans cet accompagnement à l'autonomie permet 80 % de réussite au permis.

Par ailleurs, une navette de la structure est mise à disposition des ouvriers pour se rendre sur leurs lieux d'activité (Figure 19), à partir d'un point de rencontre proche des bureaux de l'ESAT. Les personnes en situation de handicap doivent accéder à ce point de rencontre. Ils utilisent soit les transports en commun du département, soit l'autostop grâce à un réseau local, soit le co-voiturage. Le système de navette est emprunté principalement par les ouvriers de l'activité Prestations Agricoles et Environnementales (PAE), et par ceux de la ferme et de la fromagerie. 2 des ouvriers interrogés, travaillant à la fromagerie et à l'activité élevage, empruntent ce système de ramassage afin de se rendre à la Ferme et au magasin.

L'incitation au co-voiturage permet également de travailler la mobilité pour des personnes n'ayant pas encore de moyen de locomotion individuel ou n'ayant pas la faculté de l'obtenir à l'instant présent. Ceci

participe de l'accompagnement à l'autonomie et à l'insertion sociale afin de donner la possibilité de sortir de sa zone géographique de vie.

« [...] là moi j'ai rencontré un C qui va à la piscine et qui est content, et il y a un autre monsieur qui va à la piscine, et comme S a une voiture, ils vont peut-être après plusieurs séances comme ça accompagnées, y aller tous les deux en voiture. » (Entretiens des encadrants 2, 3 et 4, Le Habert, septembre 2019).

## **2. L'ASPH, un ESAT de bourg de moyenne montagne**

Le massif des monts Dore n'est pas les Alpes. Les altitudes, le dénivelé et l'enclavement sont généralement moins forts. Mais l'enclavement existe malgré tout, surtout en termes de qualité de la desserte.

Rochefort-Montagne est un bourg centre, c'est-à-dire un gros village avec quelques services. Les usagers se rendent également à la ville du Mont-Dore, notamment pour le restaurant d'entreprise.

Malgré ces services de proximité, l'éloignement de l'urbain est fortement ressenti. L'urbain ici est l'agglomération de Clermont-Ferrand.

### **a. Des services de proximité**

L'ASPH propose un foyer d'hébergement de 40 places, situé à 530 mètres de la scierie. Cette proximité permet aux ouvriers d'être proches de leurs lieux d'activités, que ce soit la scierie-caisserie, la blanchisserie ou la restauration.

Les travailleurs de l'ESAT déclarent se rendre régulièrement dans les commerces de proximité pour des courses de premières nécessités (pharmacie) ou des courses alimentaires ponctuelles. Certains participent à la vie associative de la commune en étant adhérents, notamment de clubs sportifs. Cette démarche leur permet de s'intégrer

pleinement à la vie locale en tant qu'acteur, de sortir du cadre de l'ESAT et de prendre plus d'autonomie.

« [...] On a certains résidents qui sont inscrits dans des clubs, Olympic de Massagettes ou le club de Rochefort pour le foot. On a des personnes aussi qui vont d'eux-mêmes pour faire du badminton donc... cette proximité permet de pouvoir avoir accès à la Culture, au sport parce que la ville de Rochefort quand même propose pas mal d'activités et ouvre aussi sur le champ du handicap ce qui est intéressant donc ça incite aussi les personnes à pouvoir, à pouvoir s'épanouir autrement que par le foyer [...] » (Entretien Encadrant 3, ASPH, septembre 2019).

### **b. Un sentiment d'éloignement de Clermont-Ferrand (Figure 15)**

Le contexte est différent de celui du Habert. Mais la configuration n'est guère plus facile. La Bourboule ou Le Mont-Dore ont plus de services que Rochefort-Montagne. Ce sont de petites villes touristiques au pied du Sancy. Elles sont proches sur la carte, mais pas si faciles d'accès en réalité. À cause du relief et du manque d'autobus. Et elles ne suffisent pas aux besoins des bénéficiaires. Ils veulent se rendre à Clermont-Ferrand.

Malgré la proximité d'axes de communication reliant l'ESAT à Clermont-Ferrand (nationale, autoroute), Clermont reste loin pour ceux qui ne sont pas motorisés. De même, les transports publics sont insuffisamment développés pour permettre à des publics plus fragiles et en manque d'autonomie de se déplacer aisément.

Clermont n'est pourtant qu'à une trentaine de kilomètres, mais les personnes en situation de handicap de l'ESAT doivent acquérir une certaine autonomie à la mobilité pour s'y rendre. Elles doivent donc

souvent être en capacité de se déplacer seules. Cette autonomie est nécessaire aussi bien pour prendre le car que pour utiliser une voiture. Il existe également une navette de la structure. Elle assure les transports vers les lieux de production et de restauration. Elle prend des ouvriers au foyer d'hébergement pour les amener à la scierie. D'autres utilisent leurs propres véhicules pour s'y rendre, voire préfèrent faire les 500 mètres à pied. Le système de navette remonte également les travailleurs au restaurant de l'ESAT sur le temps de pause de midi, afin qu'ils puissent se restaurer.

« Rochefort est quand même assez enclavée avec peu de transports... Ils ont un seul horaire pour revenir sur le retour du foyer la journée et ça c'est assez compliqué donc on est obligés de faire des transferts, on est obligés de se déplacer avec les véhicules de la structure pour pouvoir amener les résidents à avoir accès à toute cette liberté active que ce soit sur euh de la culture, sur du sport, sur du... du loisir et ça, si le foyer et l'ESAT étaient trop éloignés, je ne pense pas que le foyer de Rochefort-Montagne aurait beaucoup plus, une liste d'attente plus conséquente. » (Entretien Encadrant 3, ASPH, septembre 2019).

## **b. Une aide à l'autonomie**

Pour améliorer cette situation, l'établissement accompagne les individus dans un processus d'autonomie. L'aide vise à l'acquisition du permis de conduire. Cette aide se concrétise par un partenariat avec l'auto-école de la commune, mais aussi par des leçons de code données par les éducateurs, pour un apprentissage plus rapide. En revanche, aucune aide financière n'est accordée aux usagers.

Le fait d'obtenir une liberté de mobilité sous-entend aussi la facilité de se déplacer afin d'accéder aux loisirs, aux envies et besoins de chacun. Ce désir étant présent chez chaque individu, vivre en milieu rural n'est pas aisé pour tous. Les personnes venues d'agglomérations urbaines le ressentent davantage. Et cette liberté de déplacement est nécessaire au bien-être. Aussi, à défaut de moyen de transport individuel, et face à la faiblesse de l'offre de cars, l'ESAT assure un transport collectif entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand par l'intermédiaire du SAVS.

« [...] C'est Rochefort. Y a pas grand monde et le week-end, y a rien, y a pas d'activités, y a rien. – Ici, problème de transports. » (Entretien Fabio, ASPH, septembre 2019).

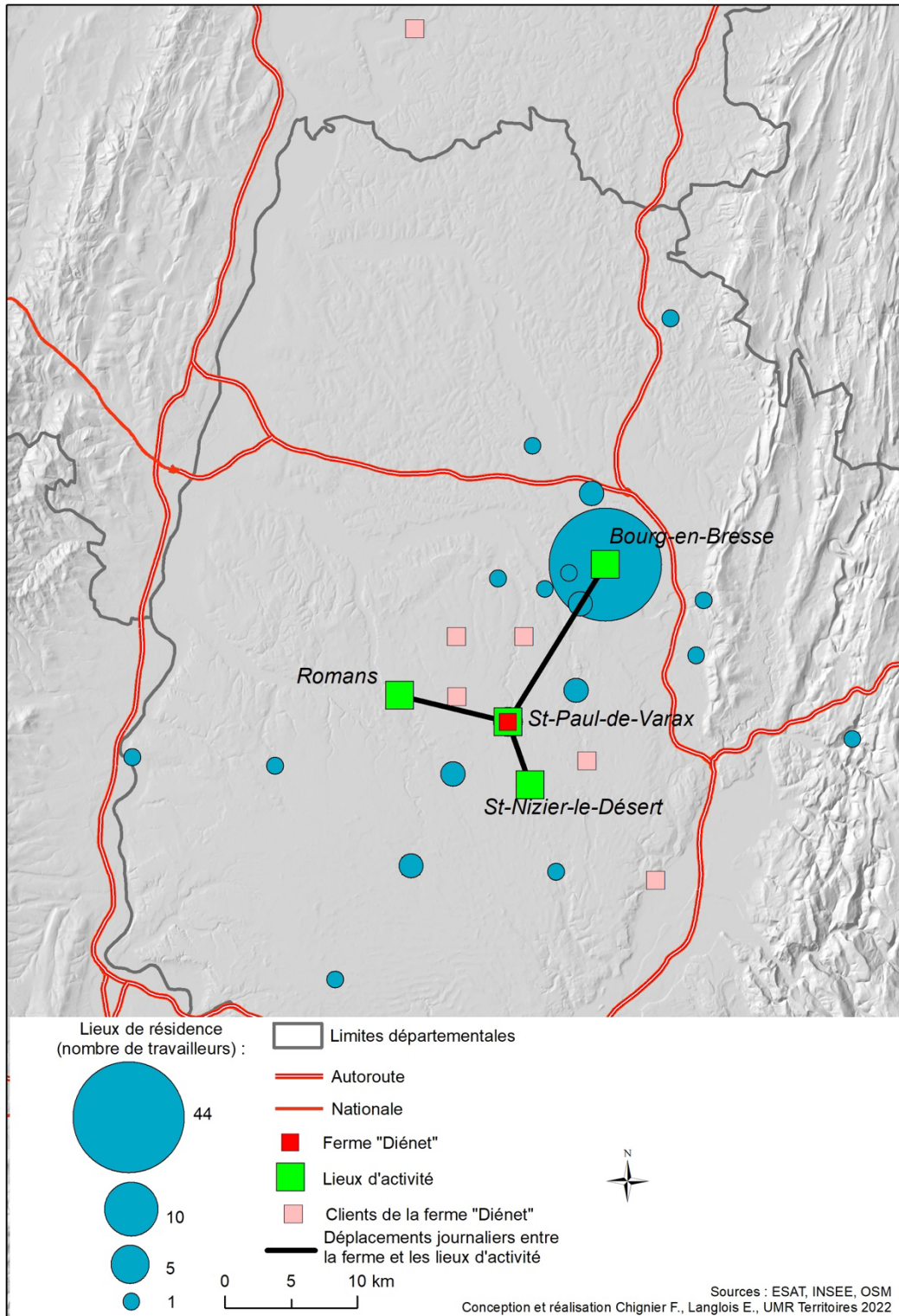
Malgré ces difficultés de mobilité et cette attente, les usagers participent à la vie locale. Leur intégration sur la commune de Rochefort-Montagne se fait par plusieurs biais : en devenant acteurs économiques du territoire, en étant clients des services de proximité, mais aussi en participant à la vie associative locale. La population montre à ce jour, un regard bienveillant vis-à-vis d'eux, selon l'encadrement.

Comme sur Entremont-le-Vieux, une des qualités de cette petite commune est la proximité relationnelle et sociale. Ainsi, les individus sont plus rapidement identifiés sans stigmatisation, et l'élan collectif de solidarité permet de relativement veiller au bien-être de chacun. En ce sens, on peut parler d'intégration réussie. Comme dans d'autres petites villes, comme Marvejols (Chignier-Riboulon, 2020) ou Saint-Jean-du-Gard (Martin, à paraître), les personnes en situation de handicap appartiennent pleinement à la vie locale.

« Présence d'un comportement adaptée de la population vis-à-vis des travailleurs de l'ESAT. Ceci implique qu'ils sont plus en sécurité qu'en ville où il y a une sorte d'insécurité, une exposition à tous les dangers. Ils sont plus identifiés comme

des personnes fragiles que dans les grandes villes. »  
(Entretien Acteur 1, ASPH, juillet 2020).

Figure 21 : Diénet, un logement concentré sur Bourg-en-Bresse



### **3. La Ferme Dienet, une différenciation habitat et lieu de travail**

Comme cela a déjà été abordé précédemment, à l'inverse des deux ESAT précédents, La Ferme Dienet n'est pas dotée d'un foyer d'hébergement. Les travailleurs vivent principalement à Bourg-en-Bresse. N'habitant pas à proximité de l'ESAT, leur relation à leur espace est différente, ils sont peu ou pas territorialisés.

#### **a. Un hébergement éclaté**

Les 71 ouvriers de l'ESAT sont tous en hébergements individuels principalement sur Bourg-en-Bresse et ses alentours (Figure 21).

#### **b. Un bassin de vie centré sur Bourg-en-Bresse**

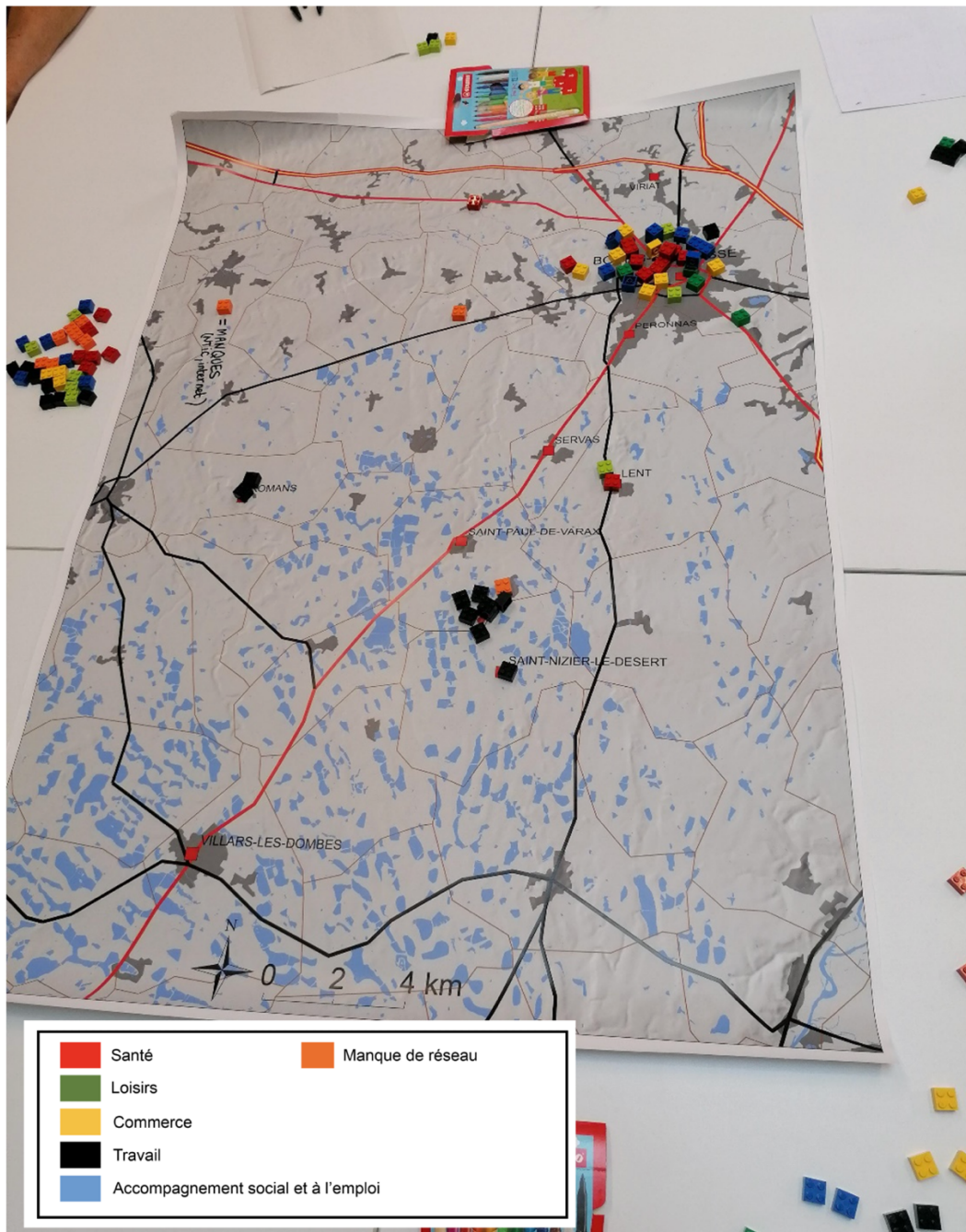
Dienet et la commune de Saint-Paul-de-Varax appartiennent au bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Les habitants se rendent principalement dans cette agglomération urbaine pour leurs loisirs et services. Saint-Paul est en périphérie du bassin.

Les divers services de proximité (commerces, salles de sport, centre de formation, écoles, services publics à l'emploi, services sociaux, médecins...) sont eux aussi principalement centralisés sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Les ouvriers scindent le lieu de la vie personnelle et le lieu de la vie professionnelle. La Ferme est identifiée comme étant le lieu d'activité professionnelle. Sa socialisation s'arrête essentiellement au domaine professionnel.

Au cours d'un atelier participatif (Figure 22) qui a eu lieu avec certains des travailleurs, ces derniers ont positionné leur lieu de résidence, mais aussi les lieux dans lesquels ils se rendent pour les services (commerces, médecins, loisirs). Les répondants des entretiens individuels ont également évoqué ces mêmes pratiques.

De fait, le cas de la Ferme Dienet est à part. Les usagers n'ont pas la même relation à l'espace local de travail, puisque ce n'est pas leur espace de vie.

**Figure 22 : Représentation de leurs lieux de vie par les travailleurs de l'ESAT Dienet, Atelier participatif, septembre 2020**



Réalisation UMR Territoires et ESAT « La Ferme Dienet », septembre 2020.

Photographie Sophie Vuilbert.



L'insertion sociale comme acteur du territoire se fait davantage sur Bourg et ses environs. Ainsi, un des travailleurs rencontrés au cours des entretiens a déclaré participer à des réunions publiques organisées par la Mairie de sa commune de résidence, Bourg-en-Bresse, mais aussi à des réunions de quartier. Il fait partie des personnes s'intégrant comme acteur du territoire par le biais de l'intérêt accordé à la vie locale. Certains ont aussi une vie de famille et ont conservé leur vie sociale d'avant leur entrée en ESAT. Ils vivent donc sur Bourg. Dans la majorité des situations, les personnes exerçant au sein de la structure ont donc une vie sociale qui se dissocie de la vie professionnelle.

« [...] quand on est sans voiture le milieu rural c'est quand même un peu compliqué quand même alors c'est bon bah la ville on peut sortir. Il y a quand même il y a quand même souvent des... des petites fêtes aussi en ville des fois dans les rues dans les... des, les animations » (Entretien Patrick, La Ferme Dienet, novembre 2019).

### **c. Dienet : invisibilisation locale et difficultés relatives à Bourg**

Malgré cette distinction spatiale entre vie privée et vie professionnelle, cette dernière les socialise malgré tout. En dehors de l'ESAT, l'insertion sociale à Saint-Paul-de-Varax se fait par les contacts que les ouvriers peuvent avoir avec les commerçants. L'intérêt aussi est qu'ils ne sont pas forcément connus et identifiés comme étant des personnes en situation de handicap travaillant au sein de l'ESAT. D'ailleurs, la notion d'intégration n'est pas identifiée en tant que telle puisqu'ils sont accueillis comme n'importe quelle autre personne. Une telle perception peut aussi être vue comme un succès, devenir invisible aux autres n'est-ce pas la meilleure inclusion ?

Le lieu, l'urbain ici, ne fait pas tout. Certains expriment des difficultés à s'intégrer socialement et à créer des liens relationnels stables. La plupart de ces personnes habitent sur Bourg-en-Bresse.

« [...] ils rencontrent des difficultés, clairement. Et je pense qu'il y en a plein qui nous en parle. Moi y'en a beaucoup qui me parlent de la solitude le soir, qu'ils ont du mal à se faire des copains, que c'est dur [...] Mais ils arrivent pas à tisser un lien... amical avec quelqu'un. Non c'est très... c'est très peu les gens qui font partie d'associations... sportives. Je pense qu'ils sont un peu exclus parfois ? » (Encadrant 1, La Ferme Dienet, novembre 2019).

Dans un autre domaine, l'accueil d'ouvriers résidents majoritairement sur Bourg-en-Bresse et ses alentours entraîne l'organisation d'un système de navette. L'ESAT demande une faible participation financière aux utilisateurs. Si de nombreux ouvriers possèdent un moyen de locomotion (voiture, mobylette ou véhicule sans permis), ils préfèrent généralement utiliser la navette. Certains déclarent également utiliser le train pour venir jusqu'à Saint-Paul-de-Varax.

Les ouvriers de cet établissement trouvent une forme, provisoire pour certains, d'équilibre entre vie professionnelle en milieu rural, avec ses apports, et vie personnelle en milieu urbain. Des usagers ressentent une absence ou une insuffisance d'intégration sociale en ville. Ce sentiment peut être en partie comblé ou atténué par un milieu rural plus apaisant, avec une population plus accessible.

#### **4. L'ESAT Le Colombier–La Blégnière, deux sites dans un monde très rural**

Parler d'ESAT jumeaux pour Le Colombier–La Blégnière donne l'impression qu'il n'y en a finalement qu'un. En termes de gestion, c'est

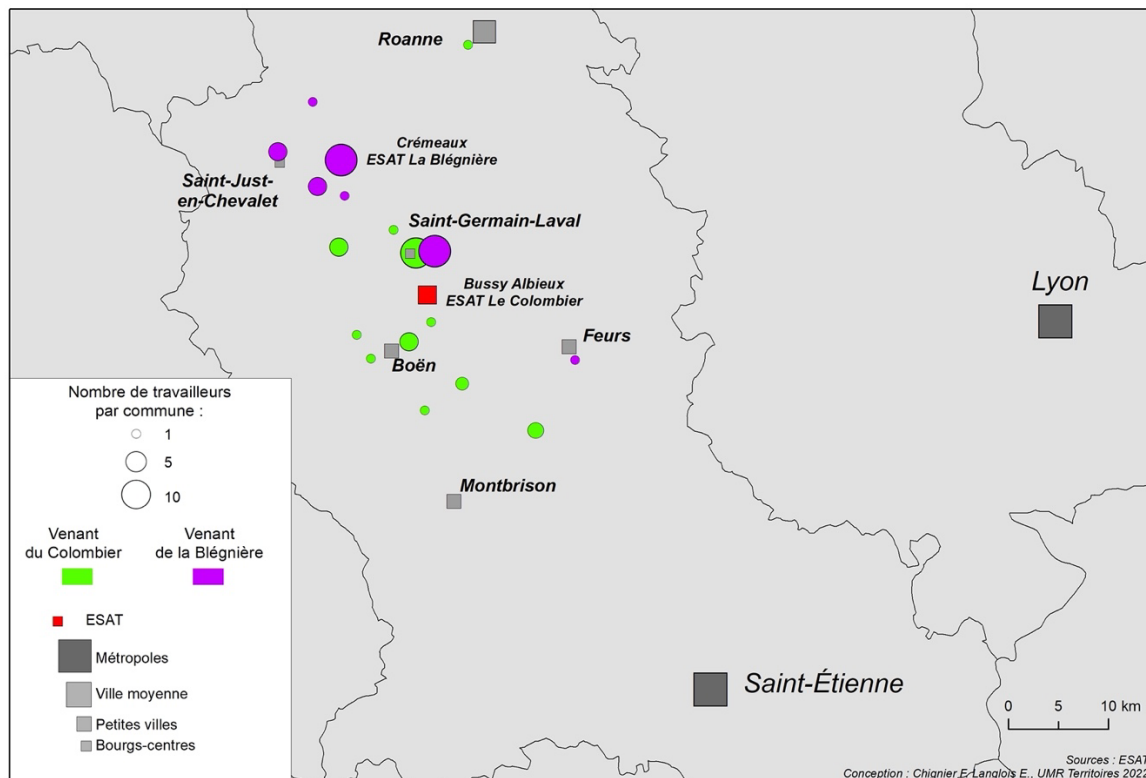
probablement vrai. Pour la mobilité sociale et professionnelle des travailleurs c'est probablement vrai aussi. Par contre, les façons de vivre l'espace, de se déplacer, de sortir sont géographiquement différentes. La Blégnière est située à Crémeaux, Le Colombier à Bussy-Albieux. Environ 20 kilomètres et une vingtaine de minutes les séparent (Figure 23). C'est peu, mais beaucoup pour ceux qui sont peu mobiles. Par ailleurs, les espaces fréquentés appartiennent à deux bassins de vie, Roanne et Boën (Figure 14). Du moins statistiquement. La réalité de vie des personnes interrogées est parfois différente des statistiques. Notamment, car elles sont plus ou moins mobiles. Elles vivent dans des communes très rurales, mais sont souvent autonomes ou habitent dans des bourgs commerçants. L'idée de très rural exprime ici la petite population des communes et la faiblesse des commerces dans ces petites communes.

#### **a. Un monde rural animé par des bourgs et petites villes**

À l'image de l'ESAT du département de l'Ain, Le Colombier–La Blégnière ne dispose pas d'un foyer d'hébergement. Ses ouvriers résident dans des logements individuels situés sur les territoires d'intervention des deux sites de l'ESAT. Néanmoins, ils ne vivent pas le territoire de la même façon qu'à Dienet, ils sont ruraux. De même, ils ne vivent pas la ruralité comme à Rochefort-Montagne, ils ne se sentent pas isolés. L'essentiel des travailleurs est autonome (Tableau 6), grâce à une voiture, avec ou sans permis. Cette singularité joue sur l'insertion sociale des personnes en situation de handicap dans leur territoire de vie. Ce monde rural est accueillant selon les accompagnants. Ils parlent de « bienveillance » de la population, voire d'une attitude protectrice, démontrant l'intégration des travailleurs au sein du territoire. Cette réalité

est peut-être à l'inverse de villes qui sont plus souvent anonymes et individualistes.

**Figure 23 : Le Colombier – La Blégnière, lieux de résidence et petits centres de proximité**



« Je repensais au tissage de liens, le fait que l'on soit en milieu rural, dans des petites communes comme ça, ils sont assez privilégiés. Même la gendarmerie, même des fois ils en font trop parce qu'on aimerait qu'une sanction tombe et elle ne tombe pas parce que... ils sont assez préservés. Dans des petites communes, où les gens les connaissent, connaissent l'ESAT, viennent aux portes ouvertes. On a rarement des gens qui viennent se plaindre, même au niveau des commerçants. Alors qu'en ville ils sont plus anonymes. » (Entretien SAVS, Le Colombier–La Blégnière, mars 2020).

<b>Tableau 6 : Domicile et déplacements des répondants des ESAT Le Colombier–La Blénière de la Loire</b>				
Noms	Communes du domicile	ESAT	Bourgs ou villes fréquentés	Voiture ?
Entretien 1 Dorian	Saint-Just-en-Chevalet	La Blénière-Crémeaux	Saint-Just-en-Chevalet	Non, utilise le car
Entretien 2 Gabin	Boën	Le Colombier-Bussy	Boën	Voiturette
Entretien 3 Gaëtan	« en pleine campagne » (où ?)	Bussy	Saint-Germain–Laval	Voiturette
Entretien 4 Grégoire	Saint-Just-en-Chevalet	Crémeaux	Saint-Just en Chevalet	Non, utilise le car
Entretien 5 Jérémie	Juré	Crémeaux	Saint-Just en Chevalet et Roanne	Voiture et moto
Entretien 6 Laetitia	Montverdun	Crémeaux	Feurs, Montbrison	Voiture
Entretien 7 Marc	Saint-Germain–Laval	Bussy	Saint-Germain–Laval et Feurs	Voiturette
Entretien 8 Sabine	Crémeaux	Crémeaux	Feurs	Non, mais véhiculée par son compagnon, travailleur à l'ESAT
Entretien 9 Titouan	Feurs	Crémeaux	Feurs et Montbrison	Voiturette

Synthèse des entretiens réalisés de septembre 2019 à mars 2020.

## **b. Une mobilité normalisée et aidée**

La mobilité est ici encore un élément essentiel à l'insertion et à l'ancrage des usagers. La grande majorité des ouvriers de la structure est originaire du département, ou des alentours, ce qui explique en partie le choix de l'ESAT. La plupart possèdent un véhicule (voiture ou voiturette) leur permettant de se déplacer pour le travail et de se rendre dans les bourgs et villes (Figure 23 et Tableau 6). La norme est donc d'avoir un véhicule. Certains sont dépourvus de permis, car ils l'ont perdu ou n'ont jamais pu le passer. Dans le cadre de notre échantillonnage, ce sont 4 personnes qui sont concernées par ce dernier point. Néanmoins, l'acquisition de voiturettes sans permis ou de scooters fait partie des usages, de la norme. L'autonomie est une nécessité.

La difficulté pour ces deux territoires est la disparition des services de transports. Les accompagnants du SAVS déplorent le côté « sinistré » et « dégradé » des transports de bus.

« [...] Ça dépend des vacances scolaires. [...]. Vacances scolaires, pas de bus. Ils ont limité sur des périodes classiques, limité des trajets. On a quelqu'un qui apprend à conduire à Roanne, il faut qu'il y aille en taxi » (Entretien SAVS, Le Colombier–La Blégnière, mars 2020).

Afin de pallier ce manque, l'établissement a mis en place un système de ramassage organisé sur les deux sites. Celui-ci est assuré par un transporteur externe et est soumis à une participation financière des travailleurs de 30 euros par mois. Cette mesure de ramassage ne bénéficie d'aucune aide, ni de la Région ni d'autres organismes.

Par ailleurs, pour faciliter l'acquisition de l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle, les encadrants travaillent avec les personnes en situation de handicap afin de les amener à l'inscription au permis de conduire. Sur les 9 individus rencontrés au cours des entretiens, 5 préparent le permis, sachant que deux ont une voiturette, sans permis. 2

autres n'ont pas de permis, mais ils vivent dans un bourg-centre, Saint-Just-en-Chevalet. Rappelons que les bourgs-centres possèdent des commerces et services de proximité. Pour leurs déplacements à l'extérieur, ces 2 bénéficiaires prennent le car, pour Roanne par exemple. Car si les lignes de cars disparaissent, elles desservent encore les gros bourgs en direction des villes petites et moyennes.

## **Chapitre 5 : L'ESAT, un lieu de transition possible par son implication dans le territoire local**

L'ESAT est un lieu de socialisation(s). Les pressions, et même les injonctions parfois, poussent à ce qu'il soit de plus en plus un lieu de transition, si possible vers le milieu ordinaire. Par-delà les demandes institutionnelles, ces établissements sont tout à fait à même de jouer un rôle de transition. En effet, ils sont des acteurs centraux de leur territoire d'action (Figure 18). Cette place centrale s'explique par leurs activités économiques, bien entendu.

Elle s'explique également par leur investissement, voulu, dans le monde local. Cet investissement est d'autant plus aisé que l'espace est rural et peu peuplé. Les structures peuvent donc plus facilement se faire reconnaître, avec du temps, car tout n'est pas si simple. Par ailleurs, cette réalité rurale peut aussi correspondre à une diminution des services locaux, et l'ESAT peut en remplacer quelques-uns. Il augmente alors son rôle local. Et devient parfois un acteur de premier plan.

Cette participation aux différents aspects de la vie locale est aussi une manière de faire mieux connaître la structure, ses prestations et ses travailleurs. De fait, cela offre des possibilités d'évolution aux usagers. Ils

peuvent plus facilement se faire embaucher dans des entreprises, ou des services locaux, travaillant avec l'ESAT.

Malgré leurs points communs, chaque ESAT vit dans un territoire particulier. Il agit alors en fonction des réalités locales. Ces réalités locales sont aussi des opportunités de vie et d'évolution pour les usagers.

## **1. L'ESAT, un acteur de son territoire**

Le travail mené avec les acteurs sociaux, médico-sociaux et de l'insertion vise à former des professionnels potentiellement employables par des entreprises et structures de statuts juridiques divers (associations, administrations publiques...). Les ESAT sont particulièrement bien positionnés pour les demandes à proximité, par exemple dans les circuits courts ou les prestations aux entreprises.

Par leur vocation sociale, ces établissements ont aussi un temps dédié à l'accompagnement plus conséquent qu'une entreprise du milieu ordinaire où la rentabilité reste la clé principale de fonctionnement. Dans ces conditions d'un rythme de travail plus lent, mais aussi plus proche des rythmes biologiques, les productions ont une autre valeur ajoutée.

### **a. Un positionnement économique original**

Le « fait maison », comme par exemple dans les prestations de boucherie ou encore de restauration, est un avantage comparatif basé sur des produits qui se veulent locaux et non industriels. De plus, ces produits portent un traçage de la production sur l'ensemble des étapes de fabrication, de la culture, de l'élevage jusqu'à la transformation puis à la vente. Ils représentent un gage de savoir-faire et de qualité.



## **b. Les travailleurs en situation de handicap, des témoins de la qualité des produits offerts**

Les travailleurs ne sont pas uniquement des usagers des ESAT. Ils permettent à ces derniers de participer à la vie économique des territoires. Comme pour une entreprise, le travailleur est aussi une vitrine, un ambassadeur. Son travail ou la qualité des produits réalisés montre la qualité de l'entreprise. Il existe donc une combinaison entre la direction, l'encadrement, les moniteurs et les travailleurs, chacun apportant sa pierre à l'édifice de la réussite. Une réussite d'entreprise, mais aussi une réussite spatiale et partenariale. Cette marque de valeur s'exprime autant par la vente en direct des produits de la structure, que par des prestations auprès de divers clients, tels que les mairies notamment sur des missions en espaces verts (Entretien acteur 1, La Ferme Dienet, février 2020) ou encore dans le cadre de prestations de restauration (banquets, repas chasseurs...), ou d'une participation ponctuelle à l'organisation de buffets (Le Habert).

## **c. Les ESAT, des acteurs reconnus de la vie locale**

Ces services et produits renforcent la connaissance et la reconnaissance de la structure et des personnels auprès des acteurs locaux. Parfois même, ces prestations sont un échange de services. Il en était ainsi du prêt de matériel agricole, trop onéreux souvent pour la structure (Le Colombier–La Blégnière, par exemple). Ces particularités montrent l'implication et l'intégration de la structure au sein de son territoire. Ils agissent pour leur territoire d'action.

Cette intégration active est une participation à la vie locale. C'est ainsi le cas par leur présence au sein de CUMA (les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole) ou d'autres coopératives agricoles, comme le font Le Habert ou la Ferme Dienet. Cette implication des établissements à la

vie locale dépasse leurs activités économiques : la participation logistique aux marchés de Noël en est un autre exemple (Entretien acteur 1, ASPH, juillet 2020).

Dans un autre domaine, certains encadrants sont des élus locaux, ce qui est une forme indirecte d'intégration de l'ESAT au territoire. C'est aussi une autre manière de l'inscrire comme un acteur central et reconnu. Une reconnaissance d'autant plus forte que l'espace est peu peuplé et souffre d'un manque ou d'une perte de services. À la Ferme Dienet, un encadrant est un ancien élu local de la commune de Saint-Nizier-Le-Désert. Il a permis de faire connaître le travail mené par les ouvriers, mais aussi les prestations agricoles et les possibilités de mises à disposition. Cette spécificité se retrouve sur la plupart des ESAT étudiés au sein de la recherche-action.

## **2. Des ESAT intégrés dans la vie locale, pour une transition possible des usagers**

Dans le cadre d'ESAT bien intégrés à la vie locale, la transition possible vers le milieu ordinaire peut passer par des opportunités géographiques.

### **a. Le Habert, revivifier le village d'Entremont, animer Saint-Pierre**

L'atelier de la ferme, avec sa production laitière, représente incontestablement l'image de la structure. Découle de cette activité agricole, un atelier fromagerie associé à un magasin de vente directe de la production. Plusieurs produits sont fabriqués et distribués.

- Des fromages, dont le bleu de chartreuse, qui est une création de l'ESAT.
- Des yaourts, vendus dans différents magasins de la vallée, mais aussi à l'Auberge des Entremonts, gérée par l'ESAT. Cette dernière est d'ailleurs l'unique restaurant de la commune. Elle est aussi le

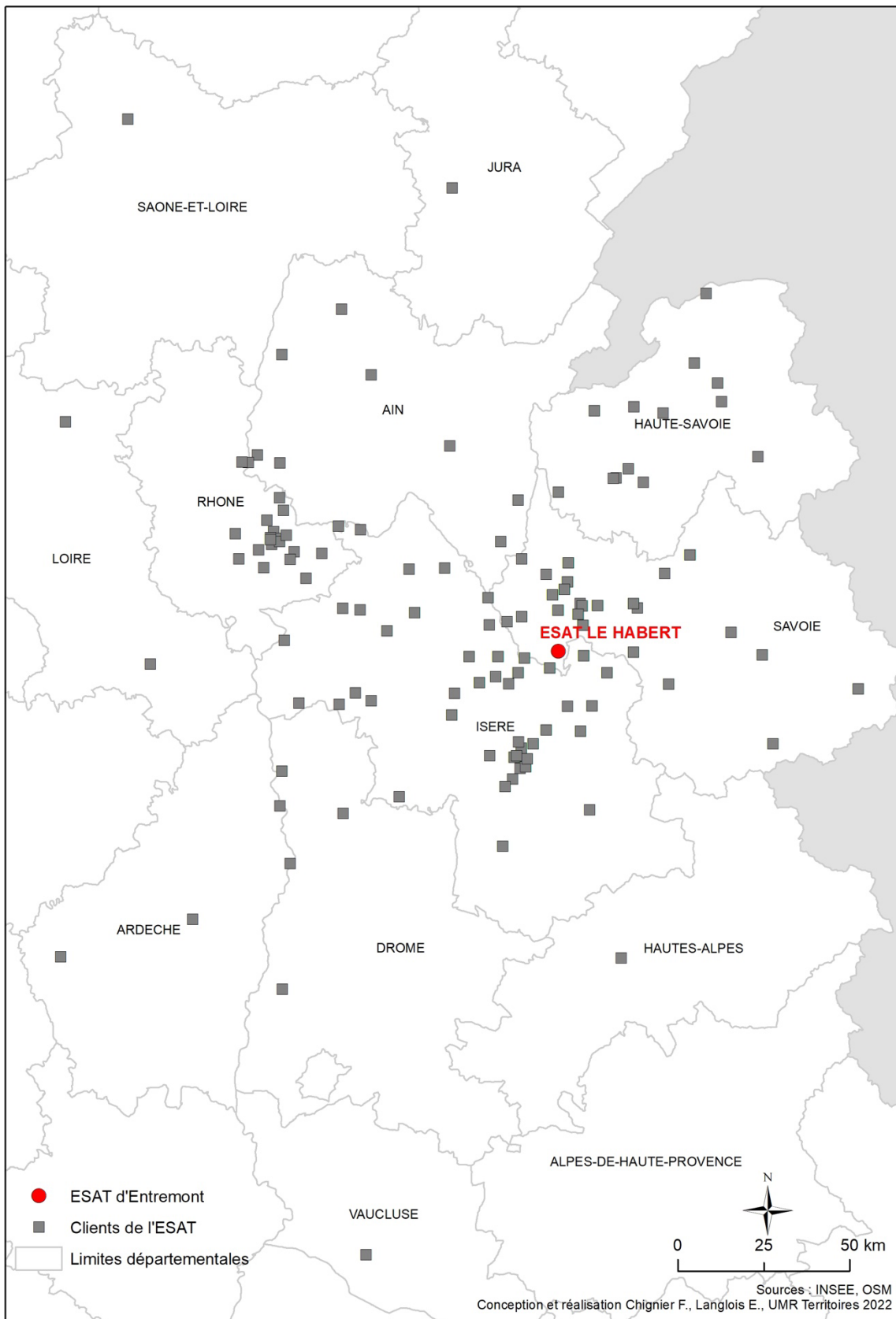
support de l'atelier restauration. Cette auberge offre un emploi pour dix ouvriers en cuisine et au service.

L'ESAT est alors un employeur, et un fournisseur de services et de produits locaux. Il représente un acteur essentiel pour la vie de la petite vallée. Il fait vivre le village.

Sa reconnaissance est élargie grâce à l'atelier Prestations Agricoles et Environnementales (PAE) qui concerne les travaux viticoles, l'élagage, l'entretien de sentiers de randonnées. Cette logique est entrepreneuriale, intégrée et spatialisée. Intégrée signifie ici que la structure se fournit elle-même des services (le lait pour les yaourts, l'auberge qui utilise des produits laitiers).

C'est aussi une logique de l'interdépendance qui s'affirme. Ce ne sont pas uniquement les usagers qui ont besoin des autres. L'ESAT apporte beaucoup au lieu : de l'agriculture avec les filières élevages et cultures, de la filière bois, des commerces de proximité de types de commerces alimentaires ou auberges. L'ancrage dans le territoire de la Chartreuse offre aux travailleurs d'être potentiellement employables au niveau local. À une échelle plus large, d'autres possibilités existent, puisque les clients sont regroupés dans les départements alentour. De fait, les travailleurs qui le souhaiteraient pourraient quitter la vallée pour être embauchés ailleurs. Ils pourraient malgré tout rester en montagne ou proches de la montagne (Figure 24). Car les clients sont implantés dans d'autres massifs montagneux proches.

Figure 24 : Les clients du Habert, entre proximité et diversité spatiale



### **a. L'ASPH, une offre multiservice adaptée au local**

L'activité principale de scierie de l'ESAT ASPH a vu le jour à la suite d'un besoin repéré sur le territoire par un ancien maire, qui souhaitait valoriser la filière bois existante sur le bassin de vie et d'emploi, et donner un travail aux personnes en situation de handicap.

L'activité bois répond donc à des besoins locaux, et les ouvriers acquièrent des compétences, des savoir-faire et savoir-être qu'ils peuvent valoriser auprès des entreprises locales.

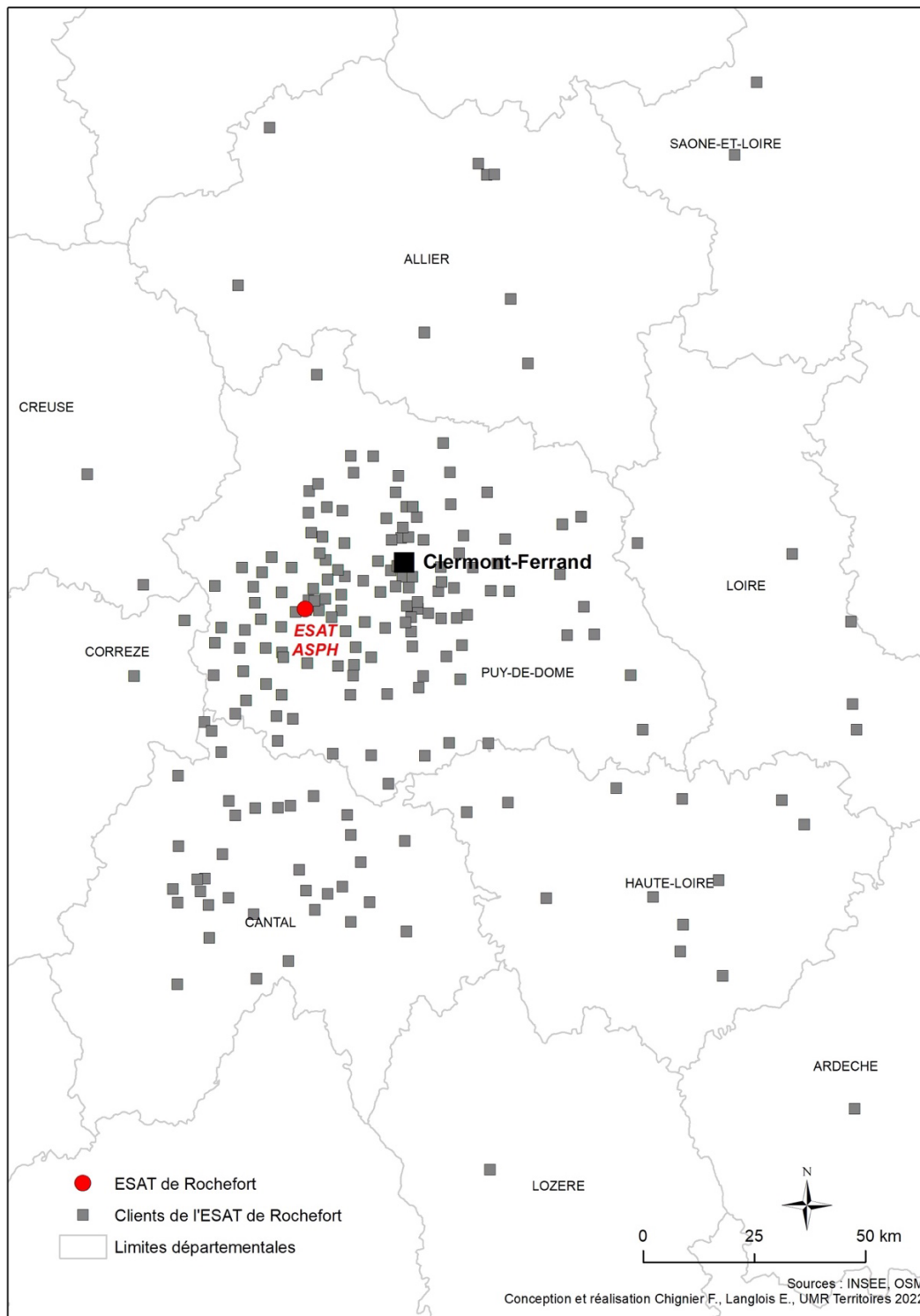
L'ESAT ASPH propose également des ateliers et prestations de couture, de blanchisserie, de restauration, de sous-traitance et d'espaces verts. Cette diversification n'est pas uniquement importante pour l'ESAT, elle est en plus une réponse à des besoins au sein de ce territoire qui a vu disparaître commerces et services. Celui-ci vit partiellement du tourisme avec la proximité de La Bourboule, ville thermale, ou du massif du Sancy. Ainsi, les demandes et possibilités d'emploi sont multiples et permettent à l'ESAT de se placer comme un acteur économique majeur au sein du territoire.

La majorité des clients sont situés dans la région Auvergne, et spécialement dans les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal (Figure 25). La structure a néanmoins des clients dans toute la France. La qualité des productions et des savoir-faire, en scierie, mais aussi sur les autres ateliers tels que la sous-traitance, permet de donner une image de sérieux à la structure.

La particularité de l'ESAT tient aussi à son association au foyer occupationnel avec internat situé sur la commune de La Bourboule. Il permet une poursuite de parcours aux travailleurs sortant d'activité, ceux arrivant à la retraite. Ce foyer est aussi l'occasion d'accueillir des personnes extérieures. Il constitue ainsi un support pour les ouvriers de l'ESAT sur des ateliers tels que la blanchisserie ou la restauration. Il est

également un acteur du territoire en s'impliquant dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées en situation de handicap et répond à un manque de services dans ce secteur.

**Figure 25 : L'ASPH, un rayonnement centré sur le Puy-de-Dôme et le Cantal**

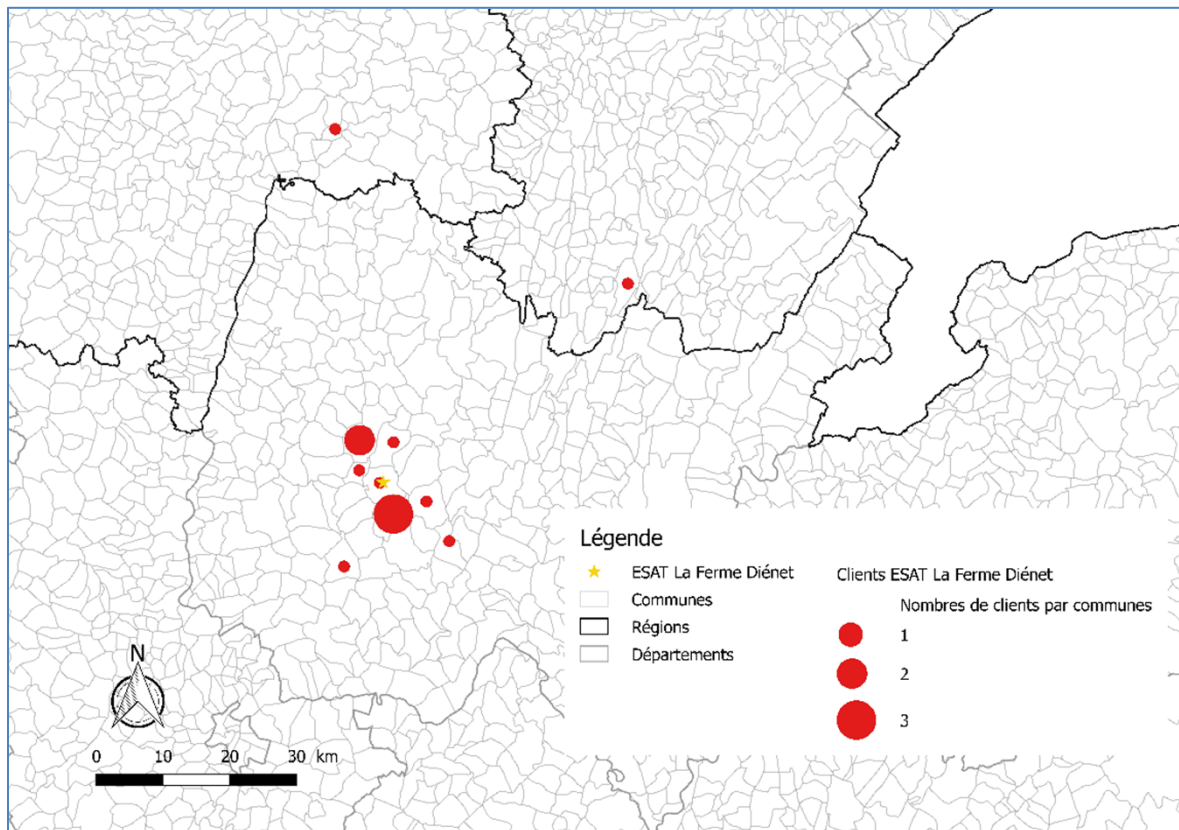


## **b. La ferme Dienet, une exploitation agricole reconnue territorialement**

La Ferme Dienet est issue de la volonté du Centre Psychiatrique de l'Ain (CPA) de mettre en œuvre des activités plus diversifiées que celles proposées dans le cadre des parcours de soin aux usagers. La gestion d'une ferme par une association a été novateur. Dienet offre nombre de possibilités grâce à ses ateliers à caractère agricole. Ce rapprochement entre secteur agricole et secteur médical montre sa singularité originelle. Aujourd'hui, la Ferme est principalement perçue comme une entreprise et non comme une structure à vocation médico-sociale. Cette perception est soulignée par plusieurs commerçants de la commune et des communes avoisinantes. Il en est de même de clients de la Ferme. D'ailleurs, peu utilisent le terme « ESAT », ils disent plutôt « Dienet » ou « La Ferme Dienet ». La structure est identifiée comme un acteur économique marchand local. Une entreprise (presque) comme une autre.

Les diverses activités proposées par la Ferme forment des travailleurs qui pourraient devenir salariés des entreprises du secteur. La structure est située au cœur d'un bassin d'emploi et de vie à caractère périurbain. Les entreprises locales ont souvent établi des liens, que ce soit en termes de main-d'œuvre ou en termes de stages ou de placements. Dans l'esprit de son directeur, la ferme Dienet se doit de fonctionner comme une entreprise, pour s'affirmer localement. C'est par cette caractéristique et cette volonté que la structure se déploie sur le territoire. La vente directe des produits se base sur la qualité. Certains clients, de Bourg-en-Bresse ou de beaucoup plus loin, viennent même une à deux fois par an pour s'approvisionner en grandes quantités. Ils y trouvent une qualité et un bon rapport qualité-prix.

**Figure 26 : Les clients de l'ESAT La Ferme Diénet, une forte proximité**



Source : Ferme Diénet, 2020 Réalisation : UMR Territoires, 2020.

En ce qui concerne les clients professionnels, la Ferme travaille essentiellement à une échelle locale (Figure 26). Les 11 clients les plus proches sont implantés sur les communes limitrophes. Deux autres sont un peu plus lointains, l'un dans le département de Saône-et-Loire et l'autre dans le département du Jura. L'ESAT intervient de plusieurs manières pour ces clients : sur des espaces verts, dans la coupe de bois ou sur de la restauration, scolaire par exemple. Ces clients professionnels ne sont pas nécessairement altruistes, ils font appel à la structure pour la qualité des produits et des tarifs attractifs. L'aspect social vient après, comme le précisent certains acteurs institutionnels. Pour le dire autrement, la qualité du travail et le prix des prestations sont plus importants que le social. Ils recherchent une qualité, et l'aspect social peut départager des fournisseurs potentiels. Ce positionnement



peut apparaître comme peu social. Il peut aussi être interprété comme une reconnaissance d'une qualité de service et, finalement, une véritable reconnaissance de l'entreprise et de ses membres. C'est la qualité qui prime et pas l'idée d'aider une œuvre sociale.

La participation de l'ESAT à la CUMA, ou à la Coopérative agricole, ajoute à l'interconnaissance et au travail de coopération.

« Et puis après on s'ouvre sur l'extérieur au niveau agricole parce qu'on fait appel à des entreprises, on n'a pas tout le matériel pour faire tout le travail dans les champs notamment. C'est trop onéreux par rapport à notre surface donc bah y'a des entrepreneurs ou des CUMA qui viennent chez nous et qui du coup connaissent bien Dienet, connaissent bien nos gars, c'est... c'est... on est assez bien ouverts par rapport à ça ouais. » (Entretien encadrant 2, La Ferme Dienet, novembre 2019).

Comme pour Le Habert, Dienet est un acteur local perçu comme un prestataire de premier plan. Par son activité cette ferme montre un dynamisme certain, qui rejaillit sur ses membres, de la direction à l'ouvrier. Les possibilités d'ouvrir sur des emplois en milieu ordinaire existent alors, à proximité.

### **c. Le Colombier–La-Blégnière, un positionnement local incontournable**

Par sa création autour de deux sites distants d'une vingtaine de kilomètres, Le Colombier–La Blégnière est une particularité. Si le site de Bussy-Albieux reste plus orienté sur l'horticulture, les cultures et la

légumerie, c'est le site de Crémeaux qui donne l'image de marque de l'ESAT avec son abattoir aux normes européennes.

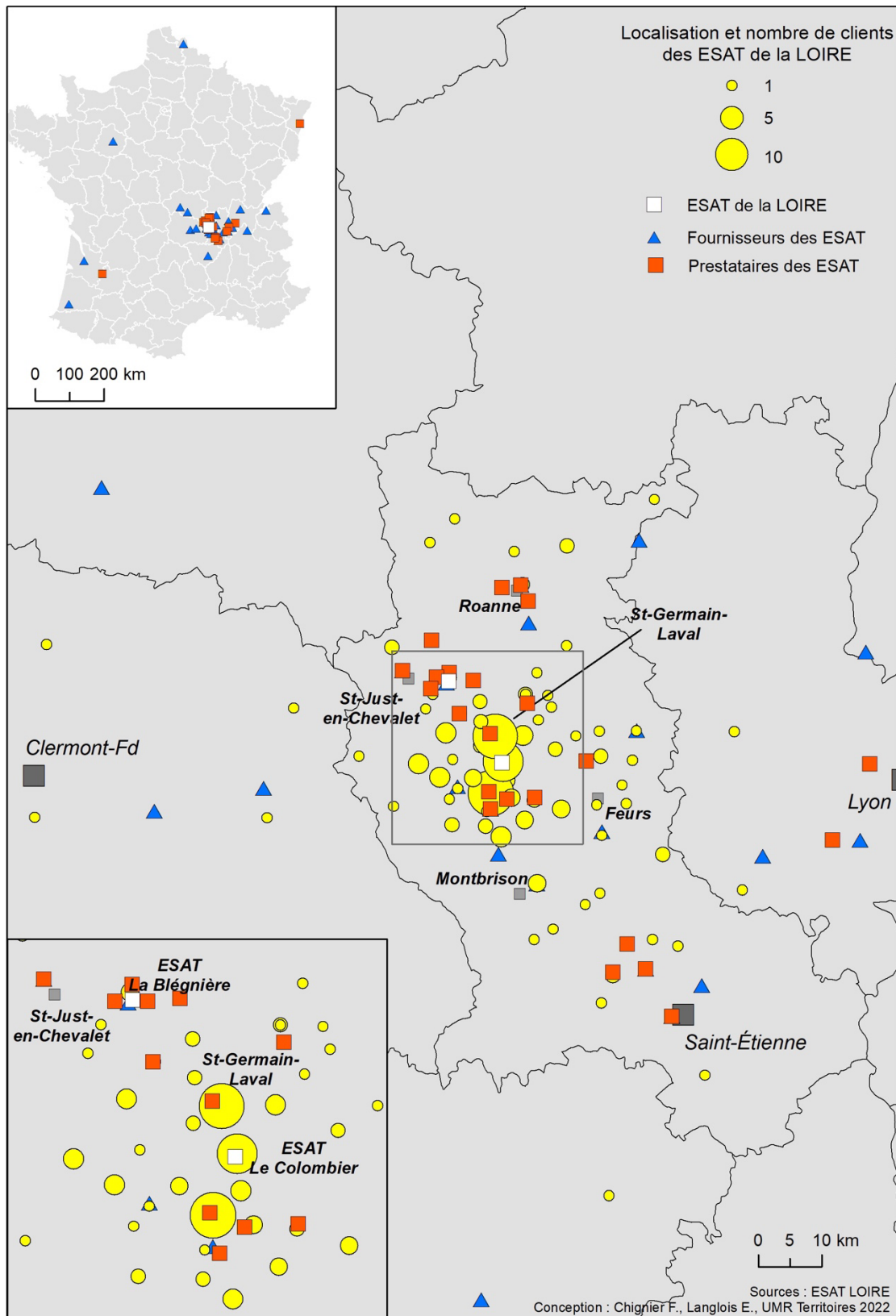
Les méthodes proches de l'agriculture biologique utilisées au sein de l'ESAT, les compétences acquises sur les différents postes occupés, notamment dans le cadre de l'abattoir, apportent des savoir-faire et une spécificité de connaissances valorisables sur le marché du travail.

Ces aptitudes transmises par l'ESAT identifient la structure comme un établissement formateur de personnels qualifiés. Les entreprises et agriculteurs du territoire sollicitent l'ESAT pour obtenir une main-d'œuvre occasionnelle ou pérenne. Et l'ensemble des ateliers permet des placements en fonction des besoins identifiés sur les bassins d'emploi présentant des entreprises, des structures potentiellement repérées comme des employeurs ou des partenaires (Figure 27). Pour cet ESAT nous avons donné plus de paramètres que pour les autres.

Tous les partenaires figurent sur la carte. Il s'agit des clients, mais aussi des fournisseurs et des prestataires de services. Cette exhaustivité rend la carte plus complexe. Cette richesse des relations et sa grande concentration spatiale est un véritable potentiel local, comme le montre la proximité immédiate des ESAT jumeaux, et des logements des bénéficiaires (voir le zoom sur la Figure 27).

La spécificité de l'abattoir aux normes européennes permet de répondre à des besoins d'agriculteurs locaux, mais aussi de départements limitrophes tels que le Puy-de-Dôme ou le Rhône. Cette activité particulière et peu commune transforme l'ESAT en un acteur identifiable, repéré et incontournable pour des entreprises et agriculteurs. De même, la légumerie, bien qu'étant une activité plus répandue, reste un service de proximité permettant aux agriculteurs locaux de faciliter la transformation de leurs produits. Au final, abattoir et légumerie répondent à une carence spatiale.

**Figure 27 : Les partenaires commerciaux de l'ESAT de la Loire : l'importance de la proximité**



Comme pour les autres ESAT, la diversité de l'offre permet de couvrir nombre de besoins locaux. Les travaux d'espaces verts ou de restauration scolaire sont appréciés par les communes ou les associations. Le caractère social, mais aussi la qualité des prestations sont indissociables comme le rappellent certains élus (Entretien Acteur 1, Le Colombier–La Blégnière, juillet 2020). Plus largement, même pour ces prestations plus communes, l'ESAT reste au cœur du territoire local.

« [...] collège de Boën, collège de Saint-Germain. On travaille avec la communauté de communes de Souternon... euh on travaille avec euh avec la banque alimentaire de Boën euh... et ensuite on travaille pendant la période horticole. On travaille avec toutes les communes dont Pommiers »  
(Entretien encadrant 5, Le Colombier–La Blégnière, octobre 2019).

De fait, cet ESAT s'est rendu presque indispensable à la vie locale. Cette position offre, là encore, des opportunités possibles pour un passage vers le milieu ordinaire.

Longtemps perçus comme des établissements médico-sociaux fermés sur eux-mêmes, les ESAT sont désormais sortis de leur zone de confort. Ils sont devenus de véritables acteurs de la dynamique médico-sociale et économique de territoires. Leur action intervient à au moins 4 niveaux :

- Ils répondent à des besoins économiques locaux par la mise en place de prestations spécifiques et de qualité ;
- Ils accompagnent les usagers dans leur insertion sociale et professionnelle ;

- Ils facilitent leur intégration dans le milieu ordinaire, par les liens établis.
- Ils participent au maintien de services dans des zones rurales subissant une désertification des services, et assurent le maintien de la population, active ou pas.

Ils sont donc au centre de possibilités d'évolution pour les travailleurs en situation de handicap. Et ces travailleurs peuvent même potentiellement rester sur place ou partir plus loin.

## **Chapitre 6 : Partir, rester ? Entre bien-être territorial des travailleurs et projet de vie : quelle place pour un départ vers le milieu ordinaire ?**

Les chapitres précédents ont conduit à montrer l'importance des relations humaines et territoriales dans l'action d'un ESAT sur un périmètre particulier. Cet ensemble de relations visait à s'interroger sur l'importance des hommes et des lieux. Cependant, les travailleurs en situation de handicap restent au centre. Et leurs relations aux hommes et aux lieux de leur espace de vie conditionnent beaucoup leurs désirs. D'autres éléments interviennent également, bien entendu, comme la maladie ou l'âge.

Les structures médico-sociales ont très longtemps été amenées à accompagner les publics accueillis tout en les préservant du milieu ordinaire.

Elles font aujourd'hui face à une évolution du profil des usagers et des missions demandées. Si par le passé les travailleurs arrivaient bien souvent dans la continuité d'un parcours en Institut Médico Éducatif

(IME) ou en Institut Médico-Professionnel (IMPro), ceci n'est plus une évidence. Une partie des individus est désormais issue du milieu ordinaire, avec des parcours en scolarité classique ou avec des années de vie professionnelle en entreprise.

Dans notre échantillon (35 personnes), 23 personnes déclarent avoir un passé scolaire et professionnel en milieu ordinaire, soit globalement les deux tiers. Clairement, cela signifie que des personnes issues d'IME sont aussi passées dans l'ordinaire. Donc pas seulement les individus avec des troubles psychiques.

Si le handicap altère la relation à l'environnement social et professionnel, les encadrants des ESAT travaillent à une resocialisation, à une réadaptation au monde du travail avec ses exigences et ses contraintes. Ils travaillent aussi à une revalorisation de chacun. Ces encadrants et leurs structures représentent de véritables plateformes de repérage des besoins. Si l'accompagnement semblait plus fluide avec les publics accueillis par le passé, il est dorénavant voué à s'adapter. Les équipes d'encadrants doivent acquérir de nouvelles compétences et connaissances des déficiences, et de la variété de leurs formes (bipolaires, par exemple). Ils doivent être davantage formés.

Ce travail s'ajoute à la nécessité de resserrer ou d'entretenir les liens entre les ESAT et le tissu des partenaires sociaux et médico-sociaux, tels que l'évoquent les équipes des structures.

Par ailleurs, le libre choix de la vie professionnelle et la demande politique de sortir les ESAT de leur zone de confort les poussent toujours plus à devenir des structures de transition. Le secteur est donc presque en évolution permanente. Il a su s'adapter en mettant en œuvre des dispositifs favorisant les mises en situations professionnelles et les passages d'un établissement à l'autre.

Les ESAT appartiennent à des réseaux d'acteurs et de partenaires (Chapitre 5). Dans ce cadre la qualité du tissu partenarial est un enjeu pour le passage vers le milieu ordinaire. Cette qualité du tissu relationnel pourrait faciliter le travail des ESAT pour qu'ils soient plus fréquemment une étape au sein d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle vers le milieu ordinaire. Cette évolution semble d'autant plus aisée que l'ESAT est reconnu, voire est un partenaire presque obligé dans certains cas. Cette situation a aussi des effets positifs pour les bénéficiaires ; ils sont moins vus comme des personnes en situation de handicap et davantage comme des travailleurs comme les autres. Ils ont tendance à s'invisibiliser. Cette reconnaissance de ces hommes et femmes s'exprime par une réelle demande locale. Ce sont autant d'opportunités d'évolutions.

Pour autant, la réalité n'est pas si facile. L'offre existe ou peut exister sur le territoire d'action des ESAT ou chez un client plus éloigné (ou un fournisseur). Mais les travailleurs en situation de handicap sont un public particulier. Il existe un grand nombre de situations possibles. Certains désirent fermement quitter la structure pour l'ordinaire. D'autres ne peuvent pas forcément ou ne souhaitent pas vraiment s'orienter vers le milieu ordinaire. Tout reste complexe. Plusieurs types de situations ressortent.

### **1. L'enjeu de l'invisibilisation**

L'insertion par le volet social ne s'arrête pas à devenir acteur du territoire en intégrant la vie locale, en consommant ou en participant à la vie d'associations ou de communes. De même, cette insertion sociale n'est pas que l'autonomie par la mobilité. L'enjeu est aussi d'être moins vue comme une personne en situation de handicap, mais plutôt comme un individu quelconque. Le travail dans le milieu local, la vie dans l'espace

local, la participation à des associations locales, sportives par exemple, les diverses formes d'autonomie peuvent amener progressivement à une invisibilisation, plus ou moins complète. La personne est vue autrement, par ce qu'elle fait et peut faire, et pas par ce qu'elle apparaît.

#### **a. S'invisibiliser par l'engagement dans le territoire**

La vie dans le territoire peut aboutir à une invisibilisation. Cela peut aussi s'entendre comme une l'implication. Cette implication peut être, par exemple, la participation de certains usagers à des tâches d'élus au titre des travailleurs. En effet, certains s'occupent de coopératives créées au sein de l'établissement afin d'assurer une vie collective et une cohésion de groupe entre les travailleurs. L'organisation de voyages ou de sorties constitue un ensemble d'actions préalables : ces usagers prennent contact avec des acteurs du territoire (autocaristes...), budgétisent... Concrètement, ils concourent à la vie économique et s'intègrent aussi de cette manière à la société sociale extérieure.

« [...] Oui. Je m'occupe de la coopérative, on est trois élus. Tous les 3 ans on vote. La coopérative, c'est, on prépare des p'tits trucs en fait. Des voyages, avec les 2 sites de CAT à Crémeaux et à Bussy. Chaque année, tous les 2 ans. On organise des voyages tout ça. » (Entretien Dorian, Le Colombier–La Blégnière, octobre 2019).

D'autres participent à la vie d'associations ou au conseil de vie sociale. Dans ce dernier cas, ce conseil a pour objet d'échanger et de mener une réflexion autour de l'organisation de la vie quotidienne des usagers au sein de l'établissement. Il s'occupe aussi des activités, des projets et des questions relatives aux bâtiments ou encore de la question de la prise en charge. La participation à ces temps de travail permet aux ouvriers de mieux « comprendre le fonctionnement », tel que le précise Fabien de la



Ferme Dienet. C'est un moyen de mieux appréhender les difficultés parfois rencontrées dans l'accompagnement ou de clarifier des décisions prises par les directions. C'est aussi le moyen de faire entendre sa voix non seulement auprès des membres de l'ESAT, mais aussi auprès des autres représentants des acteurs locaux, tels que les familles ou les élus locaux.

Le point commun de toutes ces participations à la vie sociale, dans et hors de l'ESAT, est la logique d'invisibilisation. En d'autres termes, plus les travailleurs sont intégrés dans les vies locales, plus ils deviennent invisibles. Rappelons-le, ils sont alors moins perçus comme des personnes en situation de handicap, mais plutôt comme des élus, des joueurs (de foot...), des animateurs (d'associations ou de coopératives), des clients (de magasins). Bien entendu, ce n'est pas parfait, car leur handicap n'est pas toujours invisible. Ce qui est important est leur participation à ces vies sociales.

Au final, cela les normalise. Cela les rend moins visibles comme des personnes avec un handicap. Et le milieu rural s'y prête davantage. Il s'y prête encore plus quand lieu de résidence et lieu de travail sont proches.

### **b. Utilité sociale et construction d'une identité sociale et territoriale**

Claude Dubar (2000) explique que l'identité individuelle se construit autour de trois axes : le « soi », le « nous » et les « autres ». Il part du principe que l'individu crée son identité à partir de ce qu'il est, de l'image qu'il a de lui et de celle qu'il renvoie aux autres. Dans un deuxième temps, il met en avant la notion du « nous ». Elle implique un lien social qui se crée entre soi et les autres dans un objectif commun (la production au travail, gagner le match au football, préparer le budget de l'association de danse). Enfin, les « autres » sont ceux qui vont participer à intégrer l'individu au sein d'un environnement. Cette

intégration va se réaliser à travers l'image qu'ils en perçoivent, mais aussi ce qu'ils sont eux-mêmes et ce qu'ils font et produisent.

En intégrant l'ESAT, les ouvriers deviennent des personnes participant à la production de biens et services de la structure. Ces biens et services ont vocation à être vendus. Les travailleurs sont donc intégrés, d'une certaine manière, au monde économique ordinaire. Ces personnes sont aussi identifiées comme travailleurs de la structure par la population extérieure, mais aussi par les clients et fournisseurs. Ainsi, la notion d'appartenance à une institution, à un corps de métier est perceptible. Cette appartenance permet aux ouvriers de l'ESAT de construire ou de reconstruire une identité professionnelle et sociale. Le choix de l'activité et de la structure est donc important. Chacun des ESAT a une personnalité et un territoire propres. L'utilisateur donne alors sens à ce qu'il est et à son existence (Hugues, 1996).

Au final, l'ESAT est synonyme de nouvelle identité professionnelle (Dubar, 2002). Il est aussi synonyme d'une nouvelle vie et d'une nouvelle sociabilité. Par cette identité, les usagers s'intègrent socialement et peuvent atteindre une reconnaissance de soi, des pairs et de la société.

L'identification d'appartenance à groupe dans le milieu professionnel permet d'avoir une existence sociale et de pouvoir s'identifier en tant que professionnel qualifié auprès du reste de la population. L'individu devient alors un acteur du système social à part entière, identifiable et identifié par son savoir-faire mis à disposition de la production.

### **c. Identité professionnelle et revalorisation de soi**

Les ESAT agricoles du Habert en Savoie, de la Ferme Dienet dans l'Ain, ou encore du Colombier–La Blégnière de la Loire, ont chacun une production et un savoir-faire spécifique sur leur territoire. Cela fait la

singularité de leur établissement. Tous les 3 maîtrisent le processus de production de l'amont à l'aval, dans une logique de concentration verticale.

Très concrètement, ils partent du produit brut, cultivé ou élevé sur place, pour arriver au produit final à destination du marché.

Ces divers ateliers nécessitent l'acquisition d'une autonomie sur le poste de travail. De nombreuses tâches impliquent la gestion du poste sans le moniteur. Ces tâches leur sont confiées graduellement. Bien entendu, cette autonomisation est réalisée en fonction de l'évolution psychique et de l'acquisition de savoir-faire, différents pour chacun (encadrant 1 du Habert). Cette confiance dans les missions confiées invite également à la construction identitaire personnelle et indirectement à une identité professionnelle.

De même, le travail en scierie amène à un sentiment d'appartenance à un corps de métier, et à un sentiment d'utilité sociale. En revanche, il sera peut-être moins fortement ressenti par les ouvriers de l'ASPH que par ceux exerçant des activités en lien avec la terre. L'activité agricole renvoie à la notion nourricière, indispensable à la survie de chacun, et davantage idéalisée par nos sociétés en termes d'utilité sociale.

Ce processus est une mise en confiance par l'autonomie, par l'acquisition de savoir-faire et savoir-être, par un rôle actif dans la production. Par son action de construction, ce processus développe progressivement d'autres caractères : la valorisation de soi, l'identité et la dignité.

Ces processus sont ici énoncés en quelques lignes, mais leur impact est énorme en termes de bien-être et d'appréciation de soi. Et de soi avec les autres.

## **2. Des travailleurs demandés par des clients locaux**

Par leur travail et le savoir-faire acquis tout au long de leur pratique, les personnes en situation de handicap de ces structures peuvent se voir proposer d'être mis en détachement, à disposition de clients. Cette possibilité offre à ces travailleurs une piste supplémentaire d'intégration sur le territoire, mais aussi une manière indirecte de montrer que leur professionnalisme est à la hauteur d'un salarié du secteur marchand.

### **a. Constater que l'on peut être autonome professionnellement**

« J'avais pas confiance en moi, euh. j'avais perdu confiance en moi, complètement. Et puis, il y a un agriculteur dans la vallée qui s'est fait mal. Et mon moniteur, il m'a appelé, il m'a demandé si je voulais partir en détachement, pour remplacer cet agriculteur qui s'était fait mal. Alors, j'étais toujours stressé, j'avais pas confiance en moi, et là, je me suis retrouvé tout seul dans une ferme. Et du coup, ben, je me suis débrouillé. Alors j'avais tout quoi, alors j'avais la traite, euh, préparer les vaches, rentrer les vaches, préparer les vaches, les traire, s'occuper du tank à lait, nettoyer les postes, soigner les petits veaux, et je faisais ça tout seul. Et ça m'a libéré d'une euh, d'un gros poids que j'avais en moi »  
(Entretien Mathieu, Le Habert, septembre 2019).

La valorisation du travail effectué participe à la guérison de certains, par le retour d'une confiance en soi, par une reconstruction de la perception de sa propre image. Les postes de confection tels que la construction de mobilier en bois à destination des communes ou encore de pièces de boucherie pour la vente donnent un sens à l'activité et s'harmonisent avec les besoins de la population. Les postes de services, telle la vente, sont liés à un poste en relation avec le public contribuant à instaurer un

rapport direct avec le monde extérieur à l'ESAT. Ces relations concernent aussi bien la restauration en auberge que la commercialisation de légumes ou de fromages. Ces rapports avec la clientèle font partie de l'image renvoyée par les structures vers le territoire. Les ouvriers deviennent alors des acteurs du volet économique de l'établissement. Ils s'insèrent par ce biais dans le paysage social et économique local.

### **b. Se former, être accompagné pour le faire**

La formation est un élément essentiel dans le cadre d'une insertion professionnelle. Elle se fait tout au long du parcours de la personne au sein de l'ESAT.

C'est à travers le projet personnalisé que les étapes de formations sont habituellement posées. Et les usagers ont fréquemment souligné le travail et l'implication de leurs référents éducateurs. La mise en œuvre d'une formation est coconstruite entre le référent de l'ESAT et l'utilisateur. Ainsi, suivant le besoin, les envies, les capacités du moment, une formation diplômante ou qualifiante peut être réalisée au sein d'un organisme de formation, généralement du secteur. La valorisation des savoir-faire se traduit par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), ou par une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) ou une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Ces formations dispensées par des organismes certifiés vont permettre aux ouvriers de pouvoir valoriser leurs compétences auprès de futurs employeurs potentiels. C'est aussi la possibilité de monter en compétences. Ce type de certifications va surtout donner la possibilité à des personnes exerçant une activité de services, telle que la restauration, la couture ou encore la scierie et la vente, de mettre en avant des savoir-faire spécifiques et des compétences transférables.

Les travaux agricoles demandent aussi des qualifications spécifiques. Les encadrants travaillent parfois différemment à la valorisation des compétences. Un CACES tracteur peut se passer directement sur site, comme cela se fait au Habert. Le CACES est un Certificat d’Aptitude à la Conduite En Sécurité. C’est une forme de permis. Les compétences techniques sont inscrites dans des grilles de performance. Il y a un échange avec les référents sur ce qui est acquis ou en cours de l’être. Cette évolution est directement perceptible sur le poste de travail.

« Pour la professionnalisation, j’ai travaillé sur une grille des compétences, j’ai défini tous les process, ensuite de ça, j’en ai déduit des compétences et ensuite on a fait ça sur une base de 5 ans pour que ce soit évolutif et donc qu’on montre que la personne on lui fait travailler des points qui sont inscrits dans son projet, qui sont choisis avec elle, et pourquoi on les a choisis, soit c’était leur souhait, ou pour travailler les choses qu’ils avaient peut-être justement besoin dans la vie privée, et du coup que ça pouvait être un peu en lien avec le travail et en accord avec eux de dire « ben voilà, on va peut-être un peu travailler ça, car là-dessus, tu pêches un peu, puis tu en auras besoin dans la vie de tous les jours dans l’avenir ». (Encadrant 1, Le Habert, septembre 2019).

Le fait de se rendre dans des centres de formation participe lui-même au travail de reconstruction ou de construction d’un point de vue médico-social. Il participe aussi à renforcer la construction identitaire par le travail, et à créer des liens externes à l’ESAT. Les lieux de formations sont des points propices aux échanges, aux rencontres et de fait à la socialisation.

### **c. Mieux-être, autonomie et enjeux d'une mobilité psychique**

Ces savoir-faire sont combinés à l'évolution des savoir-être. Cette étape reste importante dans le cadre des activités effectuées au sein de la structure. Ces activités demandent de l'autonomie. Cette étape répond à l'éventualité d'une mise à disposition auprès d'agriculteurs ou de coopératives agricoles. La technicité est un élément indispensable attendu dans le cadre d'une insertion professionnelle en milieu ordinaire ou adapté. La capacité à pouvoir être autonome auprès de professionnels du milieu ordinaire, grâce aux compétences acquises, permet là encore d'asseoir son identité professionnelle et ses savoir-faire. Elle contribue également à une possible intégration sociale et professionnelle au sein du territoire.

Les travailleurs des ESAT sont alors connus en premier lieu pour leurs savoir-faire et leur savoir-être, et non pour les caractéristiques liées à leur reconnaissance de travailleurs handicapés. L'interconnexion entre clients, employeurs potentiels et société civile, assure un cadre porteur de possibilités. Il est vrai que cette interconnexion est évolutive, qu'elle peut s'améliorer ou se dégrader. Rien n'est figé et gagné. Néanmoins, les ESAT étudiés montrent que cette interconnexion favorise et assure un ancrage au territoire des travailleurs en tant qu'acteurs du système économique et social.

L'insertion des personnes en situation de handicap travaillant au sein des ESAT se fait par plusieurs voies. L'activité professionnelle, vectrice d'identité professionnelle, d'appartenance à un groupe, favorise l'intégration. La participation à la vie de la commune, comme simple client au sein d'un commerce ou par adhésion à une association sportive ou par implication dans la vie politique locale, accélère ce processus. Par ailleurs, la mobilité reste un point fort de la notion d'ancrage territorial.

En ce sens, la mobilité n'est pas seulement une capacité à se déplacer seul. Elle renvoie à la question du bien-être et de l'épanouissement. La proximité d'accès aux services et besoins qui sont propres à chacun aide à l'intégration des personnes au sein d'un territoire. Cette mobilité est polymorphe. Alors qu'on aurait tendance à ne la voir qu'au travers des infrastructures de communication, permettant de se rendre d'un point A à un point B.

Or, plus que cela, la mobilité est aussi psychique. Elle est vectrice d'une projection vers d'autres métiers, d'autres secteurs d'activités, d'autres modes de vie et réseaux relationnels. Elle est aussi synonyme de liberté et d'invisibilisation. L'ancrage au territoire et l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs des ESAT vont dépendre de cette capacité à se déplacer physiquement et psychiquement. Le savoir-être est pluriel, il ne s'arrête pas à un comportement. Il y a un processus cumulatif, entre reconnaissance, mieux-être, autonomie, liberté par la mobilité et capacité à se projeter géographiquement.

### **3. Le milieu ordinaire entre injonction, contraintes locales et positionnements des usagers**

Accroître le passage vers le milieu ordinaire et remodeler les ESAT en structures de transition sont devenus deux axes majeurs. Les ESAT semblent pourtant changer plus vite que le croient les services de l'État. De plus, ces structures sont bien souvent appréciées par les bénéficiaires. Et leur rôle central a été souligné dans un rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) et de l'IGF (Inspection Générale des Finances) (Lajoumard *et al.*, 2019).

Surtout, comme souvent, la réalité est plus complexe que l'injonction. Et la bonne volonté, le désir d'évolution des structures ne suffisent pas. Des contraintes existent. Parmi ces freins figurent les usagers eux-mêmes.



Par ailleurs, une grande partie de notre texte repose sur la géographie des ESAT et de leur implantation locale. Ces établissements travaillent avec de nombreux partenaires de proximité, ils sont reconnus et appréciés, ils sont investis localement. Cependant, les partenaires locaux sont-ils, eux, suffisamment ouverts ? Car la transition est aussi une participation de partenaires, par-delà les productions et services fournis par chaque ESAT rural. L'ESAT reste un élément d'un ensemble spatial.

#### **a. Une addition de freins à la dynamique de transition**

Plusieurs éléments viennent contrecarrer cette évolution voulue et progressivement mise en œuvre.

Il s'agit tout d'abord des travailleurs eux-mêmes. La notion d'insertion vers le milieu ordinaire sous-entend la volonté des travailleurs de partir ou de retourner vers ce dernier afin d'acquérir une autonomie totale, ou plus grande. Or, si pour certains l'ESAT est perçu comme une étape de transition, il est parfois aussi vécu comme un lieu sécurisant, qui permet d'être encadré, de percevoir un « salaire » sans avoir à subir la pression et le stress insufflés par les entreprises du milieu ordinaire. Car les entreprises sont d'abord axées sur la rentabilité plus que sur l'humain. Pour leur survie économique.

Un retour vers ce milieu est alors synonyme pour certains travailleurs d'un retour vers un passé douloureux tant au niveau professionnel que pour leur vie privée, avec un accès souvent facilité aux tentations addictives. Pour d'autres, même si le milieu ordinaire est une possibilité, voire une envie, celui-ci reste mal connu, voire méconnu. Ce dernier point concerne, en toute logique, davantage les personnes ayant eu un parcours allant directement de l'IME à l'ESAT.

Par ailleurs, les équipes ont un rôle éducatif, mais également le rôle d'assurer une production de qualité et dans des temps impartis. Ces équipes s'interrogent alors et ont un regard plus mitigé. L'interrogation ne s'arrête pas à la multiplication des rôles joués par les encadrants. Il s'agit aussi de production. Ces équipes éducatives sont favorables à réinsérer davantage d'ouvriers vers le milieu ordinaire, afin de leur garantir un avenir choisi. Cependant, un départ peut également être synonyme de perte d'un bon élément au sein d'un atelier. Or, la formation d'un nouveau travailleur se fait en fonction de la personne et de ses capacités, de ses aptitudes et de la stabilisation de son état. Ceci implique un certain nombre de paramètres qui peuvent ralentir une progression, une formation et par conséquent la production ou tout du moins l'organisation au sein de l'atelier.

La collaboration avec le secteur privé agricole existe et fonctionne. L'agriculture est un outil et un support d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les ESAT agricoles et les acteurs engagés dans l'agriculture sociale et thérapeutique (l'association ASTRA, par exemple) promeuvent un accompagnement tourné autour d'activités réparatrices et structurantes. Ces activités sont structurantes par l'exigence nécessaire, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être (régularité et qualité des soins aux animaux, par exemple). Dès lors, les ESAT constituent des structures dispensant des formations agricoles. Cette formation n'est peut-être pas assez reconnue par les agriculteurs. Ces derniers sont pourtant de véritables acteurs de la formation et de la professionnalisation. En effet, ils offrent des lieux de stage et bénéficient des mises à disposition et d'emploi. Une meilleure sensibilisation aux savoir-faire des ouvriers des ESAT auprès des agriculteurs locaux serait un autre élément de désenclavement des structures et de leurs travailleurs. Elle serait aussi une étape vers une plus forte transition.

Un autre frein est la méconnaissance ou l'insuffisance de liens, même s'ils existent, avec les partenaires locaux ou départementaux. Cela a déjà été évoqué plus tôt dans le texte. Il a été remonté que les structures qui devraient être partenaires, telles que le service public de l'emploi, ont une connaissance trop superficielle voire une méconnaissance des ESAT. Cette ignorance ou cette trop faible prise en compte entrave la qualité des échanges. Cette réalité peut ralentir, gêner voire stopper des parcours de formation et d'emploi. Le maillage social et de l'insertion se ferait sans implication réelle des ESAT ou sans volonté de les impliquer réellement de la part des différents acteurs. L'ESAT est pourtant central dans les logiques partenariales (voir Figure 16). En même temps, cette centralité n'est pas assez reconnue et utilisée.

Et la nébuleuse de l'insertion et du social se complexifie toujours plus, en ajoutant des échelles décisionnelles, du niveau local à l'ensemble des strates administratives (Vuilbert 2017 ; Vuilbert et Fournier, 2020). Ainsi, les ESAT se sentent parfois délaissés ou non entendus. Inversement, les autres acteurs du secteur les perçoivent comme des structures éloignées et repliées sur leur propre organisation. La vérité n'est pas facile à définir. Mais la responsabilité est probablement partagée.

Le manque de formation et d'information sur ces structures d'accompagnement du milieu protégé constitue également un frein à l'harmonisation des parcours et des échanges. Cela amène parfois à des incompréhensions d'action et de décisions de part et d'autre. Ce manque d'homogénéisation des décisions au sein des institutions publiques ou de services publics, tels que les MDPH ou les Pôles Emploi, peut se traduire par des parcours sans issue possible ou nécessitant des durées exorbitantes de procédures administratives. L'entrée en parcours ESAT en est un bon exemple. Cette problématique suppose un renforcement des liens entre partenaires locaux afin de contrer les méandres

administratifs. Cette situation est soulevée par plusieurs acteurs médico-sociaux et institutionnels.

Le développement de l'emploi accompagné, tel que le dispense LADAPT au sein de ses structures, est un vecteur de tremplin pour les personnes accompagnées. Il permet à l'ESAT de se présenter comme une étape de transition. Ce choix affirmé valorise les liens avec les employeurs des territoires et crée des liens partenariaux favorables aux travailleurs et à leur insertion. Les témoignages recueillis au cours des enquêtes, auprès de travailleurs d'ESAT hors murs, mais aussi d'employeurs, s'accordent sur le fait que la procédure sécurise l'ensemble des parties prenantes et favorise une insertion stable en milieu ordinaire, adaptée à chaque partie.

Cette adaptation se fait dans la durée. Cette durée est fonction de chacun. Elle dépend également de l'accompagnement des équipes. Ces équipes s'adaptent aux besoins et aux demandes de l'employeur et du travailleur. Cette solution encourage les employeurs à sortir des idées préconçues et des formes de stigmatisation. Elle encourage aussi les travailleurs à s'adapter à un univers professionnel en milieu ordinaire. Ce fonctionnement serait un outil supplémentaire pour les ESAT ruraux et agricoles. Ils se feraient encore mieux connaître, et cela resserrerait les partenariats avec les employeurs potentiels des territoires.

#### **b. D'un apport réel pour les territoires d'implantation à une implication plus grande de ces territoires**

L'ESAT agricole et rural, par ses activités à caractères agricoles ou en lien avec le secteur de la sylviculture – telle une scierie – constitue tout autant un support thérapeutique et formatif qu'un support économique. Il s'inscrit dans la dynamique du secteur marchand du territoire.

L'implantation de chaque ESAT de la recherche-action et l'observation de son activité a permis l'analyse de son impact territorial. C'est un impact essentiel et diversifié. Cet impact touche de nombreux aspects des réalités locales, rappelons-en quelques-uns :

- La reprise d'installations qui n'auraient pu l'être faute de rentabilité, comme l'exploitation agricole et l'auberge d'Entremont.
- Une réponse à l'absence de services spécifiques sur le territoire, comme un abattoir ou une scierie. Ces services ont bien sûr parfois été créés ou soutenus, car ils étaient nécessaires à la structure.

Chaque ESAT a donc été un outil de dynamisation de l'espace d'implantation.

Le Habert a repris des prairies et des bâtiments permettant le maintien de la production de lait sur le secteur. L'ESAT Le Colombier–La Blégnière a créé un abattoir de volailles aux normes européennes assurant aux agriculteurs du bassin un service de proximité. L'ASPH a développé une scierie répondant à une filière bois essentielle sur le secteur. La Ferme Dienet a repris des terres agricoles, en faire-valoir direct ou en fermage, cultivant et entretenant des terrains qui ne pouvaient pas forcément l'être, faute de rentabilité. Ces exemples factuels s'ajoutent aux éléments précédemment abordés.

Ces établissements redynamisent les communes et maintiennent vie et services. Mais leur action va indirectement au-delà :

- Ils cassent les représentations, notamment par la qualité des produits et prestations proposés.
- Les flux de travailleurs accueillis participent à maintenir une population au sein de ces petites communes et à faire vivre le milieu rural.

Plus d'un acteur institutionnel souligne ces phénomènes. Ils reconnaissent que le maintien de services de proximité est directement lié

à la présence de telles structures. Sans elles, des communes auraient pu voir partir encore plus de services et commerces, et se seraient trouvées avec une désertification plus avancée.

Cette réalité pourrait davantage mobiliser les autorités locales, notamment en termes d'emplois en milieu ordinaire.

Dans un autre domaine, les ESAT valorisent une conception moderne et actuelle de l'agriculture. Ils s'intègrent dans le processus de circuits courts en proposant des produits de qualité. Ces structures sont connues et reconnues pour la qualité de leurs produits fermiers et participent ainsi à une forme d'équilibre ville-campagne, amenant les populations des bassins à privilégier l'offre de proximité et à répondre à l'absence de ce type d'offre. Des citoyens d'autres bassins de vie viennent aussi se servir. L'enquête conduite sur l'impact de la pandémie de COVID a aussi souligné l'importance des ESAT agricoles pour proposer ces produits alimentaires de qualité à la population locale (Escuriet, Fournier, Sanson, 2021). Par ce volet marchand de proximité, ils sont vecteurs d'une forme de désenclavement de ces espaces, souvent délaissés. Certes cela n'est pas généralisable, et cet enclavement est à relativiser, la périurbanisation concernant toujours plus d'espace, la qualité des moyens de communication les rapprochant de villes, comme à Dienet.

Le maintien de services peut à son tour favoriser l'implantation de nouveaux ménages actifs et par extension le développement des communes. C'est un processus cumulatif souvent oublié.

Néanmoins cette présence dynamisante sur les territoires d'implantation reste trop souvent méconnue.

Les ateliers participatifs organisés avec les acteurs de la société civile sur la commune de Saint-Paul-de-Varax dans l'Ain, les entretiens auprès d'acteurs des autres communes des intercommunalités, les entretiens

auprès des Parcs naturels régionaux montrent souvent une faible connaissance de ces structures et de leurs potentialités variées. Pour beaucoup, les ESAT sont prioritairement connus pour leur volet social, sauf peut-être pour la Ferme Dienet. Cette dernière semble davantage connue pour son caractère d'entreprise. D'ailleurs, certains citoyens n'associaient pas la Ferme à l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Mais ces remarques sont à nouveau la preuve d'un manque d'interconnaissance, et de relations distantes avec des acteurs.

La faute n'est pas plus dans un camp que dans un autre. Les bénéficiaires de la présence sont appréciés, mais ils n'entraînent pas forcément une demande d'interconnaissance plus poussée. Les ESAT quant à eux sont déjà bien occupés par leurs différentes missions. Le champ est ouvert et ne demande qu'à être davantage exploité, pour le profit de tous, et avant tout des usagers.

Pour le futur, en suivant les préconisations gouvernementales d'ouvrir davantage les ESAT vers l'extérieur, les structures pourraient participer davantage à impulser une dynamique partenariale. De l'autre côté, les acteurs externes pourraient considérer davantage cet acteur. La prise de conscience d'un dysfonctionnement d'interconnaissance s'est révélée pour la Ferme Dienet au cours de l'atelier participatif, lors du temps de réflexion sur la connaissance du handicap et des structures et acteurs interférents dans ce domaine sur le territoire. Il s'est avéré qu'établir le positionnement de l'ESAT n'était pas intuitif.

Ces institutions médico-sociales sont utilisées au niveau commercial pour leur vocation sociale et l'attractivité des prix, comme le soulignent certains élus. Dans d'autres cas, ces élus se sont plutôt attachés à faire remonter la qualité des prestations, un gage de confiance. Ou bien encore, l'ESAT est uniquement perçu comme une entreprise. Or,

rappelons-le, l'enjeu est grand pour toutes les parties, la structure, les partenaires locaux... et bien entendu les usagers.

La gouvernance interne des structures joue un rôle essentiel dans l'implication de ces dernières dans une dynamique territoriale. L'équipe de direction peut ainsi être vectrice d'accélération, ou de modération dans les relations interpartenariales. Les directions d'ESAT ne sont pas interchangeables, chaque décideur a une personnalité propre. Sur nos sites, les  $\frac{3}{4}$  des directions sont en place depuis longtemps. Cette stabilité a joué un grand rôle dans l'établissement et le renforcement de relations partenariales. Il y a une continuité et une reconnaissance locale liées à ces hommes et femmes. L'arrivée ou le départ de responsables est alors un enjeu central. Cette stabilité et cet engagement n'empêchent pas d'améliorer la communication et la sensibilisation des différents acteurs du territoire. Mais c'est du temps, toujours du temps.

### **c. Partir, rester, ce qu'en pensent les travailleurs, au-delà de l'injonction**

Un grand nombre d'éléments freinent ou limitent ces passages vers le monde ordinaire. Cependant, la réalité n'est pas seulement liée aux partenaires des territoires d'implantation, ni à la capacité d'ouverture des ESAT. Bien entendu, le contexte a changé. Et pour tous, donc y compris pour les travailleurs en situation de handicap.

Depuis quelques années, le contexte juridique de ces travailleurs a été transformé. Cela modifie leur vie, et avant tout leur perception de leur présent et de leur futur. La prise en compte toujours plus grande des parcours et projets de vie (loi de 2018) est une inflexion majeure. Les textes de l'ONU et de l'Union européenne sont des avancées transformatrices. Ce nouveau contexte se double d'une injonction. Les structures sont incitées, et même poussées, à faire évoluer leur gestion



des usagers. Cette injonction et le climat qu'elle instaure se répercutent sur les travailleurs et leurs ressentis. Une analyse globale a déjà été donnée en début de chapitre, dans le paragraphe a) sur les freins à la dynamique de transition. Cette dynamique de transition est clairement un passage vers le milieu ordinaire.

Pour autant, la réalité n'est pas mécanique et globale. L'analyse de chaque entretien peut révéler des spécificités. Surtout que chaque ESAT a un fonctionnement et un territoire particulier.

La synthèse des entretiens effectués pousse à la fois à la nuance, mais révèle aussi un bien-être certain, pour la plupart des travailleurs.

Le tableau issu de cette synthèse des entretiens est long (Tableau 7). Il est donc placé après l'analyse, pour ne pas couper le texte. Il est long, mais il permet de visualiser l'ensemble des positionnements des travailleurs en situation de handicap. L'âge, la localisation de l'ESAT, un court résumé de leur parcours, savoir s'ils ont un permis de conduire et une voiture facilitent la compréhension de leur désir, ou non, du milieu ordinaire. Ce tableau est un peu conclusif, car il se réfère à des éléments analysés auparavant (la mobilité, le type de troubles...).

Dans ce tableau RM c'est Rochefort-Montagne et Loire désigne les ESAT Le Colombier–La Blégnière. Le but était de gagner de la place. Les cases blanches correspondent à une absence d'information. Les usagers ne répondent pas toujours aux questions, ou pas directement, ou pas clairement. Ils suivent leur pensée du moment. En dehors de chaque cas individuel, plusieurs traits communs ressortent.

- Tout d'abord, les réponses sont rarement claires. Peu de répondants ont des certitudes quant à un retour ou à une entrée dans le milieu ordinaire.
- Ceux qui le voudraient ne le peuvent pas forcément (rythme, traitements médicaux).

- Certains se contredisent, marquant ainsi leurs doutes.

Ou bien ils s'en remettent à leurs référents éducatifs.

Ces réponses sont également révélatrices d'un contexte nouveau. Leurs attitudes témoignent ainsi de la connaissance d'un projet de vie toujours plus coconstruit. Un projet de vie qui est désormais bien entré dans les formes d'encadrement des équipes. Il devient la norme. Cette intégration du projet, et la pression qui l'accompagne pour le mener à bien, et le faire évoluer, jouent un rôle dans les comportements.

Usagers et personnel encadrant se sentent « obligés » ou « plus obligés » qu'avant. Et cela détermine pour partie les réponses données dans le tableau. C'est le côté « il faut », résultant de l'injonction intégrée par chacun. Cette pression explique en partie les doutes ou les difficultés à se positionner clairement, « chacun se sent quelque peu obligé ». Cela explique également les tendances au refus face à ce qui apparaît comme une obligation de changement.

Pour autant, des éléments ressortent.

- Globalement, les personnes de plus de 50 ans ne désirent pas aller ou retourner dans le milieu ordinaire (ou « normal » comme ils disent souvent). Ils sont bien dans leurs habitudes, dans leur vie. Et plus d'un attend la retraite, même lorsqu'elle reste encore lointaine.
- Certains ont un passé et même des passés. Ils ont connu plusieurs vies professionnelles, et parfois des accidents de la vie, entre addictions et épuisements par le travail. Ils ont donc changé plusieurs fois de lieux et de travail au cours de leur vie. Et ils trouvent dans leur ESAT une qualité de vie nouvelle, ou apaisante. Alors pourquoi changer ?
- Ce changement pour le milieu ordinaire n'est, en plus, pas forcément attractif. Le milieu ordinaire est perçu comme plus rude, en termes de pression et de cadences. À l'inverse, les répondants

privilégient un rythme plus lent, pour avoir « le temps de bien faire les choses ».

- Il existe une différence entre ceux qui ont un retard intellectuel et ceux qui sont soumis à des troubles psychiatriques. Ces derniers souhaitent plus souvent revenir au milieu ordinaire, comme pour revenir dans « une vraie vie ». Cependant, leurs traitements, la peur de leurs addictions, la quiétude du lieu de vie et de travail que représente l'ESAT, leur âge parfois, les interrogent ou les font douter de l'intérêt. Il y a donc une distorsion entre le vouloir, quelquefois un peu abstrait, et la réalité concrète qu'ils perçoivent très bien. Et qui peut inquiéter autant qu'attirer.

Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Bénédicte	RM	51	non	Déficiences intellectuelles	Réponse pas claire « prends de l'âge »
Camille	RM	26	non	IME	Veut partir en milieu ordinaire, car plus rapide, mais pas toujours clair. Partir en mécanique surtout.
Fabio	RM	52	non	CAP magasinier, permis cariste	Oui salaire, non fatigue, trop vieux, ESAT= sécurité
Jules	RM	51	Permis À scooter, mais confisqué	Dépression, alcool CAP boucher	Complicé, problèmes physiques « Pas loin retraite » (!?)
... /...					

Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Jérôme	RM	47		Arrivé il y a 28 ans	« heureux de ce que je fais, je connais » « pourquoi pas ? mais on vous demande plus que dans le CAT »
Emilie	RM	28		En blanchisserie, voudrait faire secrétariat	Oui, mais pas prête selon référent
Ludovic	RM	43	non	Vient d'un autre ESAT	?? pour l'ordinaire. Veut repartir à Paris en numérique
Olivier	RM	38	non	Charpentier, dépression et clinique psychiatrique	Oui, mais peux pas à cause du traitement
Stéphane	RM	36		Était en psy à Vichy. Par hasard ici.	Pas possible à cause des cadences, mais veut partir ailleurs
Alban	Dienet	26	Non, passe permis. À un scooter	CAP agricole	« suis trop lent » « mais ESAT juste un passage », « je veux devenir forain »
Carl	Dienet	30 ?	oui	Maçon, grutier, mais trop de stress avant	Oui et non, car traitement « gonflé d'être là, mais me garderaient pas, car trop lent »
					... / ...

Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Dylan	Dienet	44	oui	Diplôme de sociologie, bipolaire	Bien ici pour l'instant, car pas ESAT traditionnel. Mais « voudrais rebondir » Bilan semestriel, oui d'ici 2 ans. Projet accompagné. « patron connaîtrait ma situation »
Fabien	Dienet		oui	Ici depuis 10 ans. Hôpital psy avant. BEP industriel	Sait pas. « connais pas ma capacité à supporter les collègues et la pression » « À voir par étapes »
Jean	Dienet	40	oui	Petits boulots protégés	« ça me dérangerait pas, après ça dépend des cadences », « j'aime prendre mon temps pour faire les choses »
Loïc	Dienet	27	Non, scooter	IME venu autre ESAT	« J'ai pas en tête de partir » « mon projet c'est rester ici »
Patrick	Dienet	32	Non Pas permis	IME	« trop tôt pas griller les étapes disent mes moniteurs »
Sven	Dienet	43	Pas permis	Hôpital psy CAP maçon	
... / ...					

Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Thibault	Dienet	42	Pas permis	Vient d'arriver, 36 boulots avant	« non pas d'ordinaire » « entreprise adaptée déjà trop rapide ». Perd mémoire, inattention
Victor	Dienet	43		4 ans ici, soudeur, Hôpital psy	« Je veux retrouver le milieu ordinaire, mais par étapes ». « je veux être stabilisé avant d'enclencher des projets »
Yohann	Dienet		Non, voiturette	IME	« suis pas prêt »
Dorian	Loire	47		Ici depuis 21 ans	« là pour l'instant je suis bien »
Gabin	Loire	57		Charpentier, chute et stress	Non, à cause des cadences, « j'attends la retraite »
Gaétan	Loire	59	voiturette	Ici depuis 13 ans, à l'abattoir, avant ordinaire	Non, retraite
Grégoire	Loire	47	Non, le car	Depuis 9 ans	Non retraite
Jérémy	Loire		Voiture et moto	Soudeur, s'occupe réparation machines	« Moui, mais à mi-temps pour avoir du temps pour moi »
Laetitia	Loire	29	oui	IME	« ça dépend c'est quoi »
					... /...

Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Marc	Loire	55	voiturette	29 ans ici, autre ESAT avant	Pas clair, mais plutôt non, veut rester avec animaux
Sabine	Loire	40 ?	Non, passe permis	IME 19 ans à l'abattoir	« J'y suis bien ici, ça me va bien »
Titouan	Loire	20	Voiturette, passe permis	IME arrivé en 2015	« c'est ce que je compte faire » « bénéfique pour moi » « moniteur aide »
José	Habert	52	oui	Dépression alcool plaquiste arrivé 2013	Non, je suis bien ici, jusqu'à la retraite
Mathieu	Habert	58	oui	Chauffeur de personnalités, dépression, pression	Heureux d'être ici, de venir travailler tous les matins. Montagne, liberté. « j'veux pas partir »
Nicolas	Habert	49	Plus de permis, doit le repasser	Agent voirie Chambéry	Bien ici, loin des addictions. Pas ordinaire « peur des harcèlements des chefs »
Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Pierre	Habert	55	oui	7 ans ici, agriculteur avant	« suis bien avec mes vaches », « ici jusqu'à la retraite »
					... /...

Prénoms	Lieux	Âges	Voiture	Parcours	Ordinaire
Thomas	Habert		Non, rien	Longue peine de prison	« ici pas de drogue, d'alcool, suis bien au grand air »
Vincent	Habert	24	Non, passe permis	Plusieurs emplois avant. Séjours en psychiatrie	« aime les vaches » « ça me plaît pour l'instant » « j'ai pas envie du milieu normal » « franchement ici c'est un bon rythme »

Source : entretiens réalisés auprès des bénéficiaires des 4 ESAT, septembre 2019, mars 2020.

Un élément important ne figure pas dans le tableau, par manque de place, mais il déjà été analysé auparavant, dans les chapitres précédents. Il s'agit de l'attachement au lieu, au territoire. Cet attachement se traduit de plusieurs manières :

- Il s'agit de l'espace autour de l'ESAT, de la nature, du paysage, quel qu'il soit.
- Il s'agit aussi de l'ESAT et de sa vie, sociale et professionnelle.
- Il s'agit parfois du village, des villages, des lieux connus et fréquentés. Là encore existent des vies sociales.

Quitter un de ces lieux connus et appréciés est parfois ressenti comme un déchirement, une déterritorialisation. Seul Rochefort-Montagne est moins concerné, car certains veulent partir, pour se rapprocher de la ville d'où ils viennent, de la ville tout court, ou pour travailler dans un autre secteur.



Quitter un endroit n'est pas toujours facile. Même pour aller pas très loin. Les endroits fréquentés sont des repères, des habitudes, des liens. Et donc une certaine sécurité. Les personnes « valides » fonctionnent aussi ainsi. Ce n'est donc pas aisé de construire « un projet de vie ». Surtout quand les choses sont perçues comme satisfaisantes.

## **Conclusion : complexité structurelle et opportunités de terrain**

Les derniers chapitres (5 et 6) ont souvent déjà un volet conclusif, notamment par leurs préconisations.

Les décisions gouvernementales incitent l'ESAT à être de plus en plus une structure de transition. C'est une démarche apparemment bienveillante, au nom de l'égalité et de la non-discrimination. Cependant, comme bien des démarches globales et lointaines, elle se heurte à des réalités concrètes.

- Les places sont peu nombreuses, les listes d'attente de plus en plus longues, parfois de deux ans,
- Les types de handicaps, leurs reconnaissances et orientations, les évolutions de situations sont toujours plus nombreux et diversifiés.

Et cette petite liste ne reprend pas les contextes locaux ou les désirs des bénéficiaires (Chapitre 6). Dans cette situation, l'accompagnement à la réinsertion en milieu ordinaire est un enjeu difficile à réaliser.

Plusieurs perspectives sont néanmoins envisageables.

► Resserrer les liens avec le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi...), mais aussi avec les organismes de formation, les structures d'insertion par l'activité économique et les diverses associations d'accompagnement pouvant exister. Encore une fois, ce sont des logiques d'acteurs à différentes échelles géographiques locales (départementales et territoires d'action).

► Donner une plus grande cohérence spatiale aux actions menées.

Chacun des territoires d'action des ESAT est particulier. Et les politiques publiques fonctionnent avec des spécificités locales.

► Mettre l'ESAT au centre des partenariats. Les personnes en situation de handicap font partie des publics prioritaires, en termes d'emplois ou de formations. L'ESAT joue un rôle essentiel au sein de processus puisqu'il va impulser une nouvelle étape auprès d'un partenaire, local en règle générale. Cependant, les liens parfois trop faibles et la méconnaissance de la structure ESAT freinent la mise en place d'étapes d'insertion professionnelle ou d'insertion sociale.

« [...] des fois les référents handicap du genre de Pôle Emploi ou de la Mission Locale ils savaient même pas c'était quoi un ESAT, c'était quoi les ESAT dans l'Ain heu voilà même les référents handicap des fois tout ce qui était milieu protégé ils savaient pas du tout comment ça fonctionnait. »

(Entretien Encadrant 1, La Ferme Dienet, juillet 2020).

En revanche, quand le lien peut se créer, alors, l'accompagnement de la personne est optimisé.

« Mais toujours avec des distances c'est-à-dire qu'on n'avait pas de relations directes avec les psys du CPA. (...) la coordinatrice-là qui est psy donc normalement elle fait remonter toutes les informations. [...] le Service d'accompagnement le SAS et le SAL logement. Donc maintenant y'a des éducateurs là-bas, donc quand la personne elle va pas bien, celles qui sont au SAL ont dit : bah attention » (Entretien encadrant 3, La Ferme Dienet, novembre 2019).

► Moins cloisonner la gestion départementale des politiques publiques locales. Par exemple, un ouvrier qui aurait un besoin de stage au sein d'une entreprise se situant dans le département voisin, ne pourrait éventuellement ne pas réussir à obtenir de convention, car il ne dépend

pas du département de l'entreprise d'accueil. Faciliter ces passages apparaît nécessaire.

Finalement, le rôle pivot de l'ESAT au sein de la nébuleuse de l'insertion et du médico-social devrait être reconnu comme tel. Une fois cette reconnaissance acquise, l'établissement serait perçu comme un élément moteur au sein du territoire et serait un acteur essentiel en termes d'insertion et d'accompagnement, grâce à son expertise des publics qu'il accueille et de sa connaissance de son territoire d'action.

Le travail d'accompagnement repose sur des activités orientées vers des métiers liés aux ressources territoriales, notamment en fonction des besoins de main-d'œuvre et des productions présentes localement.

Chaque activité spécifique des ESAT concernés représente l'image de la structure au sein du territoire d'intervention. Les activités proposées sont également autant de compétences acquises et potentiellement transférables vers des employeurs du bassin d'emploi.

Les ESAT sont des viviers de personnes formées et employables sur des postes en adéquation avec le territoire inhérent à chacun. Les liens tissés avec les entreprises, les institutions publiques ou encore avec les agriculteurs sont des atouts majeurs dans le cadre de la valorisation des prestations des ESAT et de l'ancrage de ces derniers au sein de territoires ruraux. Les relations partenariales locales sont alors à renforcer.

Dans un autre domaine d'expertise de l'ESAT, que nous n'avons guère approfondi, figure l'enjeu de la retraite des travailleurs. Le travail mené par les encadrants et la structure dans le cadre de départs en retraite implique des jeux de réseaux, d'accompagnement et de connaissance des personnes.

- Les tuilages avec les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), ou avec autres d'hébergement (logement foyer, Maisons d'Accueil Rural pour Personnes Âgées – MARPA –...).
- Ce tuilage et ce suivi dépendent des capacités de chaque usager. Là encore, l'expertise de l'établissement en termes de connaissance de la personne et de son handicap va jouer un rôle essentiel dans le passage à la retraite, puis dans le changement de structure pour un accompagnement adapté. Les encadrants des ESAT agricoles et ruraux de la recherche-action ont évoqué le travail mené autour de cet accompagnement, en lien avec les acteurs médicaux et sociaux des territoires.

Cette recherche pose aussi la question du choix des ESAT de l'étude. Sont-ils à part ou leur cas est-il généralisable ? Les pages précédentes ont montré que chacun des sites est un peu à part, par son fonctionnement et ses liens locaux. Surtout, ces logiques de territoire sont dépendantes des personnels. De tous les personnels, même si les choix, et l'engagement, de la direction sont essentielles pour construire et développer des liens locaux.

Construire et pérenniser une assise demande du temps, de la volonté et de la constance. L'action d'hommes est centrale dans une réussite. C'est aussi une inscription voulue dans le territoire par ces hommes et femmes, avec leur personnalité particulière.

Ces ESAT ne sont pas pour autant des modèles. Ce serait à la fois trop parfait et trop fragile, notamment car les personnes en place peuvent changer, ou être moins motivées. Certains aspects du fonctionnement de chacun de ces ESAT peuvent malgré tout être repris par d'autres sites, avec des adaptations à d'autres logiques humaines et territoriales. S'il n'y a pas de modèle absolu à recopier, il existe malgré tout des

actions valorisées par les uns et utilisables par d'autres. De même, confronter son fonctionnement à celui d'un autre est utile. On apprend toujours des autres.

De la même manière, la gouvernance est centrale. Elle a plus été évoquée qu'analysée dans ce travail. Elle est pourtant présente partout. L'impulsion donnée par la direction d'un ESAT pour s'ouvrir, pour chercher des clients, pour s'impliquer localement, est centrale. De même, cette direction anime une équipe. La dynamique qu'elle crée (ou pas) a un impact sur les équipes d'encadrants et d'intervenants extérieurs. Cette dynamique est plurielle. Elle s'exprime dans la qualité du travail produit, dans la stabilité des équipes, dans le désir de faire et de faire faire aux travailleurs. Chaque ESAT est une machine complète dans laquelle les bénéficiaires comptent dans la réussite de l'ensemble.

La qualité de la gouvernance, la qualité de l'accompagnement, le bien-être des encadrants au travail favorisent leur propre équilibre de vie locale, et professionnelle. De même, la recherche ou l'entretien de relations vis-à-vis du territoire, pour assoir l'ESAT dans le local, pour lui trouver des clients... bénéficient aux usagers. Cet environnement travaillé dans le temps peut favoriser le passage vers le milieu ordinaire. C'est un tout très humain et spatial.



## Partie 4 – Valorisation et livrables

### 1. Valorisation académique

La recherche a pu être valorisée au plan académique sous la forme de publications scientifiques (deux articles publiés dans des revues internationales à la date de rédaction du rapport), de communications dans le cadre de colloques principalement internationaux (avec ou sans le support de posters), malheureusement pour la plupart à distance en raison du contexte particulier dû à la pandémie, et de documents intermédiaires (rapports, mémoires, etc.).

À ceci s'est ajoutée l'organisation de deux sessions thématiques dans de grandes conférences internationales, qui avaient pour objectifs, au-delà de la diffusion des résultats de notre propre recherche, de contribuer à la visibilité d'une thématique peu explorée, c'est-à-dire rendre visible la thématique du handicap dans le champ de la géographie (8th EUGEO à Prague) et rendre visible la prise en compte de la dimension rurale dans le champ des études sur le handicap (IV<sup>e</sup> colloque franco-latino-américain de recherche sur le handicap à Québec).

#### a. Organisation de session thématique dans des congrès internationaux

► Session 4, **Handicap et insertion professionnelle dans les espaces non métropolitains**, organisée par Mauricette Fournier pour le **IV<sup>e</sup> colloque franco-latino-américain de recherche sur le handicap**, organisé par le Réseau franco-latino-américain de recherche sur le handicap (FRLA), l'équipe de recherche Participation Sociale et Villes Inclusives (PSVI) et le Réseau International sur le Processus de



Production du Handicap (RIPPH), 14-17 juin 2021, Québec (à distance), Canada.

► Session **Disability and geography: spatialities of disability and social and professional integration** organisée par Mauricette Fournier, Meddy Escuriet et Franck Chignier-Riboulon, pour le **8th EUGEO Congress on the Geography of Europe**, Prague from June 28 to July 1, 2021 (à distance).

## **b. Publications en lien avec le projet**

**Meddy Escuriet, Mauricette Fournier, Théo Sanson (2021).** Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) français face à la pandémie de COVID 19 : le rôle du territoire et de la proximité dans l'adaptation à la crise. *Interventions économiques : Papers in Political Economy*, numéro thématique 'Covid 19: quels effets sur le travail et l'emploi?', Québec, Télé-université. [En ligne], 66 | 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, URL :

<http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/14003> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14003>

**Meddy Escuriet, Mauricette Fournier, Sophie Vuilbert (2021).** French Support and Work Assistance Establishment and Social and Professional Integration of Workers With Disabilities in Rural Areas. The Example of Habert (Savoie, France). *Revista Lusófona de Estudos Culturais*, numéro thématique « Inclusão das Pessoas com Deficiência. Políticas, Práticas, Investigação e Narrativas / Inclusion of Persons With Disabilities. Policies, Practices, Research and Narratives », Vol. 8 (n°2), 41-61. Article bilingue anglais et portugais. [En ligne], URL : <https://rlec.pt/index.php/rlec/article/view/3492/3766>

**Mauricette Fournier, Franck Chignier-Riboulon (à paraître).** Jeunes travailleurs affectés de troubles psychiques ou d'une déficience intellectuelle. Expériences vécues dans des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ruraux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie (RJPENC)*

**c. Communications : colloques scientifiques nationaux ou internationaux**

<b>Auteurs</b>	M. Fournier, F. Chignier-Riboulon, M. Escuriet
<b>Titre de la communication</b>	Agriculture sociale et thérapeutique : ESAT ruraux et insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap (poster
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Rencontres Nationales Travail en Agriculture / Réseau Mixte Technologique Travail en agriculture et Institut de l'élevage (IDELE
<b>Lieu et date</b>	Clermont-Ferrand, 8-9 novembre 2022

<b>Auteurs</b>	M. Fournier, F. Chignier-Riboulon
<b>Titre de la communication</b>	Vivre, travailler et se former en milieu rural. Expériences de jeunes travailleurs d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes affectés de troubles psychiques ou d'une déficience intellectuelle

<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Conférence « Handicap, jeunesse et vie sociale / <i>Programme « Handicap et citoyenneté » associant l'Université Clermont-Auvergne, l'université de Nouvelle-Calédonie et l'université de Guyane</i>
<b>Lieu et date</b>	Université de Nouvelle-Calédonie et Collectif Handicaps, 6-11 juillet 2022, Nouméa

<b>Auteurs</b>	M. Escuriet, M. Fournier, S. Vuilbert
<b>Titre de la communication</b>	La représentation spatiale comme indicateur d'inclusion et de « bien-être » des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Analyse à partir d'ateliers participatifs conduits dans deux Établissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT) ruraux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (France)
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Conférence internationale « The Social Dimensions of Cognitive Mapping » / IV Giornate di <i>Studio della rete CARTOTÊTE</i>
<b>Lieu et date</b>	Université de Gênes (Italie) octobre 2021 (à distance)

<b>Auteur</b>	F. Chignier- Riboulon
<b>Titre de la communication</b>	Social agriculture and therapy: The case of the Dienet farm (Ain, France)
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Session 'Disability and geography: spatialities of disability and social and professional

	integration' / <i>8th EUGEO Congress on the Geography of Europe</i>
<b>Lieu et date</b>	Prague (République tchèque) 28 juin- 1 <sup>er</sup> juillet 2021 (à distance)

<b>Auteur</b>	M. Escuriet
<b>Titre de la communication</b>	Living and working in a rural workshop (French acronym, ESAT), between geographical exclusion and inclusion through work
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Session 'Disability and geography: spatialities of disability and social and professional integration' / <i>8th EUGEO Congress on the Geography of Europe</i>
<b>Lieu et date</b>	Prague (République tchèque) 28 juin - 1 <sup>er</sup> juillet 2021 (à distance)

<b>Auteur</b>	M. Fournier
<b>Titre de la communication</b>	French support and work assistance establishments (ESAT), actors of the integration of disabled workers and vectors of socio-territorial innovations in rural areas
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Session 'Disability and geography: spatialities of disability and social and professional integration' / <i>8th EUGEO Congress on the Geography of Europe</i>
<b>Lieu et date</b>	Prague (République tchèque) 28 juin - 1 <sup>er</sup> juillet 2021 (à distance)

<b>Auteur</b>	M. Fournier
<b>Titre de la communication</b>	Les Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT), acteurs de l'insertion socioprofessionnelle des travailleurs en situation de handicap résidant en milieu rural : exemple de l'ASPH de Rochefort Montagne (France)
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	IV <sup>e</sup> colloque franco-latino-américain de recherche sur le handicap / <i>Réseau franco-latino-américain de recherche sur le handicap (FRLA) et le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH)</i>
<b>Lieu et date</b>	Université Laval, Québec (Canada) 14-17 juin 2021 (à distance)

<b>Auteurs</b>	S. Vuilbert, F.Chignier-Riboulon
<b>Titre de la communication</b>	Le rôle de l'agriculture sociale et thérapeutique dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap mental ou psychique
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	IV <sup>e</sup> colloque franco-latino-américain de recherche sur le handicap / <i>Réseau franco-latino-américain de recherche sur le handicap (FRLA) et le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH)</i>
<b>Lieu et date</b>	Université Laval, Québec (Canada), 14-17 juin 2021 (à distance)

<b>Auteurs</b>	M. Escuriet
<b>Titre de la communication</b>	Vivre et travailler dans un ESAT rural, entre exclusion géographique et inclusion par le travail : l'exemple des ESAT du Colombier et de la Blénière (Loire)
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	IV <sup>e</sup> colloque franco-latino-américain de recherche sur le handicap / <i>Réseau franco-latino-américain de recherche sur le handicap (FRLA) et le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH)</i>
<b>Lieu et date</b>	Université Laval, Québec Canada), 14-17 juin 2021 (à distance)

<b>Auteurs</b>	M. Fournier, F.Chignier-Riboulon, M. Escuriet, S. Vuilbert, T. Delerce
<b>Titre de la communication</b>	Agriculture and disability: rural social workshops, long term integration opportunities for people with disabilities (Poster)
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	ISWA 2021 - 2 <sup>nd</sup> International Symposium on Work in Agriculture / <i>International Association on Work in Agriculture's (ISWA)</i>
<b>Lieu et date</b>	Clermont-Ferrand, 29 mars-1 <sup>er</sup> avril 2021 (à distance + enregistrement audio)

<b>Auteurs</b>	S. Vuilbert, M. Fournier
<b>Titre de la communication</b>	Insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap et reterritorialisation de l'approvisionnement alimentaire : la double

	mission des Établissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT) ruraux français
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Journées Rurales 2021, « Les relations villes campagnes face à la question alimentaire » / <i>organisé par les commissions de géographie rurale et de géographie du commerce du CNFG (Comité National Français de Géographie) et par la commission « Agricultural Geography and Land Engineering » de l'UGI (Union Géographique Internationale)</i>
<b>Lieu et date</b>	MSH de Montpellier, mars 2021 (à distance)

<b>Auteurs</b>	F. Chignier-Riboulon, M. Fournier
<b>Titre de la communication</b>	Living and Working in Rural areas, social workshops action, from integration to inclusion?
<b>Titre de la conférence et organisateurs</b>	Fourth Conference 'Building Bridges towards a Common Goal: Advancing and Promoting Equity and Accessibility amongst People with Disabilities Worldwide' / <i>World Disability &amp; Rehabilitation Conference (WDRC)</i>
<b>Lieu et date</b>	Bangkok (Thailand), 7-8 novembre 2019

#### **d. Rapport**

Guenaëlle Kervadec, Meddy Escuriet, Mauricette Fournier. Dossier documentaire n° 38, « L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mental ou psychique », hébergé sur le site de la FIRAH : <https://www.firah.org/upload/activites-et-publications/revue-de-litterature/milieu-rural/dossier-documentaire-n-38.pdf>

#### **e. Mémoires de Master**

**Broca, Audrey (2020).** L'insertion socioterritoriale des ESAT et des travailleurs dans le territoire rural, mémoire de Master 2 ISDT, université Clermont-Auvergne, 119 pages.

**Faustmann, Sophie (2020).** La place des Établissements et Services d'Aide par le Travail dans l'Agriculture Sociale et Thérapeutique, mémoire de Master 1 GTDL, université Clermont-Auvergne, 68 pages.

**Kervadec, Guénaëlle (2019).** L'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental en ESAT rural. Réflexions sur une approche plurielle, mémoire de Master 2 ISDT, université Clermont-Auvergne, 160 pages.

**Lamothe, Laure (2020).** En quoi la cartographie est un outil majeur du diagnostic territorial ? Cas concret d'application à une étude sur le handicap dans un milieu rural, mémoire de Master 1 GTDL, université Clermont-Auvergne, 50 pages (annexe : atlas cartographique).



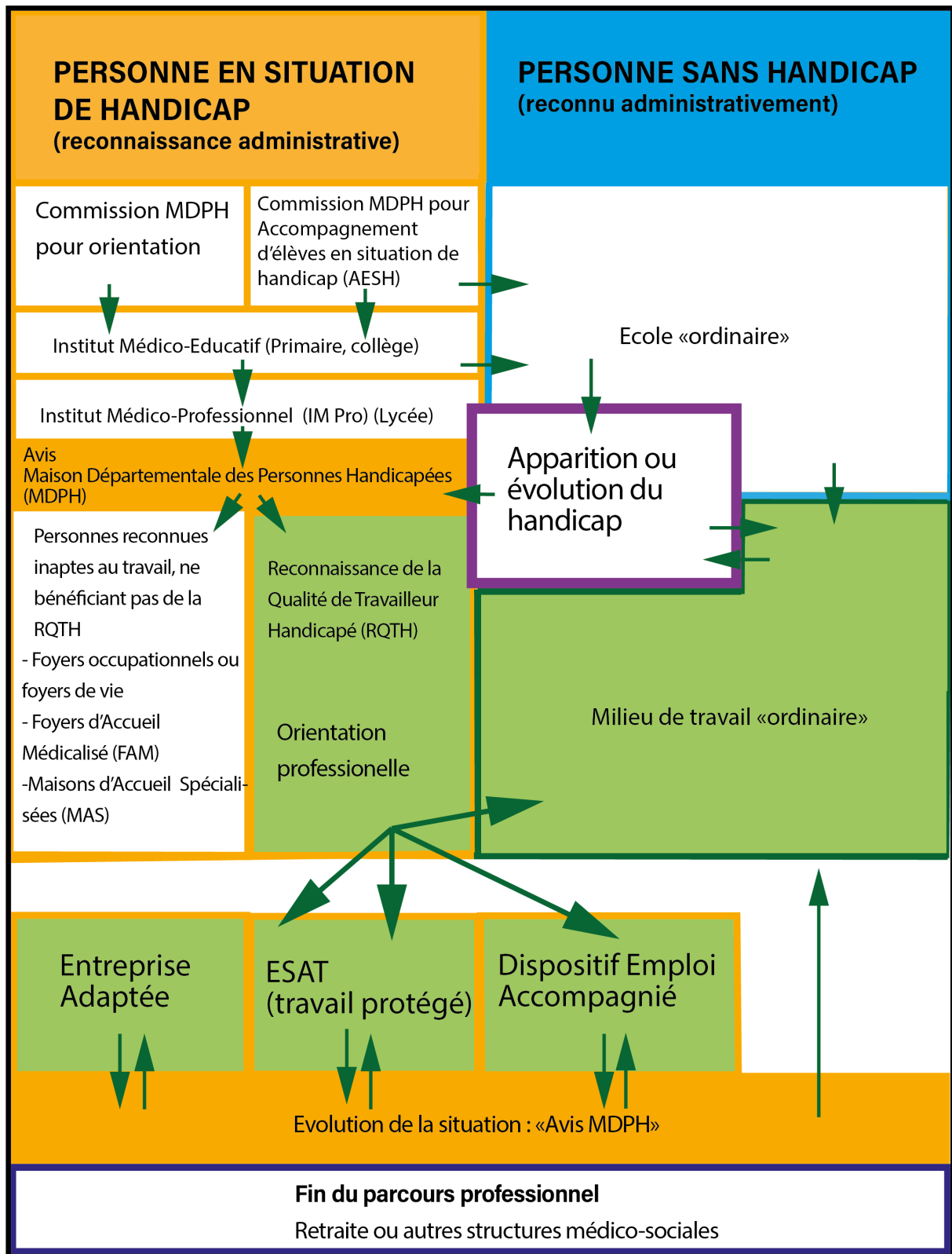
## 2. Posters / infographies présentant divers aspects des ESAT

L'étude a mis en évidence une certaine méconnaissance des ESAT, y compris dans la sphère institutionnelle (par exemple dans les MDPH ou les services publics de l'emploi) et que cette méconnaissance gêne la qualité des échanges, des partenariats, ainsi que *in fine*, les parcours d'insertion sociale et professionnelle des travailleurs en situation de handicap. C'est pourquoi nous avons construit plusieurs infographies permettant de rendre compte de la place des ESAT dans les parcours d'insertion professionnelle et dans leurs territoires.

Ces infographies pourraient être diffusées, pour information, en amont dans les établissements de formation formant les travailleurs sociaux puis dans les organismes de la sphère institutionnelle. Ils pourraient également aider les travailleurs en situation de handicap et leurs familles à se repérer dans la nébuleuse institutionnelle de l'insertion sociale et professionnelle.

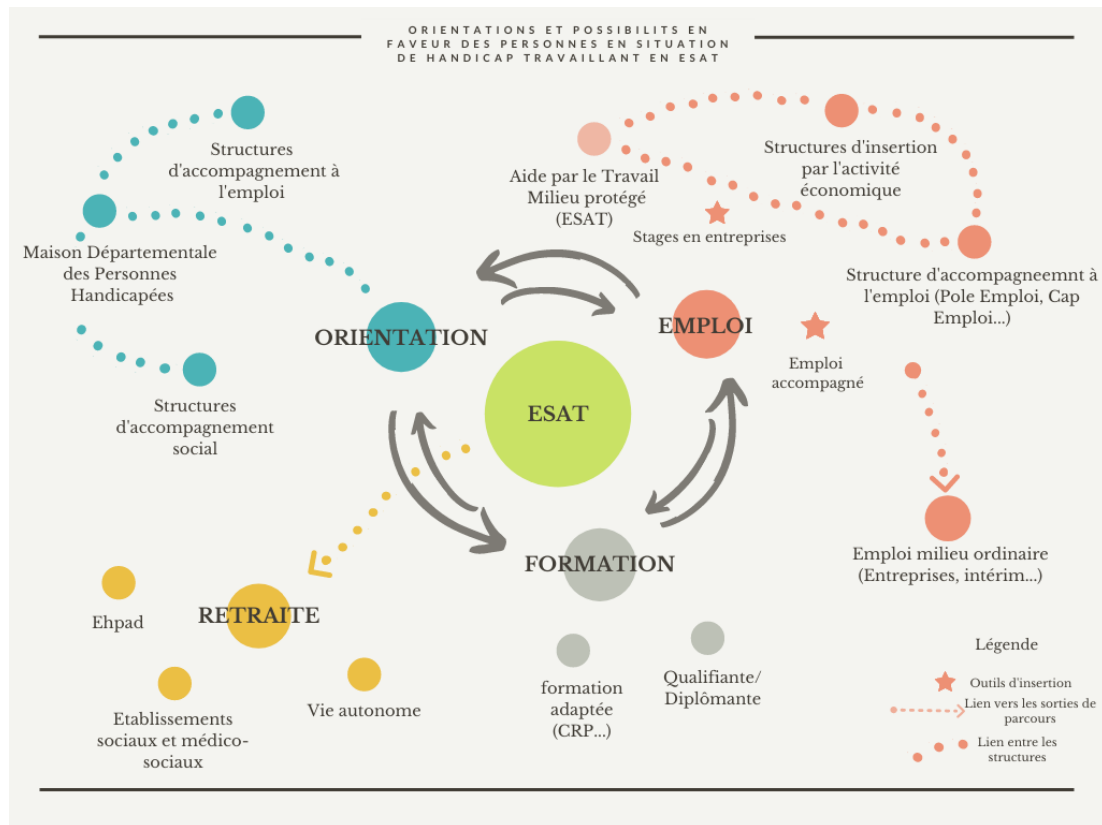
**N. B.** Ces infographies ont été déjà utilisées dans la présentation des résultats de l'étude, mais par commodité pour le lecteur nous les reproduisons à nouveau.

Figure 28 : Les parcours d'entrée en ESAT



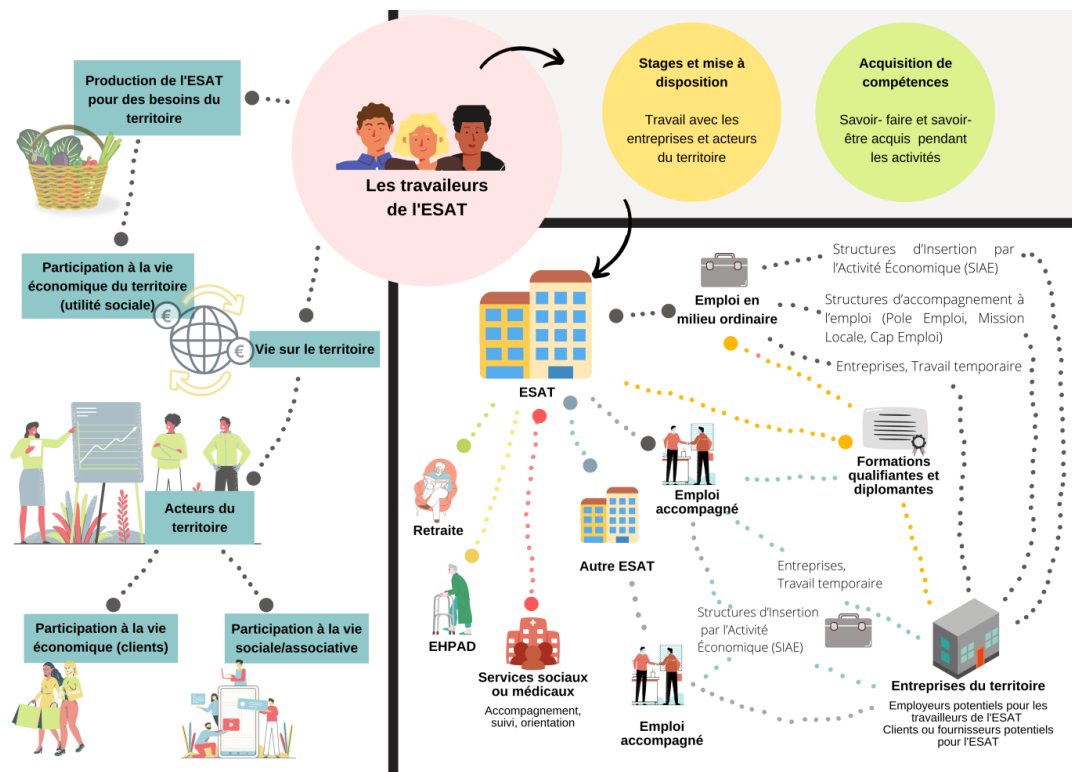
Conception et réalisation : UMR Territoires, Meddy Escuriet et **Mauricette** Fournier (2021)

**Figure 29 : L'ESAT au centre d'un système partenarial**



Conception et réalisation : UMR Territoires, Sophie Vuilbert et Audrey Broca, 2020.

**Figure 30 : L'ESAT dans son territoire d'action**



Conception et réalisation : UMR Territoires, Audrey Broca et Sophie Vuilbert, 2020.

### **3. Méthodologie pour saisir les relations au territoire et le sentiment de bien-être des travailleurs d'un ESAT**

S'inspirant des travaux sur les jeux de territoires (Lardon, 2013), les diagnostics de bien-être (Bourdeau-Lepage, 2020) et la démarche des entretiens cartographiques (Escuriet, 2021) une méthodologie a été mise en œuvre et testée pour évaluer d'une part l'appropriation de l'espace et l'impact du territoire sur la vie sociale et professionnelle des travailleurs de l'ESAT, d'autre part le sentiment de bien-être ou mal-être généré par le territoire et ces pratiques spatiales.

Cette méthodologie, qui pourrait être mobilisée par les équipes d'établissements accueillant des personnes en situation de handicap (pas seulement des ESAT) qui ont le même type d'interrogations par rapport à l'impact du territoire, est résumée dans la fiche technique 1.

## Fiche 1 – Fiche technique pour l'organisation d'un atelier cartographique participatif

<b>Ateliers cartographiques participatifs « Vivre et travailler en milieu rural » – 1/2 journée (3 h)</b>	
<b>Objectif principal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer comment vivre et travailler avec un handicap en milieu rural</li> </ul>
<b>Sous objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'appropriation du territoire par les travailleurs de l'ESAT</li> <li>• Évaluer l'impact du territoire sur la vie sociale et professionnelle des travailleurs de l'ESAT, le sentiment de bien-être ou mal-être</li> </ul>
<b>Lieu</b>	Salle ou lieu convivial laissé à disposition
<b>Nombre de personnes / groupes</b>	Groupes de 5/6 personnes maximum et pas plus de 2 groupes, donc 10 à 12 participants au maximum
<b>Organisation de la séance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction/ présentation des objectifs (15'/20')</li> <li>• 2 temps de travail (30'/45' par séquence)</li> <li>• 2 temps de mise en commun (20'/30' par séquence)</li> <li>• Temps de restitution et questions diverses (20')</li> <li>• Conclusion (05')</li> <li>• Pause (15')</li> </ul>

	→ 1 à 2 animateurs : 1 animateur principal (anime et filme si besoin), 1 animateur par groupe (observation et aide)
<b>Matériel nécessaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau/ Paperboard (+ feuilles paperboard)</li> <li>• Vidéoprojecteur</li> <li>• Feutres pour tableau (3)</li> <li>• Carte des territoires en A0 (10)</li> <li>• Feutres de couleurs (5 pochettes)</li> <li>• Gommettes (formes différentes) de couleurs (4 couleurs)</li> <li>• Feuilles blanches</li> <li>• Stylos</li> <li>• Briques de construction (type Lego)</li> <li>• <i>Masques jetables – Gel hydroalcoolique – Produit de désinfection</i></li> </ul>

<p><b>• Organisation générale</b></p> <p>Présentation de l'étude, des animateurs, de l'atelier et du déroulement de celui-ci.</p>	
<p><b>Séquence 1</b> <b>(activité individuelle)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux participants de dessiner leur lieu de vie « idéal ».</li> <li>Peut s'appuyer sur l'outil photo langage (outil du secteur social/insertion) pour mettre des mots, des idées sur la représentation du quotidien (20'/30')</li> <li>• Travail sur la connaissance du choix de vie (renvoie à la notion de « bien-être »)</li> <li>• Restitution/mise en Commun (20')</li> </ul>

<p><b>Séquence 2</b> <b>(activité par groupe)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeu de territoire simplifié (45')</li> </ul> <p>Source d'inspiration méthodologique : les jeux de territoire (Sylvie Lardon) et le diagnostic du bien-être (Lise Bourdeau-Lepage)</p>
<p><b>Restitution/mise en Commun avec les participants (20')</b></p>	
<p><b>Conclusion (05')</b></p>	

<p><b>• Organisation des séquences</b></p> <p>(Peut s'adapter à un diagnostic de l'inclusion pour un travail en individuel).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'étude, des animateurs, des ateliers et de l'organisation de la journée.</li> <li>• Répartition des personnes présentes en groupes.</li> <li>• Chaque groupe travaille sur la thématique de la séquence.</li> <li>• Un animateur est en appui dans chaque groupe (aide par des questions par exemple).</li> <li>• Une grille d'observation sera remplie par les animateurs afin d'évaluer la bonne compréhension / appropriation de la thématique et repérer le rôle de chaque personne dans le groupe (leader, suiveur...)</li> </ul>	
<p><b>Séquence 1</b> <b>Réalisation d'un dessin : le lieu de vie « idéal »</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première séquence se base sur la réalisation d'un dessin représentant le lieu de vie idéal, ou, si dessiner s'avère trop compliqué pour certains participants, une liste de mots.</li> <li>• Quel serait votre lieu de vie idéal ? De quoi est-il fait ? (Lieu, nature, ville, campagne, animaux, travail...)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La carte du territoire de vie est projetée afin de permettre aux travailleurs d'avoir un repère spatial.</li> <li>• La photo langage vient en appui et permet de visualiser/ donner du sens aux actions, mais aussi d'aider à la réflexion autour des choix de vie.</li> </ul>
<p>► <b>Travail sur la connaissance des choix de vie</b></p>	<p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte du territoire de vie du travailleur (bassin de vie ou échelle plus vaste selon les lieux habituellement fréquentés) : donne un repère spatial</li> <li>• Images / photos de lieux, d'activités, de scènes de la vie courante professionnelle et sociale (travail sur le ressenti) via le diaporama</li> </ul>
<p><b>Environnement social</b></p>	<p>↓ ↓</p>



**VIVRE À LA CAMPAGNE ?**



**VIVRE EN VILLE ?**





**ACHAT LOCAL AUX PRODUCTEURS ?**



**ACHAT EN GRANDE SURFACE ?**



**CINÉMA ?**



**SPORTS ?**



**SORTIES RESTAURANT / BAR ?**

**Environnement professionnel / d'activités (des photos de l'ESAT peuvent être incluses dans la série)**



**TRAVAIL AGRICOLE, PROCHE DE LA NATURE ?**



**TRAVAIL EN USINE, À LA CHAÎNE ?**










<p>➤ Ces images facilitent le transfert et la <b>compréhension des projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet de donner une <b>dimension spatiale</b> par rapport aux choix et parcours</li> <li>• Permet d'évaluer l'<b>intégration / insertion</b> de la personne sur son territoire de vie</li> </ul> <p><b>La séquence doit aboutir à dégager des premiers éléments liés au choix de vie.</b></p>
<p><b>Restitution/mise en commun (20')</b></p> <p>Présentation par les participants qui le souhaitent. Elle sera suivie d'un échange sur les représentations.</p>	
<p><b>Séquence 2</b></p> <p><b>Réalisation d'une représentation collective du territoire vécu</b></p>	<p><b>Permettre de matérialiser les lieux de vie et les déplacements (pratiques spatiales) de chacun. Visualiser l'intégration et l'appropriation du territoire de vie et d'emploi.</b></p>
<p><b>Outils</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte du territoire en A0 (définir l'échelle et les éléments principaux à y faire figurer : relief, routes, principaux repères tels que les ESAT, Foyers...)</li> <li>• Briques de construction colorées</li> <li>• Grille du « bien-être » pour les participants</li> <li>• Grille d'observation pour les animateurs</li> </ul> <p>La carte du territoire de vie proposée aux travailleurs leur permet de faire apparaître les lieux représentatifs de leur quotidien et de mettre en exergue leur mobilité.</p> <p>Après concertation, chaque groupe positionne sur la carte du territoire, les briques de</p>

	<p>couleur associées à une activité ou un service (par exemple rouge pour la santé, noir pour le travail, vert pour les loisirs, bleu pour l'accompagnement social et emploi, jaune pour les commerces).</p> <p><i>Le choix des couleurs doit être le même dans tous les groupes afin de pouvoir aisément faire des comparaisons à l'issue de l'activité.</i></p> <p><i>Un rappel des associations de couleur sera fait aux participants via une projection avec le vidéoprojecteur.</i></p> <p><i>Si les lieux concernés se situent hors du champ de la carte, il faut indiquer par une flèche correspondant à la couleur de la brique de construction concernés, la direction de la localisation.</i></p> <p>Une grille individuelle sera distribuée, en début de séquence, afin de collecter le ressenti, les aptitudes et la volonté de chacun pour chaque ensemble de services /activités (comme présenté ci-après).</p>
<p><b>Grille d'aptitude et de bien-être</b></p>	<p style="text-align: center;">↓ ↓</p>

THÉMATIQUES	<b>CE QUE JE SAIS FAIRE :</b> C'EST <b>FACILE</b> <b>DIFFICILE</b> OU <b>PAS D'AVIS</b>	<b>CE QUE J'AI ENVIE DE FAIRE :</b> C'EST UN <b>SOUHAIT/ENVIE</b> <b>IMPOSÉ</b> OU <b>PAS D'AVIS</b>	<b>CE QUE JE RESSENS :</b> C'EST <b>AGRÉABLE</b> <b>DÉSAGRÉABLE</b> OU <b>PAS D'AVIS</b>
<b>COURSES</b> (alimentaires, vestimentaires, etc.)			




MÉDICAL (prendre un rendez-vous, se rendre à un rendez-vous, etc.)			
LOISIRS (sports, cinéma, sorties, etc.)			
EMPLOI ACTUEL			
DÉPLACEMENTS (transports, lieux, etc.)			

Chaque participant pose dans les cases correspondantes à son propre ressenti des pastilles de couleurs différentes. Elles représentent les « émotions », « aptitudes », « envies » (voir ci-dessous) et permettent de visualiser si c'est un souhait, un non-souhait ou un choix par défaut. Ceci renvoie à la notion de bien-être. Une personne peut ne pas souhaiter exprimer si c'est « agréable ou non », « facile ou non » : dans ce cas, c'est la pastille jaune qui est utilisée. Il n'y a pas d'obligation à se prononcer.

COULEURS		COULEURS		COULEURS	
	FACILE		SOUHAIT		AGRÉABLE
	PAS D'AVIS		PAS D'AVIS		PAS D'AVIS
	DIFFICILE		IMPOSÉ		DÉSAGRÉABLE

Exemple :

THÉMATIQUES	CE QUE JE SAIS FAIRE : C'EST <b>FACILE</b> <b>DIFFICILE</b> OU PAS D'AVIS	CE QUE J'AI ENVIE DE FAIRE : C'EST UN <b>SOUHAIT/ENVIE</b> <b>IMPOSÉ</b> OU PAS D'AVIS	CE QUE JE RESSENS : C'EST <b>AGRÉABLE</b> <b>DÉSAGRÉABLE</b> OU PAS D'AVIS
COURSES (alimentaires, vestimentaires, etc.)			

MÉDICAL (prendre un rendez-vous, se rendre à un rendez-vous, etc.)			
LOISIRS (sports, cinéma, sorties, etc.)			
EMPLOI ACTUEL			
DÉPLACEMENTS (transports, lieux, etc.)			

Par exemple, dans la situation présentée ci-dessus, le participant exprime le fait que l'emploi est en accord avec ses aptitudes, qu'il n'a pas souhaité s'exprimer ou a une attitude neutre vis-à-vis du choix de son emploi actuel, mais qu'il a un ressenti désagréable concernant cet emploi.

Ainsi les animateurs accompagneront les groupes pour remplir le tableau pas-à-pas en précisant les possibilités qui s'offrent à eux pour les réponses.

### Rôle de l'animateur lors de la séquence :

Participant N°	Positionnement				Prise de parole				Participation				Attitude			Commentaires
	Leader	Suiveur	Médiateur	Neutre	Régulière	Ponctuelle	Encouragée	Aucune	Force de proposition	Apporte des arguments	Reste sur ses positions	Se range sur les décisions de la	Aisance	Neutre	En difficulté	

L'animateur-observateur utilise la grille d'observation afin de repérer le rôle et le positionnement de chacun dans le cadre de la prise de décision.

<b>Restitution</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en commun/débriefing/questions (20')</li><li>• Un rapporteur, désigné dans chaque groupe, présente le travail effectué.</li><li>• À la suite de cela, les participants de l'autre groupe peuvent poser des questions, faire des remarques pour alimenter l'échange</li></ul>
<b>Conclusion de l'atelier (05')</b>	



## 4. L'exposition

Il était à l'origine prévu de réaliser une BD accessible pour tout public pour rendre compte de la vie dans les ESAT ruraux ou agricoles. Pour des raisons techniques et budgétaires, ce projet initial s'est avéré irréalisable. La rencontre fortuite avec un artiste local, Jérémy Dumas – CIV Artiste, a permis de réorienter le projet vers la réalisation d'une exposition de 11 tableaux.

L'équipe du projet a établi, à partir des entretiens individuels réalisés avec les travailleurs des ESAT partenaires, une sélection de témoignages afin de rendre compte de la variété des situations rencontrées. Afin d'établir cette sélection, de nombreux critères ont été pris en compte afin de permettre, au-delà de cas particuliers, une montée en généralités.

Concernant les ESAT eux-mêmes, il s'agissait notamment de montrer :

- leur rôle d'acteur économique au sein des territoires (production, vente, etc.)
- leur rôle dans l'accompagnement à la vie professionnelle (formation, apprentissages)
- leur rôle dans l'accompagnement à la (re) socialisation et à l'autonomie (passage du permis de conduire, réapprentissage dans la vie quotidienne, etc.)

Concernant les travailleurs, il s'agissait de rendre compte :

- de la réalité et du vécu de leurs activités professionnelles, en particulier agricoles (acquisition de compétences et savoir-faire spécifiques, amélioration de l'autonomie, relation avec les animaux,

socialisation, lien avec les clients via la vente ou des prestations de services, etc.) ;

- de leurs pratiques sociales et de leur appropriation du territoire de vie en dehors du travail (participation à la vie locale) de leurs souhaits, rêves, projections dans le futur.

Le choix s'est finalement porté sur un double dispositif visuel : ainsi chaque illustration met en scène au premier plan les activités professionnelles habituelles et au second plan les loisirs, la vie quotidienne ou les rêves.

L'artiste a ensuite travaillé à partir de la transcription des entretiens sélectionnés pour établir, tout d'abord, des propositions sous forme de croquis (Figure 31). Plusieurs échanges entre l'artiste et l'équipe de recherche ont été nécessaires pour parvenir au résultat souhaité.

**Figure 31 : Exemples de croquis préparatoires à la réalisation des peintures de l'exposition**





Au final, les images présentées soulignent l'implication des travailleurs dans des réalités concrètes, celle du travail et celle d'une vie dans une microsociété, l'ESAT agricole, bien entendu, mais aussi les divers lieux de vie et le territoire du quotidien. Dans ce cadre, ces illustrations mettent en valeur la diversité des personnes, même sur un petit échantillon. Transparaissent alors plusieurs types de profils, entre équilibre de vie retrouvé, reconstruction en cours et attente d'un autre lendemain, ailleurs.

Chaque illustration met en scène au premier plan le « je suis et je fais » et au second plan « l'après, l'espéré » ou, tout simplement, des formes de bien-être offertes sur le territoire vécu, lieu d'implication et de réalisation.

Ainsi, les différents environnements de vie sont ancrés dans le milieu rural, un espace perçu comme favorisant une plus grande liberté. Dans ces conditions, les contraintes et les joies du travail se doublent d'une évolution de chaque être, cherchant à construire sa place et une existence faisant sens au sein de notre société.

Le dispositif d'aide par le travail apparaît, dès lors, comme un cadre adapté et efficient pour apaiser et permettre à l'individu d'exister à part entière et de se reconstruire.

Chaque illustration s'accompagne d'un titre et d'un cartel développé.

## Fiche 2 – L'exposition

<b>Auteur des œuvres</b>	• Jérémy Dumas — CIV Artiste
<b>Choix des entretiens</b>	• Sophie Vuilbert
<b>Participation à la conception des illustrations et rédaction des titres et cartels</b>	• Sophie Vuilbert • Mauricette Fournier • Franck Chignier-Riboulon • Meddy Escuriet • Thierry Delerce

### **Patrick.** Nourrir les habitants du territoire et participer à la vie locale



Patrick est heureux d'avoir retrouvé une utilité sociale qui donne un sens à sa vie. Au plan professionnel, il s'investit dans la production maraîchère et à la vente des fruits et légumes à la population locale. Également très investi dans la vie associative locale, il se sent acteur du territoire.

**Alban.** Un apaisement dans le contact avec les animaux, mais un rêve d'ailleurs



L'ESAT agricole représente pour Alban un moyen d'acquérir des compétences en participant à l'activité d'élevage qu'il apprécie. Le rapport à l'animal l'apaise. Mais il imagine aussi un futur qui lui tient à cœur : revenir au monde forain dont il est originaire.

**Thomas.** Retrouver le milieu agricole, ressentir un sentiment de liberté et de confiance grâce aux activités pratiquées dans l'ESAT



Ancien agriculteur ayant connu la prison, Thomas éprouve un sentiment de liberté en participant aux activités d'élevage que propose l'ESAT rural. La relation à l'animal l'apaise et lui redonne goût et confiance dans le travail et le rapport à l'autre

**Mathieu. Fierté et sérénité apportées par le cadre de vie et les activités professionnelles permises par l'environnement montagnard**



Le cadre montagnard, son activité saisonnière de perchman et la fabrication de fromages à partir du lait produit à la ferme de l'ESAT, sont autant d'éléments dans la nouvelle vie de Mathieu qui lui apportent une forme de sérénité et de fierté

**Gaëtan. L'ESAT rural : un cadre rassurant dans l'attente d'un possible retour dans sa communauté**



Originaire de la communauté des gens du voyage, Gaëtan a su retrouver un équilibre grâce à l'activité de maraîchage qu'il pratique au sein de l'ESAT agricole. Ce dernier lui permet de rester proche du milieu rural qu'il affectionne, tout en espérant un retour au sein de sa communauté

**Fabio.** D'un sentiment d'exclusion à un épanouissement par la découverte du travail du bois et la pratique d'un loisir de pleine nature



Fabio a retrouvé une forme d'épanouissement professionnel grâce au travail du bois qu'il effectue à l'ESAT, et un sentiment de liberté grâce à la randonnée en montagne qu'il pratique pendant son temps libre. L'ESAT rural, avec son environnement naturel, lui apporte un sentiment de bien-être et de sérénité

**Dylan.** Une harmonie familiale retrouvée grâce au travail protégé



Après une expérience difficile en milieu ordinaire, Dylan a pu retrouver le goût du travail en appliquant ses compétences et sa motivation dans le domaine de la menuiserie. Il participe à la vie du territoire en répondant aux besoins de clients. Aujourd'hui, il concilie à nouveau de manière harmonieuse vie active et vie familiale

**Gabin. Retravailler, se déplacer : une autonomie retrouvée**



Ancien charpentier, Gabin a dû changer de métier. L'ESAT lui a permis d'exercer une nouvelle activité dans la gestion des espaces verts. Il a aussi pu acquérir une automobile. Ces changements sont pour lui synonymes d'une autonomie retrouvée

**Jérôme. Transmettre son savoir-faire acquis à l'ESAT avant son départ en retraite**



Proche de la retraite et fier de son expérience dans le domaine du sciage, Jérôme éprouve une grande satisfaction à l'idée de pouvoir transmettre aux plus jeunes ses savoir-faire acquis à l'ESAT. Cette activité lui a permis de redonner un sens à sa vie et de se rendre utile en participant à cette production

**Bénédicte.** Valoriser son savoir-faire professionnel à l'ESAT et pratiquer un loisir collectif dans un club à proximité



Bénédicte a pu mettre son savoir-faire de couturière au service des clients de l'ESAT. En sortant du travail, elle apprécie tout particulièrement de pratiquer la danse country dans un club local

**Marc.** Construire sa relation personnelle et sa vie sociale au cœur d'un territoire rural



L'ESAT, lieu de rencontre et d'échange, a permis à Marc de construire une vie de couple. Marc est également bien intégré dans la communauté rurale locale comme membre d'un club de football

## 5. Des jeux pour valoriser les illustrations de l'exposition

Les participants au comité de pilotage du 9 novembre 2020, auxquels le projet d'exposition a été présenté (alors encore sous forme de croquis) ont incité l'équipe à construire des actions permettant de mieux valoriser ces illustrations, ce qui a conduit à proposer des jeux s'appuyant sur tout ou partie de ce corpus.

Trois jeux ont ainsi été conçus, à partir du même jeu d'images, mais avec des règles et des finalités un peu différentes, même si tous ont pour principe central de faciliter la prise de parole et l'expression des personnes en situation de handicap. Il s'agit des jeux suivants :

- Jeu n° 1 : « J'installe l'exposition » (un jeu collaboratif)
- Jeu n° 2 : « Devine qui je suis » (un jeu de plateau)
- Jeu n° 3 : « Imagine (que tu sois...) Se voir aujourd'hui, s'imaginer demain » (un outil d'accompagnement)



## Fiche 3 – Fiche technique du jeu n° 1

### « J’installe l’exposition »

#### Règles du jeu

- Jeu collaboratif conçu pour 5 ou 6 joueurs au maximum

<b>Matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 « œuvres » qui doivent être imprimées et affichées au mur</li> <li>• 11 titres</li> <li>• 11 cartels développés qui peuvent être ou non utilisés par l’animateur dès le début du jeu (variante)</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’animateur annonce que dans le transport les différents éléments de l’exposition ont été mélangés.</li> <li>• Le but du jeu est simple : il s’agit d’associer chaque œuvre à son titre et/ou cartel.</li> <li>• S’agissant d’un jeu collaboratif, les participants doivent cependant se mettre d’accord pour décider quel titre correspond selon eux à quelles œuvres. Cette condition doit conduire les personnes à s’exprimer sur le contenu des œuvres et des titres (ce que l’on voit, ce que l’on ressent, ce qu’inspire le titre) et argumenter.</li> </ul> <p>Deux variantes du jeu sont envisageables selon les profils des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ L’animateur peut ne proposer dans un premier temps que les œuvres et les titres ; et ne faire intervenir les cartels développés que dans un</li> </ul>

	<p>deuxième temps comme indices supplémentaires si les participants ont du mal à se repérer et faire des choix.</p> <p>◇ L'animateur peut aussi dès le départ donner les trois éléments (œuvres, titres et cartels développés) aux participants ce qui devrait faciliter la réalisation de l'objectif</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les bonnes réponses sont naturellement celles de l'exposition présentée ci-avant. Toutefois, on peut admettre que les participants se mettent d'accord pour d'autres associations œuvres-titres à l'issue de leurs échanges.</li></ul>
--	--

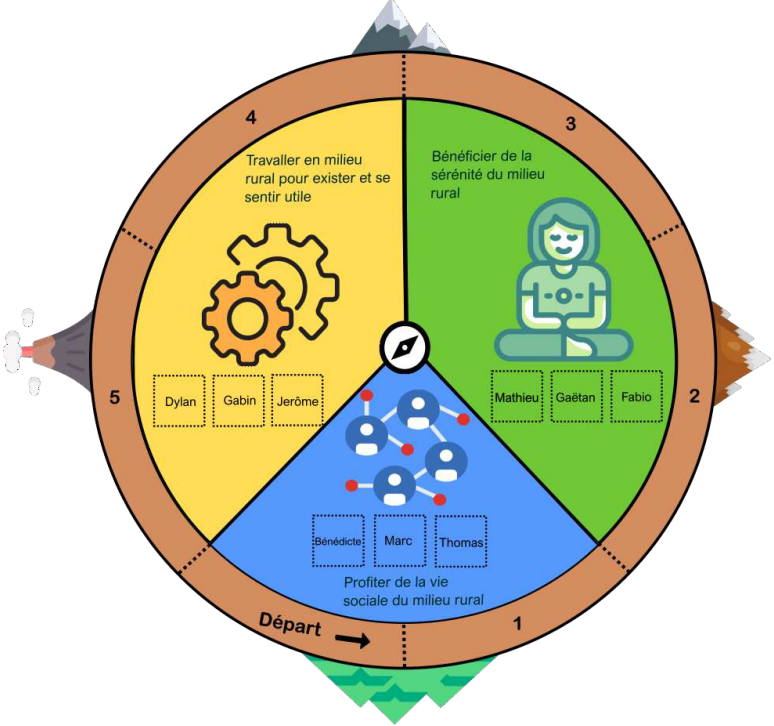
## Fiche 4 – Fiche technique du jeu n° 2

### « Devine qui je suis »

#### Règles du jeu

- Jeu conçu pour 3 joueurs

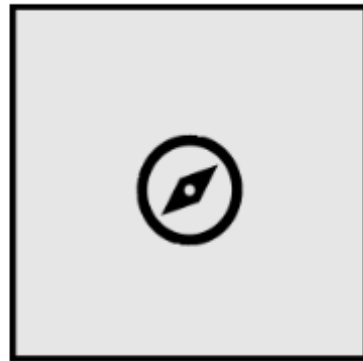
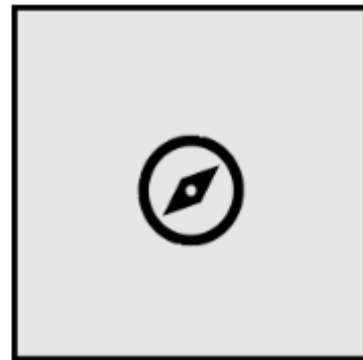
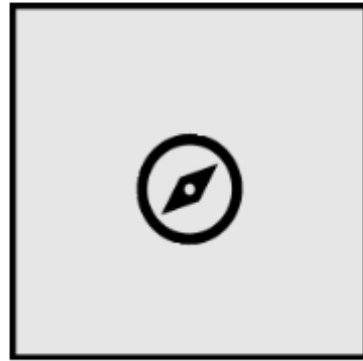
<b>Matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateau de jeu avec emplacement pour les cartes</li> <li>• 9 cartes « œuvres »</li> <li>• 18 cartes « indices » (6 cartes bleues, 6 cartes jaunes, 6 cartes vertes)</li> <li>• 1 dé</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cartes « œuvres » ont été réalisées à partir de l'histoire de vie de Dylan, Gabin, Jérôme, Mathieu, Gaëtan, Fabio, Bénédicte, Marc et Thomas, tous travailleurs handicapés dans plusieurs ESAT implantés en milieu rural</li> <li>• Le but du jeu est de deviner, à l'aide des cartes « indices », le prénom des personnes représentées sur les cartes « œuvres » que le joueur a en sa possession</li> <li>• Le joueur gagnant est celui qui parvient en premier à positionner au bon emplacement sur le plateau les trois cartes « œuvres » qu'il a en sa possession</li> </ul>

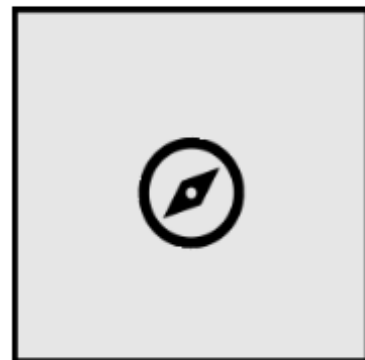
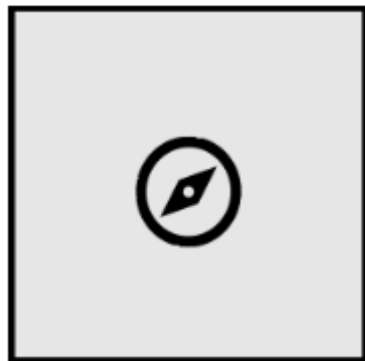
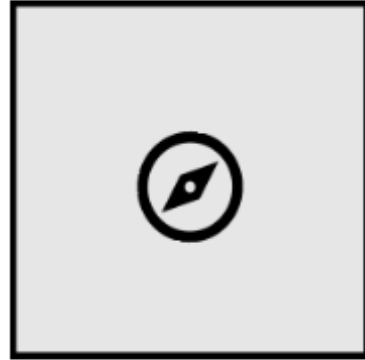
<p><b>Déroulement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque personne pioche 3 cartes « œuvres »</li> <li>• Le premier joueur joue le dé et prend une carte indice de la couleur de la case sur laquelle il est tombé</li> <li>• Après avoir discrètement consulté la carte indice, il la rediPOSE sous la pile</li> <li>• Le joueur situé à la droite du premier joueur joue à son tour</li> </ul>
<p><b>Fin du jeu</b></p>	<p>Quand un joueur pense avoir trouvé l'emplacement de ses cartes « œuvres » sur le plateau, il peut prendre le risque de vérifier ses hypothèses. Si ces dernières sont correctes, il gagne la partie, si elles sont fausses, il est éliminé et le jeu continue entre les deux joueurs restants</p>
<p><b>Plan de jeu</b></p>	
<p><b>Cartes « œuvres »</b></p>	<p style="text-align: center;">↓ ↓</p>

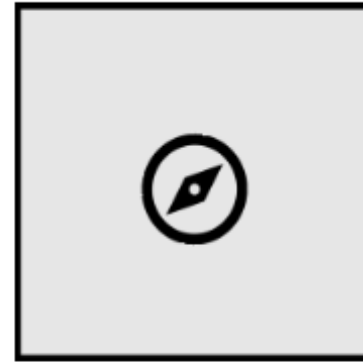
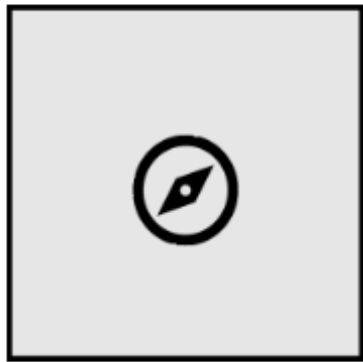
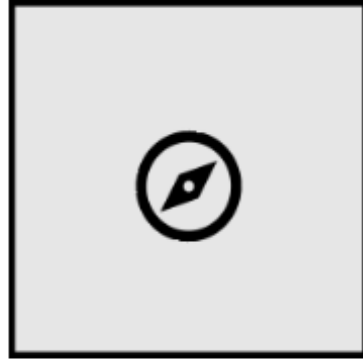
**FACE A**



**FACE B**







<b>Cartes indices</b>	↓ ↓
-----------------------	-----

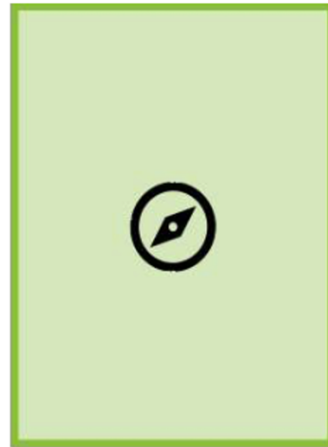
FACE A

**INDICE**

*Auparavant la  
personne travaillait  
en milieu ordinaire*



FACE B



**INDICE**

*La personne  
dispose d'un réel  
savoir-faire qu'elle  
met à profit pour  
satisfaire les  
clients de l'ESAT*



**INDICE**

*L'ESAT, lieu de  
rencontre et d'échange  
a permis à la personne  
d'être en couple*





**INDICE**

*La personne est proche de la retraite*



**INDICE**

*Avant de travailler dans un ESAT rural, la personne était incarcérée*



**INDICE**

*Grâce à son travail à l'ESAT la personne a pu acheter une voiture et retrouver son autonomie*



**INDICE**

*La personne exerce  
une double activité  
saisonnnière*



**INDICE**

*Membre actif d'une  
association de  
football, la personne  
est parfaitement  
intégrée en milieu  
rural*



**INDICE**

*Membre active d'une  
association de danse  
country, la personne  
est parfaitement  
intégrée en milieu  
rural*



### INDICE

*La personne a su retrouver un équilibre grâce à l'activité de maraîchage qu'elle pratique au sein de l'ESAT agricole*



### INDICE

*Alors qu'elle se sentait auparavant exclue, le travail en milieu rural a permis à la personne de retrouver la sérénité*



### INDICE

*Le travail en milieu rural permet à la personne de se sentir utile. En travaillant en menuiserie elle répond au besoin des clients du territoire*



**INDICE**

*La personne se sent libre et s'épanouit en pratiquant la randonnée*



**INDICE**

*La personne est originaire de la communauté des gens du voyage*



**INDICE**

*Dotée d'une grande expérience en menuiserie, l'ESAT rural a permis à la personne de transmettre son savoir faire aux plus jeunes*



**INDICE**

*La production de fromages à partir du lait de la ferme de l'ESAT redonne une forme de sérénité et de fierté à la personne*



**INDICE**

*Tisser une relation quotidienne avec un animal aide la personne dans sa relation aux autres*



**INDICE**

*La personne est un ancien charpentier, l'ESAT lui a permis de changer de métier*



<b>Réponses :</b>	
Bénéficiaire de la sérénité du milieu rural	MATHIEU GAÉTAN FABIO
Travailler en milieu rural pour exister et se sentir utile	DYLAN GABIN JÉRÔME
Profiter de la vie sociale du milieu rural	BÉNÉDICTE MARC THOMAS

---

**Fiche 5 – Fiche technique du jeu n° 3**  
**« Imagine(que tu sois...) – Se voir aujourd’hui,  
s’imaginer demain »**

<p><b>Présentation et matériel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 11 illustrations de l’exposition imprimées sous le format de cartes à jouer (comme dans le jeu précédent) représentant des scènes de vie, réalisées à partir de témoignages de travailleurs d’ESAT ruraux, qui montrent leurs activités professionnelles, leur parcours de vie, mais aussi leurs désirs, leurs loisirs, leurs évasions, leurs préoccupations.</li> <li>• Les cartels qui sont les mini biographies de ces travailleurs. On peut aussi utiliser les cartes indices du jeu n° 2.</li> <li>• Au choix des accompagnants, ces cartels ou indices peuvent être présentés ou pas, aux accompagnés</li> </ul>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>D’une manière générale, le jeu <i>Imagine</i> a pour objectif de faciliter l’expression de l’accompagné grâce au jeu. Il doit permettre une relation moins descendante avec les apprenants</p> <p>En s’appuyant sur les illustrations de l’exposition représentant la situation d’autres travailleurs dans des ESAT ruraux, l’idée est de passer par l’autre pour être acteur de sa vie, que l’accompagné soit</p>

davantage acteur, qu'il interroge sa situation, qu'il soit au centre de sa vie.

On part donc de l'hypothèse que *Imagine* peut aider l'accompagné à se percevoir, à se projeter, en travaillant à partir d'autres personnes

L'idée centrale est de partir du cas d'autres, pour finir par parler de soi, faire réfléchir l'accompagné sur sa situation présente, sur son avenir, sur ses désirs et ses rêves.

Quelques pistes peuvent être explicitées :

- Le choix d'entrer dans un ESAT rural et des interrogations en amont

- L'idée de changer d'emploi

- De s'imaginer un autre avenir

Toujours en ESAT

En milieu ordinaire

- D'avoir des désirs en dehors du travail

Une relation amoureuse

Une vie de famille

Des loisirs particuliers

Un autre épanouissement sous différentes formes

Au final, par le jeu, l'objectif est de mieux percevoir son bien-être, ou son mal-être.



<b>Règles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le jeu se joue à au moins deux personnes</li> <li>• L'accompagné choisit une carte parmi les 11 proposées</li> <li>• Le jeu se déroule en 5 temps selon la chronologie synthétisée dans le tableau ci-dessous.</li> <li>• Il n'y a pas de vainqueur et de perdant.</li> <li>• La finalité est de faciliter le dialogue, d'ouvrir, de faire parler... en partant de situations proches, mais différentes.</li> <li>• Les encadrants peuvent alors se retrouver dans des situations facilitantes pour mieux comprendre les travailleurs handicapés.</li> </ul>
---------------	---

<b>Synthèse du jeu</b>				
	<b>Accompagné</b>	<b>Accompagnant</b>	<b>Compléments</b>	<b>Objectifs de l'étape</b>
Temps 1	Choisit une carte			
Temps 2	Commente l'activité professionnelle du premier plan	Incite l'accompagné à parler Oriente le propos selon l'objectif choisi		S'évader de soi par l'autre
Temps 3	Commente les désirs, loisirs, préoccupations de second plan	Oriente le propos selon l'objectif choisi	Le temps 3 n'est pas forcément nécessaire, il dépend des objectifs de l'accompagnant, de la difficulté, ou	Parler de l'autre, l'imaginer

			non, d'expression de l'accompagné	
Temps 4	Se projette, analyse, parle de lui / elle à partir du cas	Orienté le propos selon l'objectif choisi		Faire parler de soi
Temps 5	Se livre	Comprend, analyse, conclut		Percevoir et analyser la situation du travailleur



## Bibliographie

### • Droit des personnes en situation de handicap

Auvergnon, P. (2012). Approche juridique du handicap psychique : les enjeux d'une définition en droit social. *Alter – European Journal of Disability Research, Revue Européen De Recherche Sur Le Handicap*, 6, 4, 255-266.

Kerroumi, B. (2007). Les politiques publiques en direction des personnes en situation de handicap dans l'espace citoyen et juridique commun. *Reliance*, 23 (1), 28-32. [en ligne] doi:10.3917/reli.023.0028.

Lavau, B. (2016). *Le handicap*, Rezé : Dalloz, p.270

Oberdorff, H., Robert, J. (2018). *Libertés fondamentales et Droits de l'Homme, Recueil de textes français et internationaux*, Issy-les-Moulineaux : LGDJ, 16<sup>e</sup> éd., p.1168

### • Handicap (concepts généraux)

Albrecht, G-L., Ravaud, J-F., & Stiker, H-J., (2001). L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives. *Sciences Sociales et Santé*, vol 19 n° 4, 43-73. [en ligne] Doi : 10.3406/sosan.2001.1535.

Bonjour, P. et Peny, B. (2005). « Voir dans l'autre à la fois sa différence et son identité avec nous ». Entretien avec Edgar Morin, *Reliance*, n° 17 (3), 9-13. [en ligne] doi:10.3917/reli.017.0009.

Fougeyrollas, P. (2016). Influence d'une conception sociale, interactionniste et situationnelle du handicap au sein d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du droit à l'égalité : le modèle québécois. *Revue française des affaires sociales*, 51-61.

Lavigne, C., Philip, C. (2016). Handicap, parole de témoin et parole d'expert : vers une co-construction des discours : Présentation du dossier. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 75 (3), 5-10. [en ligne] doi:10.3917/nras.075.0005. Disponible en ligne sur :

Rabishong, P. (2008). *Le Handicap*, Paris : Puf, p.125

Siksou, M. (2008). Georges Libman Engel (1913-1999) : Le modèle biopsychosocial et la critique du réductionnisme biomédical. *Le Journal des psychologues*, 260 (7), 52-55. [en ligne] doi:10.3917/jdp.260.0052.

#### • **Sociologie et handicap**

Blanc, A. (2006). Handicap et insertion professionnelle : égalité et démocratie. *Reliance*, n° 19(1), 42-49. [en ligne] doi:10.3917/reli.019.49.

Blanc, A. (2015). *Sociologie du handicap*. Paris : Armand Colin, p.223

Bodin, R., Douat, É. (2015). Un âge refusé : Le difficile accès au statut d'adulte des jeunes handicapés. *Agora débats/jeunesses*, 71 (3), 99-110. [en ligne] doi:10.3917/agora.071.0099.

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27. [en ligne] Doi : 10.7202/1002206ar

Dubar, C. (2000), *La crise des identités l'interprétation d'une mutation*, Paris, Le Lien social, Presses Universitaires de France, 256 p.

Dubar, C., (2002), *La Socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Éditions Armand Colin, 278 p.

Hughes, E., (1996), *Le regard sociologique, essai sociologique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 76 p.

Guillaume, S. (2007). Handicap et politique au bout de la rue : Au-delà des slogans. *Reliance*, 23 (1), 19-27. [en ligne] doi:10.3917/reli.023.0019.

Salbreux, R. (2012). La place de la personne handicapée dans la société moderne. *VST - Vie sociale et traitements*, 116 (4), 112-116. [en ligne] doi:10.3917/vst.116.0112.

#### • Inclusion et participation

Anesm. Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. (Décembre 2015). Spécificité de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques. [en ligne] [http://www.handiplace.org/media/pdf/autres/ANESM\\_RBPP\\_Handicap\\_psychique\\_Interactif\\_Mai\\_2016\\_1.pdf](http://www.handiplace.org/media/pdf/autres/ANESM_RBPP_Handicap_psychique_Interactif_Mai_2016_1.pdf)

Barreyre, J. (2016). Le handicap d'origine psychique : l'avenir d'une illusion. *Pratiques en santé mentale*, 62<sup>e</sup> année (1), 26-35. [en ligne] doi:10.3917/psm.161.0026.

Delpanque, Eva. (2017). L'empowerment au sein des ESAT de transition Messidor : état des lieux et axes d'amélioration. Mémoire de Diplôme Inter Universitaire : Santé Mental dans la Communauté : Univ. Lille 2 & Univ. Paris 13.

Dufour, P. (2016). L'Écriture du handicap et les pratiques de pairémulation : des enjeux communs ? *Corps*, 14 (1), 97-104. [en ligne] doi:10.3917/corp1.014.0097.

Dupas, C. & Chouattah, N. (2017). Entretien avec la fédération Trisomie 21. *Vie sociale*, 19 (3), 85-89. [en ligne] doi:10.3917/vsoc.173.0085.

Ébersold, S. (2015). Inclusif. Vous avez dit inclusif ? L'exemple du handicap. *Vie sociale*, 11 (3), 57-70. [en ligne] doi:10.3917/vsoc.153.0057.

- Jaeger, M. (2017). Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations. *Vie sociale*, 19 (3), 13-25. [en ligne] doi:10.3917/vsoc.173.0013.
- Le Chêne, Véronique & Plantard, Pascal. (2014). Les perspectives d'e-inclusion dans le secteur du handicap mental. *Terminal, L'Harmattan, Pratiques des outils numériques et relations sociales*, p.11-30.
- Manciaux, M. (2001). La résilience : Un regard qui fait vivre. *Études*, tome 395 (10), 321-330.
- Monseigne, A. (2009). Participation, communication : un bain sémantique partagé. *Communication & Organisation*, 35 (1), 30-46.
- Poizat, D. (2007). Le monde, l'apolitisme et l'inclusion sociale. *Reliance*, 23 (1), 11-17. [en ligne] doi:10.3917/reli.023.0011.
- Prado, C. (2014). Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité. [Journal officiel de la République française]. Les Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental. *Les éditions des JOURNAUX OFFICIELS*, p. 114.
- Villers Grand Champs, B. (de). (novembre 2012). Inclusion de la personne handicapée par des activités citoyennes : réflexions introductives. Communication présentée durant le forum de la communication et de l'information pour et avec la personne handicapée, Dampremy, Belgique.

• **Insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap (en particulier mental et psychique)**

- AGIRC et ARRCO (Janvier 2017). *Troubles psychiques et emploi*. Guide pratique pour les manager réalisé en partenariat avec le CCAH. [en ligne]

<https://statics.groupagric.com/agriprev/public/2018-12/Guide%20pratique%20pour%20les%20manager%20-%20Troubles%20Psychique%20et%20Emploi.pdf>

ARS Auvergne-Rhône Alpes, CREA Auvergne-Rhône Alpes, Étude régionale sur les ESAT et leurs travailleurs — Département de l'Ain, ppt, [www.creai-ara.org](http://www.creai-ara.org)

ARS Auvergne-Rhône Alpes, CREA Auvergne-Rhône Alpes, Portrait des ESAT de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs travailleurs, 2020, 150 p.

Bergeron T., Dauphin L., 2020, L'offre d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux fin 2018, *Études et Résultats*, DREES, n°1170, 7 p.

Bocquet E., 2015, Rapport d'information sur les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Sénat, commission des finances, n° 409, 74 p. [en ligne] <https://www.senat.fr/rap/r14-409/r14-409.html>

Blanc, A. (2009). L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en France : principes et réalités. *Pratiques psychologiques*, 16, 3-19 ; [en ligne] doi : 10.1016/j.prps.2009.11.001.

Bonnet, C. & Arveiller, J. (2008). Les enjeux de l'emploi pour les personnes en situation de handicap psychiques. *L'information psychiatrique*, volume 84 (9), 835-840. [en ligne] doi:10.3917/inpsy.8409.0835.

Brizais, R. (2013). Le regard de l'autre sur le chemin vers l'emploi... Les facteurs à considérer. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 63 (3), 119-132. [en ligne] doi:10.3917/nras.063.0119.



- Crefor Haute-Normandie. (Octobre 2010). Handicap, formation et insertion professionnelle. Paysage institutionnel et éclairage sur les dispositifs de formation et d'insertion. [Document].
- Cret, B., Jaubert, G. (2014). Contre la thèse de la marchandisation du social : l'exemple des travailleurs handicapés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT). *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 115 (1), 54-63. [en ligne] doi:10.3917/geco.115.0054.
- Demeule C., 2016, Handicap et co-construction de l'identité professionnelle : l'entrée en ESAT. dans *Naître, grandir, vieillir avec un handicap : Transitions et remaniements psychiques*. Toulouse, ERES, p. 219-237.
- De Pierrefeu, I., Pachoud, B., (2016). 18 – ESAT de transition : une voie vers le milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap psychique. *Outils de la Réhabilitation en Psychiatrie, Pratiques en Faveur du Rétablissement*.
- De Pierrefeu, I., Charbonneau, C. (2014). Deux structures d'insertion professionnelle de format hybride pour personnes avec un trouble mental : les ESAT de transition de Messidor (France) et Accès-Cible SMT (Québec). *L'Encéphale*, 40 (2), pp.66-74.
- Dulieu, C., Deffarges, P., Ferre, C. (2004). L'insertion des personnes en situation de handicap au Royaume-Uni ou récit de voyage au cœur de la libre entreprise européenne. *Empan*, n°55 (3), 123-127. [en ligne] doi:10.3917/empa.055.0123.
- Lajoumard D., Jacquy B., Laurent A. Jagorel Q. (dir.), (2019), *Les Établissements et services d'aide par le Travail*, Inspection Générale des Finances (IGF) et Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), Rapport public, 186 p. [en ligne] [https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-026R\\_ESAT.pdf](https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-026R_ESAT.pdf)

- Latimer, E., (2008), Le soutien à l'emploi de type « placement et soutien individuels » pour les personnes atteintes de troubles mentaux graves : sa pertinence pour le Québec., Monographie éditée en ligne par l'AETMIS, Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé
- Le Dantec, J. (2004). Entre travail et handicap.... *Empan*, n°55 (3), 73-80. [en ligne] doi:10.3917/empa.055.0073.
- Observatoire du CRDI. (Janvier 2016). Handicap psychique et emploi. Contexte et enjeu. [Note de synthèse] A la demande de la Direccte Rhône-Alpes.
- Pachoud, B. (2014). Handicap psychique et insertion professionnelle : de nouvelles orientations théoriques et pratiques. *Le Journal des psychologues*, 315 (2), 32-36. doi:10.3917/jdp.315.0032. [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2014-2-page-32.htm>
- Nonnotte, C. (2016). La problématique de l'insertion professionnelle des personnes présentant un handicap psychique. In Franck, N. (Ed.), *Outils de la réhabilitation psychosociale*, chapitre 17.
- Rohmer, O., Louvet, É. (2006). Être handicapé : quel impact sur l'évaluation de candidats à l'embauche ? *Le travail humain*, vol. 69 (1), 49-65. doi:10.3917/th.691.0049.
- Sauzé, D. (2010). Reconnaissance du handicap psychique et intégration dans les structures d'aide par le travail. *Journal des anthropologues*, 122-123, pp. 16-188.
- Turrel, D., Gaillard, D. (2018). L'habitat inclusif : de la catégorisation des personnes en situation de handicap à l'universalité. *Empan*, 112 (4), 75-81. doi:10.3917/empa.112.0075.

- UDES. (Février 2019). Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'ESS. [Guide pratique].
- UNAFAM. (Janvier 2017). *Troubles psychiques et emploi*. [Guide pratique]. Réalisé en partenariat avec le CCAH.
- Unapei. (Juin 2011). Le travail des personnes en situation de handicap mental. [Les guides de l'Unapei].
- Vuilbert, S., (2017), *Handicap psychique et Insertion socioprofessionnelle : Les structures d'insertion par l'activité économique du territoire élavérin, quels rôles, quels enjeux ?* Master 2 Territoire, Acteurs, Modélisation (TAM), Univ. Clermont Auvergne, 138 p.
- Zribi, G. (2015). Le travail des personnes en situation de handicap dans notre société : Problématiques actuelles. *VST - Vie sociale et traitements*, 128 (4), 23-28. doi:10.3917/vst.128.0023.

• **Géographie et handicap, ruralité et handicap**

- Booyens, M., van Pletzen, E., Lorenzo, T., (2015), The complexity of rural contexts experienced by community disability workers in three southern African countries, *African Journal of Disability*, Vol 4, No 1, a167 [en ligne]  
DOI: <https://doi.org/10.4102/ajod.v4i1.167>
- Bouquet, B., Dubéchet, P. (2018). Quelques enjeux autour des territoires ruraux. *Vie sociale*, 22 (2), 13-31. [en ligne]  
doi:10.3917/vsoc.182.0013
- Bourgarel, S., Piteau-Delord, M. (2013). Les services d'accompagnement pour jeunes en situation de handicap : une géographie de l'offre », *Santé Publique*, 2013/6 (Vol. 25), 785-792
- Chignier-Riboulon F., (2018), The health economy in West Lozère; a social resistance parameter in a marginalized area? *In Gomez*

Pellon E. (dir) *Rural worlds, social sustainability and local landscapes in the globalisation era*, Thomson Reuters Aranzadi, 39-264

Chignier-Riboulon, F., Fournier M. (2017), The disabled people, a tool for rural re-development. the case of Marvejols (Lozère, France). *Research for Rural Development*, volume 2, 166-173. [en ligne]

[https://www2.llu.lv/research\\_conf/proceedings2017\\_vol\\_2/docs/LatviaResRuralDev\\_23rd\\_2017\\_vol2-166-173.pdf](https://www2.llu.lv/research_conf/proceedings2017_vol_2/docs/LatviaResRuralDev_23rd_2017_vol2-166-173.pdf)

Chignier-Riboulon, F., (2020), La perception des personnes en situation de handicap à Marvejols (Lozère, France) : entre ressource économique et vivre-ensemble au quotidien, in Faberon F., Arentsen M. -F. (dir.), *Regards croisés sur le handicap en milieu francophone*, Clermont, PU Blaise Pascal, p. 107-120.

CREAI, (2018). *Géographie de la population en situation de handicap en France métropolitaine*, étude co-financée par la CNSA, CREAI PACA et Corse et Laboratoire Population Environnement Développement (UMR 151 Aix-Marseille Université-IRD)

Escuriet, M., Fournier, M., Sanson, T. (2021), Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) français face à la pandémie de COVID 19 : le rôle du territoire et de la proximité dans l'adaptation à la crise. *Interventions Économiques : Papers in Political Economy*, Québec: Télé-université, [en ligne] (10.4000/interventionseconomiques.14003)

Escuriet, M., Fournier, M., Vuilbert, S. (2021), French Support and Work Assistance Establishment and Social and Professional Integration of Workers With Disabilities in Rural Areas. The Example of Habert (Savoie, France). *In Inclusão das Pessoas*

com Deficiência. Políticas, Práticas, *Investigação e Narrativas / Inclusion of Persons With Disabilities*. Policies, Practices, Research and Narratives, *Revista Lusófona de Estudos Culturais*, Vol. 8 (n° 2), 41-61. [en ligne] <https://www.uniapaemg.org.br/wp-content/uploads/2021/12/191-186-PB.pdf>

Marasovic, P. (2013) La Lozère se revitalise, repères synthèses, INSEE.

Martin, E. (à paraître), Fusion associative et déterritorialisation de la prise en charge des personnes handicapées mentales. L'ancrage fragilisé d'une petite structure rurale (Gard, France), dans *l'Espace politique*

Rapegno, N. (2014). Établissements d'hébergement pour adultes handicapés en France : enjeux territoriaux et impacts sur la participation sociale des usagers. Application aux régions Île-de-France et Haute-Normandie. Géographie. École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Roult, R., Carbonneau, H., Belley-Ranger, E., Brunet I, Adjizian, J-M., (2017), Le loisir en milieu rural pour les personnes handicapées : étude de cas centrée sur le réseau de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), *Observatoire québécois du loisir*, Vol 14 (n° 9).

Vuilbert, S., Fournier, M., (2020), La place des structures d'insertion par l'activité économique dans le parcours professionnel des travailleurs handicapés psychiques : problèmes d'accessibilité et de périmètres d'intervention dans le département de l'Allier (France). In Florence Faberon, Maria Fernanda Arentsen et Thierry Morel. *Handicap, emploi et insertion*, UCA, Handicap et citoyenneté, 233-247.

## • Agriculture sociale et thérapeutique

- Assouline, G. (2014). La construction d'un réseau local de développement de l'Agriculture Sociale et Thérapeutique dans la région de La Valdera, près de Pise, en Toscane. *Pour* N° 221, 197-203.
- Bassi, I., Nassivera, F., Piani, L. (2016). Social farming: a proposal to explore the effects of structural and relational variables on social farm results, *Agricultural and Food Economics*, 4, 13.
- Bonnefoy, B., (2017), Nature et restauration psychologique, *In* Fleury C., Prévot A.C. (dir.), *Le Souci de la nature, apprendre, inventer et gouverner*, La Plaine-St-Denis, CNRS Éditions, 155-163.
- Chevalier-Despicht, M., Droin, Ch. (2007). *Les EA et ESAT du secteur agricole : activité et besoins rapport d'enquête Solidel*. [en ligne] : [http://www.solidel.fr/images/Documents/rapport\\_enquete.pdf](http://www.solidel.fr/images/Documents/rapport_enquete.pdf)
- Di Iacovo, F., O'Connor, D. (2009). *Supporting policies for social farming in Europe: progressing multifunctionality in responsive rural areas*. ARSIA, Firenze.
- Doidy, E., Dumont, E. (2014). Maraîchage et accompagnement à l'insertion en France et aux États-Unis. Un réenchantement de l'agriculture par le travail social ? *Revue française des affaires sociales* 1, 137.
- Elings, M. (2012). Effects of care farms: Scientific research on the benefits of care farms for clients. Plant Research International, Wageningen UR, Wageningen.
- Fazzi, L. (2011). Social Co-operatives and Social Farming in Italy. *Sociologia Ruralis* 51, 119-136.
- Fortier, A. (2003). Les vertus du jardinage d'insertion. *Communications* 85-101.

- Gauthier, S., Lalaubie, M. (2018). Une ferme où l'on cultive la liberté. *Revue Projet*, n° 365, 62-63.
- Hassink, J., Van Dijk, M. (dir) (2006), *Farming for health. Green-Care Farming Across Europe and the United States of America*, Berlin, Springer.
- Marron, A., Assouline, G. (2017). Les effets de l'agriculture sociale et thérapeutique sur les personnes et les territoires. Réseau ASTRA. [en ligne] : [https://www.reseau-astra.org/IMG/pdf/les\\_effets\\_de\\_l\\_ast\\_sur\\_les\\_personnes\\_et\\_les\\_territoires\\_mai\\_2017.pdf](https://www.reseau-astra.org/IMG/pdf/les_effets_de_l_ast_sur_les_personnes_et_les_territoires_mai_2017.pdf)
- Réseau Astra. (Fev 2012). L'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône Alpes, ça marche ! À nous de le montrer... [Rapport de synthèse des Rencontres de l'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône-Alpes]. [en ligne] : [https://www.reseau-astra.org/IMG/pdf/compte\\_rendu\\_3rencontres\\_astra\\_2012-2.pdf](https://www.reseau-astra.org/IMG/pdf/compte_rendu_3rencontres_astra_2012-2.pdf)
- Réseau Astra. (Mai 2014). *L'accueil à la ferme de personnes en difficultés. Etat des lieux*. [Rapport de synthèse]. [en ligne] : [https://www.reseau-astra.org/IMG/pdf/reseau\\_astra\\_accueil\\_a\\_la\\_ferme\\_rapport\\_de\\_synthese\\_mai\\_2014.pdf](https://www.reseau-astra.org/IMG/pdf/reseau_astra_accueil_a_la_ferme_rapport_de_synthese_mai_2014.pdf)
- Stoessel-Ritz, J. (2017). Agriculture et lien social : travailler la terre et produire des transactions sociales pour le bien commun. Dans : Hamman, Ph. (éd.), *Ruralité, nature et environnement : Entre savoirs et imaginaires*. Toulouse, France : Érès, 149-180.
- Wylder, H. et Picard, R. (2010). Care farming. Prestations sociales dans l'agriculture. *Recherche Agronomique Suisse* 1 (1), 4–9.

• **Saisir l'espace vécu : jeux de territoire, cartographie sensible, approches participatives**

Boudeau-Lepage, L. (dir), (2020), Évaluer le bien-être sur un territoire, comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux, FEADER PEI & PSDR IV BRRISE, [en ligne]

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02428935/document>

Escuriet, M., (2021), La géographie et l'habiter pour identifier des situations de handicap : Approche environnementale du handicap et évaluation d'un dispositif d'accompagnement médico-social, Thèse de géographie, Université Clermont Auvergne [en ligne]

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03725080/document>

Fournier, M., Troin, F. (dir), (2021), *Cartographies en mouvement. : Parcours sensibles, narration et participation*, Presses Universitaires Blaise Pascal, collection Territoires n° 4, 308 p.

Fournier, M. (dir), (2016), *Cartographier les récits*, Presses Universitaires Blaise Pascal, collection CERAMAC, n° 35, 242 p.

Feidel, B., Olmedo, É., Troin, F., Depeau, S., Poisson, M., Audas, N., Jaulin, A., Duplan, K., (2016), « Parcours augmentés, une expérience sensible entre arts et sciences sociales », *Carnets de géographes* [en ligne] URL :

<http://journals.openedition.org/cdg/721>. DOI :

<https://doi.org/10.4000/cdg.721>

Guinard, P., (2019), *Géographies culturelles : concepts, objets, méthodes*, Armand Colin.

Guy, F., et S., Depeau, « Carte à la une : la carte mentale par le jeu pour comprendre l'espace vécu par des adolescents », *Géoconfluences* [en ligne]. URL:

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/carte-a-la-une/carte-a-la-une-jrs>



- Lardon, S. (2013), « Le « jeu de territoire », un outil de coordination des acteurs locaux », *FaçSADe*, p.4 [en ligne]. <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-01532219>
- Martouzet, D. (2013), « Introduction. Une ville, cinq sens, trois traitements : sensoriel, cognitif et affectif ». *Norois*, n° 227 : 7-10 [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/norois.4635>
- Noucher, M. (2013), « Introduction », *L'Information géographique*, (Vol. 77) : 6-9. [en ligne] DOI: 10.3917/lig.774.0006.
- Olmédo, É. (2015), *Cartographie sensible : tracer une géographie du vécu par la recherche-crédation*. Thèse de doctorat en géographie, Paris 1. [en ligne] <http://www.theses.fr/2015PA010683>.
- Oloukoï, C. (2016), La marche urbaine : un outil pour appréhender les émotions à Johannesburg ? *Carnets de géographes*, n° 9. [en ligne] <https://doi.org/10.4000/cdg.576>.
- Ramadier, T, Bronner A.-C. (2006), Knowledge of the Environment and Spatial Cognition: JRS as a Technique for Improving Comparisons between Social Groups », *Environment and Planning B: Planning and Design* 33, n° 2: 285-99. [en ligne] <https://doi.org/10.1068/b3248>.
- Ramadier, T., S., Depeau (2006), « Approche méthodologique (JRS) et développementale de la représentation de l'espace urbain quotidien de l'enfant », Actes du colloque *Les enfants et les jeunes dans les espaces du quotidien*, Rennes, 16-17 novembre 2006 : 24 p.
- Tratnjek, B. (2015), « Le jeu de reconstruction spatiale : de la recherche à la classe, Représenter l'espace : de l'enfance et la jeunesse à la recherche », *Hypothèses*, Aggiornamento hist-géo, [en ligne] <https://aggiornamento.hypotheses.org/2611>

## Liste des figures

Figure 1 : Le lieu de vie idéal . Atelier participatif avec les travailleurs du Habert .....	59
Figure 2 : Le lieu de vie idéal . Atelier participatif avec les travailleurs de Dienet.....	60
Figure 3 : Méthodologie des ateliers participatifs : tableau d'association des couleurs/activités .....	60
Figure 4 : Les lieux de vie. Ateliers participatifs avec les travailleurs de l'ESAT de Dienet et du Habert .....	61
Figure 5 : Grille d'interprétation du ressenti dans les activités quotidiennes .....	61
Figure 6 : Les ressentis dans les activités quotidiennes. . Atelier participatif avec les travailleurs de l'ESAT du Habert.....	62
Figure 7 : Le lieu de vie "idéal". Atelier participatif avec les travailleurs en situation de handicap de l'ESAT de Dienet.....	63
Figure 8. Le handicap en milieu rural. Atelier participatif avec les habitants de Dienet.....	64
Figure 9: Modélisation du territoire et ancrage de l'ESAT. Atelier participatif avec les habitants de Dienet .....	64
Figure 10 : Les ESAT partenaires du projet.....	73
Figure 11 : L'ESAT Dienet, une inscription dans le bassin de vie de Bourg-en-Bresse .....	74
Figure 12 : L'ESAT Le Habert est inclus dans le bassin de vie de Chambéry.....	77
Figure 13 : Entremont-le-Vieux, une commune enclavée en Chartreuse .....	78
Figure 14 : Les ESAT de Crémeaux et Bussy-Albieux à la croisée de petits bassins de vie .....	80
Figure 15 : L'ESAT de Rochefort-Montagne, proximité de petits bassins de vie et attraction de Clermont-Ferrand .....	84
Figure 16 : L'ESAT au centre d'un système partenarial.....	90
Figure 17 : Les parcours d'entrée en ESAT .....	100
Figure 18 : L'ESAT dans son territoire d'action.....	113
Figure 19 : Les lieux de vie et de travail du Habert.....	117

Figure 20 : L’atelier participatif du Habert, avec la participation de travailleurs et de 2 élus locaux.....	118
Figure 21 : Dienet, un logement concentré sur Bourg-en-Bresse .....	125
Figure 22 : Représentation de leurs lieux de vie par les travailleurs de l’ESAT Dienet .....	127
Figure 23 : Le Colombier- La Blégnière, lieux de résidence et petits centres de proximité .....	131
Figure 24 : Les clients du Habert, entre proximité et diversité spatiale .....	139
Figure 25 : L’ASPH, un rayonnement centré sur le Puy-de-Dôme et le Cantal .....	141
Figure 26 : Les clients de l’ESAT La Ferme Dienet, une forte proximité.....	143
Figure 27 : Les partenaires commerciaux de l’ESAT de la Loire : l’importance de la proximité.....	145
Figure 28 Les parcours d’entrée en ESAT .....	193
Figure 29 : L’ESAT au centre d’un système partenarial.....	194
Figure 30 : L’ESAT dans son territoire d’action .....	194
Figure 31 : Exemples de croquis préparatoires à la réalisation des peintures de l’exposition.....	207

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre et type d’ESAT pour les départements concernés par l’étude.....	72
Tableau 2 : La diversification des bénéficiaires à différentes échelles.....	98
Tableau 3 : Répartition des usagers de l’ESAT Dienet par type de handicap .....	99
Tableau 4 : Les perceptions des travailleurs avec troubles psychiques par les encadrants .....	104
Tableau 5 : Le goût pour le rural .....	108
Tableau 6 : Domicile et déplacements des répondants des ESAT jumeaux de la Loire .....	132
Tableau 7 : Les usagers interrogés et le milieu ordinaire.....	170

## Liste des fiches

Fiche 1 : Fiche technique pour l'organisation d'un atelier cartographique participatif.....	196
Fiche 2 : L'exposition .....	209
Fiche 3 : Fiche technique du jeu n°1 « J'installe l'exposition » .....	216
Fiche 4 Fiche technique du jeu n°2 « Devine qui je suis ».....	218
Fiche 5 : Fiche technique du jeu n°3 Imagine (que tu sois...).....	230